



**Pour un  
Ontario plus  
inclusif :**

**Guide de planification  
pour les collectivités-  
amies des aînés  
à l'intention des  
municipalités  
et des organismes  
communautaires**



Le document [Pour un Ontario plus inclusif : Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires](https://files.ontario.ca/mssa-guide-planification-collectivites-amies-aines-municipalites-organismes-communautaires-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/mssa-guide-planification-collectivites-amies-aines-municipalites-organismes-communautaires-fr-2021-01-01.pdf) est accompagné de deux documents complémentaires :

- [Pour un Ontario plus inclusif : Addenda sur les populations diversifiées](https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf)
- [Pour un Ontario plus inclusif : Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf)

Il s'agit de documents du gouvernement de l'Ontario produits dans le cadre de l'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés, grâce au financement du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

La [Ressource de planification des événements à distance pour les collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) est un guide pour la planification et la tenue d'événements virtuels en tant que moyen sécuritaire, efficace et peu coûteux de réunir votre équipe de projet et les intervenants pendant que la pandémie de COVID-19 demeure active en Ontario.

Tous les URL fournis dans le présent document étaient exacts et fonctionnels au moment de la publication.

L'Ontario s'engage à assurer l'accessibilité des services à la clientèle.

Sur demande, nous pouvons fournir des aides à la communication et des formats accessibles.

Pour toute demande de médias substitués, veuillez communiquer avec ServiceOntario :

- Téléphone : 1 800 668-9938
- ATS : 1 800 268-7095
- [Envoyez un courriel](https://www.ontario.ca/fr/pour-nous-joindre) à https://www.ontario.ca/fr/pour-nous-joindre.

[Consultez notre politique d'accessibilité pour les services à la clientèle](https://www.ontario.ca/fr/page/politique-daccessibilite-pour-les-services-la-clientele) à l'adresse [www.ontario.ca/fr/page/politique-daccessibilite-pour-les-services-la-clientele](https://www.ontario.ca/fr/page/politique-daccessibilite-pour-les-services-la-clientele).

This document is available in English.

ISBN 978-1-4868-4879-9 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

# Considérations importantes pendant l'écllosion de COVID-19

La présente Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés vise à fournir aux municipalités et aux organismes des outils et des modèles à l'appui des processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation relatifs aux collectivités-amies des aînés (CAA). Les processus relatifs aux CAA comprennent la consultation de la collectivité, comme la tenue de réunions municipales et de discussions sur la planification avec les dirigeants locaux, les intervenants et les membres du public.

Toutefois, il est important de souligner qu'il se peut que ce type d'activité en personne ne soit pas approprié tant que la pandémie de COVID-19 demeurera active en Ontario.

**Toutes les activités et mesures de planification, de mise en œuvre et d'évaluation doivent suivre les conseils de santé publique locaux pour prévenir et enrayer la propagation de la COVID-19.**

Cela comprend notamment ce qui suit :

- la tenue de réunions et d'événements virtuels;
- le maintien d'une distance physique de 2 mètres (6 pieds);
- le port du masque;
- le lavage des mains;
- la nécessité de rester à la maison quand on ne se sent pas bien;
- le respect des lignes directrices en matière de santé publique pour limiter le nombre de participants aux événements et réunions intérieurs et extérieurs.

Consultez la [Ressource de planification des événements à distance pour les collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) pour obtenir des renseignements et des conseils sur l'organisation de réunions virtuelles sécuritaires et accessibles.

[Consultez les ressources pour prévenir la propagation de la COVID-19](https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-pour-prevenir-la-covid-19-dans-les-lieux-de-travail) (https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-pour-prevenir-la-covid-19-dans-les-lieux-de-travail).

# Table des matières

Considérations importantes pendant l'écllosion de COVID-19 . . . . .	3
Remerciements . . . . .	6
Sommaire . . . . .	8
Au sujet des collectivités-amies des aînés. . . . .	8
Dimensions d'une collectivité-amie des aînés . . . . .	8
Environnement physique . . . . .	9
Espaces extérieurs et bâtiments . . . . .	9
Transports . . . . .	9
Logement . . . . .	9
Environnement social . . . . .	9
Participation au tissu social . . . . .	9
Respect et inclusion sociale. . . . .	9
Participation citoyenne et emploi . . . . .	9
Bien-être personnel . . . . .	10
Communication et information . . . . .	10
Soutien communautaire et services de santé . . . . .	10
Dans ce guide . . . . .	10
Documents accompagnateurs . . . . .	11
Étape 1 : Définir les principes locaux . . . . .	11
Étape 2 : Évaluer les besoins . . . . .	12
Étape 3 : Élaborer un plan d'action. . . . .	13
Étape 4 : Mettre en œuvre et évaluer . . . . .	14
Conclusion. . . . .	16
Contexte . . . . .	17
Genèse du concept de collectivité-amie des aînés. . . . .	17
Les avantages rattachés aux collectivités-amies des aînés . . . . .	21
Utilisation du guide. . . . .	24
Le processus d'établissement d'une collectivité-amie des aînés . . . . .	24
Qu'y a-t-il de neuf dans le guide révisé? . . . . .	26
Viabilité . . . . .	28
Trousse d'outils pour des collectivités-amies des aînés et autres ressources . . . . .	31
Addenda sur les populations diversifiées . . . . .	31
Utilisation du guide . . . . .	34
Termes clés . . . . .	36
ÉTAPE 1 : Définir les principes locaux . . . . .	38
Question 1 : Les bonnes voix sont-elles à la table? . . . . .	39
Question 2 : Quelle est la vision derrière l'initiative de collaboration? . . . . .	42

## Table des matières (suite)

Discuter des buts . . . . .	46
ÉTAPE 2 : . . . . .	47
Évaluer les besoins . . . . .	47
Avis relatif à la COVID-19 : . . . . .	49
Question 3 : Quels sont les besoins et les forces au sein même de la collectivité? . . . . .	53
ÉTAPE 3 : . . . . .	59
Élaborer un plan d'action . . . . .	59
Question 4 : Quels sont les buts à court et à long terme, les populations ciblées et les objectifs? . . . . .	61
Question 5 : Quels changements, interventions ou programmes devrait-on instaurer pour atteindre nos buts et nos objectifs dans le cadre de l'initiative de CAA? . . . . .	63
Question 6 : Quelles mesures doivent être prises pour adapter les stratégies choisies à la réalité de la collectivité? . . . . .	64
Question 7 : Quels partenariats, compétences, capacités organisationnelles et ressources sont nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action? . . . . .	65
ÉTAPE 4 : . . . . .	70
Mettre en œuvre et évaluer . . . . .	70
Avis relatif à la COVID-19 : . . . . .	71
Question 8 : Comment le plan d'action sera-t-il mis en œuvre? . . . . .	72
Question 9 : Quels moyens seront pris pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action? . . . . .	74
Question 10 : Dans quelle mesure le plan d'action est-il efficace? . . . . .	77
Question 11 : Comment la qualité du plan d'action peut-elle être améliorée au fil du temps? . . . . .	79
Rester sur son élan et sur la voie de la réussite . . . . .	82
Question 12 : Si le plan d'action est efficace, que peut-on faire pour qu'il soit maintenu et actualisé? . . . . .	83
Études de cas . . . . .	86
Espaces extérieurs et bâtiments – Espaces extérieurs adaptés aux aînés à London . . . . .	86
Logement – Logements accessibles pour les aînés à Petawawa . . . . .	88
Transports – Initiative <i>Soyons actifs! / Let's get moving!</i> à Hamilton . . . . .	90
Participation au tissu social – L'initiative <i>Pause café pour les aînés</i> à Temiskaming Shores . . . . .	93
Respect et inclusion sociale – Programme intergénérationnel de couture à tous les âges dans le comté de Simcoe . . . . .	95
Respect et inclusion sociale – Initiative sur les entreprises-amies des aînés du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa . . . . .	97
Participation citoyenne et emploi – Programme de prix de reconnaissance pour le service aux aînés de Thunder Bay . . . . .	99
Communication et information – Salon des aînés à Wasaga Beach . . . . .	101
Soutien communautaire et services de santé – Collectivités-amies des aînés et prévention des chutes ( <i>Avancez de pied ferme</i> ) dans le RLISS du Nord-Est . . . . .	103
Références . . . . .	106
Résumé des ressources . . . . .	110

# Remerciements

Le *Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires* est un document du gouvernement de l'Ontario qui a été produit par l'équipe de l'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés.

Les membres de cette équipe sont les suivants :

- Dr John Puxty | Faculté de médecine, Université Queen's et Centre d'études sur le vieillissement et la santé de l'Hôpital Providence Care
- Dr John Lewis | École de planification, Université de Waterloo
- Sarah Webster | Centre d'études sur le vieillissement et la santé de l'Hôpital Providence Care
- Dr Christian Keresztes | Centre d'études sur le vieillissement et la santé de l'Hôpital Providence Care
- Jessica Insogna | Centre d'études sur le vieillissement et la santé de l'Hôpital Providence Care

Les membres de l'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés tiennent à remercier le gouvernement de l'Ontario pour son soutien financier par l'entremise du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

Ce guide a été élaboré à partir des expériences et des stratégies de développement local de plus de 80 collectivités-amies des aînés sur

l'ensemble du territoire de la province de l'Ontario. Nous voulons remercier les collectivités qui nous ont transmis les initiatives qu'elles ont lancées pour devenir plus conviviales à l'égard des aînés et qui nous ont transmis des conseils à communiquer à d'autres groupes qui entreprendront une initiative semblable.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les personnes qui ont révisé le guide et les documents qui l'accompagnent :

- Gail Hawley Knowles | Centre d'études sur le vieillissement et la santé de l'Hôpital Providence Care
- Bethany Pearce | Programmes et services de proximité, Ville de Kitchener
- Jackie White | Comté d'Assiginack
- Robin Paquette | Planification, Ville d'Arnprior
- Cinthia Pagé | Services des initiatives avec les partenaires et les intervenants, Ville d'Ottawa
- Dr Raza Mirza | Institute for Lifecourse and Aging, Université de Toronto, et National Institute for the Care of the Elderly
- Dr Sander Hitzig | St. John's Rehab Research Program, Institut de recherche de Sunnybrook et Institut des sciences de la réhabilitation, Université de Toronto
- Dr Birgit Pianosi | Gérontologie, Université Huntington

- Dr Elizabeth Russell | Psychologie,  
Université Trent
- Mahrukh Abid | Étudiant à la maîtrise en  
santé publique à l'Université Queen's

Pour rédiger ce guide, nous avons  
demandé à la Rand Corporation  
l'autorisation de nous inspirer de son  
rapport intitulé *Getting to Outcomes*<sup>®</sup>  
*2004, Promoting Accountability through  
Methods and Tools for Planning,  
Implementation, and Evaluation.*  
[en anglais seulement]

Matthew Chinman, Pamela Imm et  
Abraham Wandersman

RAND Corporation, Santa Monica,  
Californie

Rapport TR-101-CDC

La marque de commerce « GTO » et la  
phrase « Getting to Outcomes » sont des  
droits d'auteur appartenant à l'Université  
de la Caroline du Sud.

# Sommaire

## Au sujet des collectivités-amies des aînés

Le présent guide est destiné aux municipalités, aux organismes communautaires et à tous ceux qui sont à pied d'œuvre pour créer et soutenir des collectivités-amies des aînés (CAA) en Ontario.

Le concept des collectivités-amies des aînés vise à créer des environnements plus accessibles pour les gens de tous les âges, de toutes les aptitudes et de tous les milieux.

Les collectivités-amies des aînés se veulent une solution à la fois aux possibilités et aux défis que pose une population vieillissante en créant des environnements physiques et sociaux propices à un mode de vie indépendant et actif et en permettant aux adultes et aux personnes handicapées plus âgées de continuer de participer à tous les aspects de la vie en collectivité. Dans ces collectivités, les dirigeants et les résidents travaillent main dans la main pour faire en sorte que les politiques, les programmes et les services locaux tiennent compte des besoins de toute la population et pour offrir les infrastructures sociales et physiques dont les Ontariens ont besoin pour vivre une vie sûre, active et empreinte de sens.

Les collectivités-amies des aînés s'inscrivent dans le nouveau [cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario](https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario) (<https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario>) du gouvernement, qui vise à rendre la province plus inclusive et accessible à tous en concentrant les efforts autour de quatre grands axes :

- une élimination des obstacles dans le milieu bâti
- un gouvernement qui prêche par l'exemple
- une participation accrue des personnes handicapées à l'économie
- une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci

Les CAA aident à créer des environnements plus accessibles pour les gens de tous les âges et de toutes les aptitudes dans les collectivités diversifiées de notre province.

## Dimensions d'une collectivité-amie des aînés

L'Organisation mondiale de la Santé a relevé huit **dimensions de la vie urbaine** qui présentent des éléments communs et interagissent pour influencer le bien-être d'une personne et sa capacité à vivre de manière autonome et active dans son environnement physique et social. Ces huit dimensions, énumérées ci-dessous, sont les fondements sur lesquels s'appuient les étapes exposées dans le présent guide.

# Environnement physique

## Espaces extérieurs et bâtiments

Des quartiers sûrs et accessibles encouragent les activités extérieures et la participation à la vie en société. L'accessibilité consiste notamment à supprimer les obstacles qui restreignent les possibilités qu'ont les personnes à mobilité réduite ou handicapées, y compris les adultes plus âgés.

## Transports

L'état et la conception de l'infrastructure liée aux transports, comme les panneaux de signalisation, les feux de circulation et les trottoirs, ont une incidence sur la mobilité des personnes. L'accès à des transports en commun fiables et abordables gagne en importance lorsque la conduite devient de plus en plus stressante et difficile, voire n'est plus une option.

## Logement

La disponibilité de logements adéquats et abordables comportant un certain choix de styles et d'emplacements et une certaine souplesse grâce à des éléments d'adaptation est essentielle pour les collectivités-amies des aînés.

# Environnement social

## Participation au tissu social

La participation au tissu social comprend le niveau d'interaction des personnes âgées et handicapées avec les autres membres de la société, l'importance que la société elle-même accorde à cette interaction, et les mesures d'inclusion qu'elle prend à cette fin.

## Respect et inclusion sociale

Les attitudes de la collectivité, comme le sentiment généralisé de respect et de reconnaissance du rôle que jouent les personnes âgées et handicapées dans notre société, constituent des facteurs primordiaux d'établissement d'une collectivité-amie des aînés.

## Participation citoyenne et emploi

La participation citoyenne comprend le désir des personnes âgées de prendre part aux aspects de la vie en collectivité qui vont au-delà des activités quotidiennes, comme le bénévolat et le fait de devenir actif sur la scène politique, de voter ou de se consacrer à des comités. La possibilité de continuer de travailler ou de trouver un nouvel emploi offre une sécurité économique aux personnes âgées ainsi

qu'aux gens de tous âges et de toutes aptitudes. Cela comprend un accès à des environnements accessibles, notamment au travail.

## Bien-être personnel

### Communication et information

Les collectivités-amies des aînés veillent à ce que l'information sur les activités communautaires ou les services importants soit facilement accessible et présentée dans un format qui convient aux personnes âgées et handicapées. Une collectivité-amie des aînés reconnaît davantage la diversité au sein de sa population et assure la promotion des initiatives communautaires auprès du plus grand nombre de personnes possible.

### Soutien communautaire et services de santé

L'accès à des services de soutien et à des programmes de santé mentale et physique et la promotion de ceux-ci contribuent à la qualité de vie et à la satisfaction des besoins des aînés.

## Dans ce guide

Le présent guide regroupe des données issues de nouvelles recherches et des expériences vécues par des collectivités en Ontario dans le cadre de leurs efforts visant à devenir plus conviviales à l'égard des aînés. Il propose une approche globale et largement utilisée à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes communautaires ont l'objectif est de favoriser l'autodétermination, l'inclusivité et la responsabilisation.

Ce guide contient de l'information et des ressources relatives à chacune des étapes interreliées du processus d'établissement d'une CAA qui constituent les principales sections du guide :

Étape 1 : Définir les principes locaux

Étape 2 : Évaluer les besoins

Étape 3 : Élaborer un plan d'action

Étape 4 : Mettre en œuvre et évaluer

Il comprend également une section qui explique comment **Rester sur son élan et sur la voie de la réussite** où l'on trouve un tableau résumant les facteurs qui contribuent, de l'avis d'intervenants ayant réalisé avec succès des initiatives de CAA en Ontario, à la viabilité de celles-ci.

Devenir une collectivité-amie des aînés est une démarche itérative et continue qui vient se greffer et s'intégrer aux activités de planification et de développement déjà réalisées par les municipalités.

Le guide révisé souligne en outre l'importance de promouvoir une vision à long terme pour les CAA et comprend de nouveaux éléments, par exemple :

- le cadre de mise en œuvre du concept d'obtention de résultats **Getting to Outcomes**<sup>®</sup> (GTO);
- **un cadre de planification de la viabilité**;
- **des conseils pratiques** de membres de CAA locales qui ont eux mêmes réalisé les étapes du processus (formulés tout au long du guide);
- **des études de cas** examinant des initiatives mises en œuvre par des collectivités pour devenir plus conviviales à l'égard des aînés dans les huit dimensions des CAA. Chaque étude de cas décrit l'initiative, les partenaires du programme, le financement, les difficultés rencontrées, les retombées et les plans de viabilité.

Enfin, le guide comprend une liste de ressources, un guide de navigation et un glossaire des termes clés.

## Documents accompagnateurs

Les documents suivants sont cités tout au long du guide et sont mis à votre disposition pour vous aider à mettre sur pied votre collectivité-amie des aînés.

[Pour un Ontario plus inclusif : Addenda sur les populations diversifiées](https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) : L'Ontario est une province qui peut se targuer d'avoir une histoire et une culture aussi riches que diversifiées et qui est constituée d'une multitude de petites collectivités rurales et urbaines uniques en leur genre ayant accueilli des populations immigrantes et

autochtones ethnoculturelles et comptant une population vieillissante. Le présent guide contient des renseignements détaillés au sujet de ces populations et des facteurs à prendre en considération lorsqu'il s'agit de les mettre à contribution pour créer des collectivités-amies des aînés inclusives et accessibles.

### [Pour un Ontario plus inclusif : Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf)

(https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) : Cette trousse d'outils comprend des outils et des modèles pour vous aider tout au long de votre démarche visant à créer des collectivités-amies des aînés inclusives et accessibles. Lorsque le guide fait référence à un outil ou à un modèle de ce document, le mot « Trousse d'outils » figurera entre parenthèses.

## Étape 1 : Définir les principes locaux

À cette étape, vous apprendrez comment mettre au point une structure de planification entourant une initiative locale et déterminer les dimensions des CAA qui cadrent le plus avec votre collectivité.

La définition des principes locaux pour la CAA – une tâche que tout groupe de personnes motivées peut accomplir – est un élément fondamental du développement communautaire de base. Cette section met en relief les approches auxquelles les collectivités ont eu recours.

Vous apprendrez comment :

- **constituer un comité directeur** qui prendra les commandes de l'initiative

de CAA locale en menant des consultations, en prenant des décisions, en donnant une orientation stratégique, en se posant en ardent défenseur de l'initiative et en demandant des comptes.

- **former une équipe** afin qu'elle regroupe des gens d'expériences, de professions, de disciplines et de bagages différents qui sont prêts à élaborer et à promouvoir une vision pour votre initiative de CAA.
- **définir les rôles et les responsabilités**, en tenant compte du mandat et de la structure de gouvernance afin que les membres de l'équipe aient des rôles et des responsabilités bien établis.
- **mettre sur pied une infrastructure et réfléchir au financement**. Chaque collectivité est unique : certaines CAA demandent des subventions ou un financement municipal tôt dans le processus afin d'entreprendre leur planification et de consulter leurs citoyens, tandis que d'autres demandent du financement plus tard dans le processus afin de soutenir la mise en œuvre. Peu importe l'approche privilégiée, il est important de réfléchir au financement tôt dans le processus.
- **établir des principes directeurs** qui serviront de guide et de fondements à partir desquels vous prendrez vos décisions et qui favoriseront un attachement à l'initiative à long terme.
- **élaborer le profil de la collectivité-amie des aînés**, qui se veut un portrait de la situation actuelle des aînés au sein de votre collectivité.

- **discuter des buts** à l'aide de l'information provenant de la vision que vous avez élaborée pour votre CAA, du comité directeur et du profil de la collectivité.

## Étape 2 : Évaluer les besoins

À cette étape, vous apprendrez comment recueillir de l'information plus détaillée sur les priorités que vous devez poursuivre pour rendre votre collectivité plus conviviale à l'égard des aînés et établir l'adéquation personne milieu pour les aînés. Ce processus comprend une phase de consultation visant à rassembler des données auprès d'un large éventail d'intervenants de la collectivité et, plus particulièrement, des aînés, des personnes handicapées, des fournisseurs de soins et de services et des organismes communautaires. Cette section contient des renseignements détaillés pour vous aider à prendre le pouls des intervenants grâce à un ensemble de méthodes de consultation comme une évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité (sondage), des entrevues avec des personnes-ressources clés, des groupes de discussion et des rencontres dans le milieu.

Vous apprendrez comment :

- **miser sur les forces** qui existent déjà au sein de votre collectivité afin d'accélérer et de consolider vos travaux. Si votre municipalité locale chapeaute ou soutient votre initiative de CAA, l'expérience des employés ou des conseillers municipaux sera inestimable dans le cadre de votre projet. Voici certaines des stratégies

employées par des collectivités qui ont donné de bons résultats :

- collaborer avec une université ou un collège;
  - demander des conseils et une aide technique à des professionnels d'un domaine pertinent;
  - tirer profit de l'expérience et de l'expertise d'autres comités de CAA;
  - présenter une demande de subvention afin d'obtenir des fonds pour réaliser une évaluation des besoins.
- **réaliser une évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité (sondage)** qui est adaptée à votre situation géographique, sociale et démographique et qui comprend des questions sur les réalités locales. Cette tâche nécessite notamment de dresser une liste de questions et d'inciter les gens à répondre au sondage par différents moyens.
  - **recueillir de l'information** à l'aide de différentes méthodes (par exemple, **rencontrer des intervenants locaux et tenir des groupes de discussion et des rencontres communautaires**) afin de veiller à rejoindre un échantillon représentatif de la population d'aînés et d'intervenants clés au sein de votre collectivité.
  - **mettre à jour le profil de la collectivité-amie** des aînés élaboré à l'étape 1 une fois que vous avez terminé les consultations au sein de votre collectivité.

## Étape 3 : Élaborer un plan d'action

À cette étape, vous apprendrez comment choisir les démarches précises qui permettront de combler les principaux manques dans l'adéquation personne-milieu de votre collectivité et établir un plan d'action pour votre CAA qui prévoit des stratégies à court et à long terme pour améliorer la qualité de vie des aînés. En règle générale, un plan d'action comprend ce qui suit :

- un portrait de la collectivité-amie des aînés;
- une description du processus de consultation;
- un survol de la situation actuelle;
- un portrait de la collectivité que l'on cherche à atteindre (le plan d'action).

Vous apprendrez comment :

- **choisir des priorités** qui seront au cœur de votre plan d'action et pour lesquelles vous préciserez encore plus vos buts et objectifs de départ. La feuille de travail intitulée Établissement des priorités qui se trouve dans la [Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (<https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf>) pourrait vous être utile pour structurer vos constatations et préciser vos priorités.
- **préciser les buts et choisir des objectifs** afin de déterminer les changements à apporter et leur ampleur, les personnes visées par ceux-ci et les échéanciers. À cet égard,

la méthode de détermination des objectifs « SMART » (spécifique, mesurable, axé sur les résultats, réalisable et tenant compte d'un échéancier) est particulièrement utile.

- **prévoir des stratégies (mesures) pour combler les lacunes** afin d'élaborer un ensemble cohérent de changements, d'interventions et de programmes dans une partie ou l'ensemble des huit dimensions de la CAA en fonction des forces et des besoins locaux.
- **désigner des responsables**, parmi ceux établis par votre comité directeur, ainsi que des intervenants clés et d'autres partenaires disposés à vous prêter main forte, notamment en partageant avec vous leurs expériences et leurs relations.
- **évaluer l'adéquation entre les solutions proposées et les besoins et les capacités de la collectivité** avant d'aller de l'avant avec le projet afin de vérifier l'état de préparation de la collectivité et les obstacles à prévoir en cours de route.
- **établir des échéanciers et allouer des ressources** pour évaluer si votre comité directeur et vos partenaires ont la capacité, le temps et les ressources nécessaires à la mise en œuvre des mesures proposées dans votre collectivité. Les principaux facteurs à prendre en considération comprennent les ressources humaines, les partenariats, les finances et l'état de préparation.
- **créer un modèle logique de programme (MLP)** qui consiste à illustrer sous forme de feuille de route la vision que vous avez de votre collectivité afin qu'elle devienne

amie des aînés et accessible. Il s'agit également d'un bon moyen de communiquer votre vision et votre plan d'action pour la CAA. Un MLP est un document évolutif qui rapporte la meilleure estimation, ou hypothèse, possible quant à la façon dont votre plan d'action devrait se dérouler.

- **élaborer un plan d'action** à l'aide des huit dimensions afin de bien le structurer. De cette manière, vous aurez la certitude qu'un ensemble complet de stratégies est élaboré au fur et à mesure de l'avancement du processus d'établissement de votre CAA.
- **présenter le plan d'action pour la CAA au conseil municipal**, puisque l'adoption officielle de votre plan d'action par votre conseil municipal fera augmenter la probabilité que les stratégies clés fassent l'objet d'une attention soutenue au sein de la collectivité.

## Étape 4 : Mettre en œuvre et évaluer

À cette étape, vous apprendrez comment entreprendre la mise en œuvre, identifier les utilisateurs principaux, établir l'objet de votre évaluation, planifier les activités d'évaluation du processus et des résultats, et améliorer continuellement votre plan d'action pour la CAA.

Vous apprendrez comment :

- **tirer parti des gains rapides** afin d'enregistrer de petites réussites dès le début du projet, de montrer son utilité et de s'allier le soutien nécessaire à des projets de plus grande envergure.

- **exploiter les sources potentielles de financement.** Il peut s'agir de sources locales (comme la municipalité, des partenaires communautaires, des entreprises locales), ou provinciales ou fédérales (p. ex. des subventions gouvernementales, des subventions autres comme celles de la Fondation Trillium de l'Ontario).
- **modifier la structure de gouvernance** si vous constatez que la structure initiale de votre groupe ne convient plus.
- **chercher à conclure des partenariats avec le milieu universitaire** en offrant des possibilités de collaboration à des partenaires de ce domaine (chercheurs, étudiants) à cette étape de votre processus pour soutenir la mise en œuvre d'une mesure précise ou aller chercher un soutien pour la réalisation d'activités d'évaluation à venir.
- **identifier les utilisateurs principaux et la population ciblée.** Identifier les personnes, les groupes et les organisations qui utiliseront les résultats des activités d'évaluation et qui ont la capacité d'apporter des changements à l'initiative ainsi qu'à ses programmes, ses services ou ses projets.
- **définir les buts de l'évaluation** grâce à un dialogue continu avec des utilisateurs principaux et des intervenants.
- **observer les activités de mise en œuvre.** Une fois la mise en œuvre enclenchée, il faut surveiller et évaluer le processus afin de savoir si les activités du plan d'action se déroulent comme prévu.
- **évaluer le processus** pour aider votre collectivité à déterminer si les activités adaptées aux aînés que vous proposez atteignent les buts et les objectifs visés au départ.
- **choisir les questions d'évaluation** des résultats pour mesurer les effets du programme au sein de la population ciblée en évaluant les progrès vers l'atteinte des résultats ou des objectifs prévus du programme.
- **choisir les indicateurs** selon les questions clés relatives aux résultats devant être posées pendant l'évaluation. Un bon indicateur est précis et mesurable. Il faut choisir au moins un indicateur pour chaque résultat, mais un plus grand nombre d'indicateurs permet de recueillir plus de renseignements pour tirer des conclusions sur les répercussions de votre initiative de CAA.
- **choisir un format d'évaluation** qui vous aidera à déterminer dans quelle mesure votre initiative de CAA a atteint ses objectifs.
- **procéder à un exercice d'amélioration de la qualité** sur une base continue pour améliorer la mise en œuvre de votre plan d'action de la CAA, en utilisant les données recueillies pendant le processus et les évaluations des résultats.
- **faire rapport aux intervenants** sur les progrès et les réussites afin de favoriser la prise de décisions futures tenant compte des besoins des aînés, de générer de nouvelles occasions de collaboration et d'accroître la crédibilité et la responsabilisation entourant votre initiative.

# Conclusion

Le présent guide regroupe des données issues de nouvelles recherches et des expériences vécues par des collectivités en Ontario dans le cadre de leurs efforts visant à devenir plus conviviales à l'égard des aînés.

Il propose une approche globale et largement utilisée à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes communautaires dont l'objectif est de favoriser l'autodétermination, l'inclusivité et la responsabilisation.

Nous espérons que vous trouverez utiles les processus, les outils et les ressources contenus dans ce guide pour réaliser les objectifs que vous vous êtes donnés pour votre collectivité.

En unissant nos forces, en partageant les pratiques exemplaires et en tirant des leçons de nos réussites, nous pouvons favoriser la création de collectivités-amies des aînés en Ontario qui sont durables, inclusives et accessibles à tous.

# Contexte

## Genèse du concept de collectivité-amie des aînés

Une meilleure santé en général et une espérance de vie plus longue ont contribué à la croissance rapide du nombre et de la proportion d'aînés dans notre génération. Cette tendance a entraîné des bouleversements sans précédent dans la structure de la population à l'échelle mondiale<sup>1</sup>. Bien que l'on prévoie une diminution de la croissance de la population au Canada au cours de ce siècle, le nombre et la proportion d'aînés devraient toutefois continuer de croître, entraînant des reculs dans les rapports de dépendance démographique<sup>2</sup>. Or, il est reconnu que les populations vieillissantes apportent avec elles un lot de problèmes importants et incessants pour les collectivités, les réseaux de la santé et de soins et les systèmes social, politique et fiscal qui nécessitent des solutions novatrices de leur part.

S'inspirant d'une définition du concept de « vieillir en santé » comme étant « le processus de développement et de maintien des capacités fonctionnelles qui permet aux personnes âgées d'accéder au bien-être », l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis au point un vaste

programme de santé publique ayant pour but :

- a) d'adapter les systèmes de santé aux besoins des personnes plus âgées;
- b) de mettre sur pied des systèmes de soins de longue durée;
- c) de créer des environnements physiques et sociaux qui sont favorables aux aînés<sup>3</sup>.

Consciente des profondes répercussions qu'ont les populations importantes d'aînés sur les collectivités et leurs infrastructures, l'OMS a lancé en 2005 le projet mondial de « villes-amies des aînées » afin d'encourager des politiques, des services, des lieux et des structures permettant aux aînés de vieillir au sein de leur collectivité tout en restant actifs<sup>4</sup>.

L'OMS a relevé huit dimensions de la vie urbaine qui présentent des éléments communs et interagissent pour se répercuter directement sur les aînés : l'environnement physique (espaces extérieurs et bâtiments, logement et transports); l'environnement social (participation au tissu social, respect et inclusion sociale, et participation citoyenne et emploi); et le bien-être personnel (communication et information, et soutien communautaire et services de santé) [tableau 1]. Ces huit dimensions coïncident presque entièrement avec les « déterminants sociaux de la santé » de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), ce qui donne à penser qu'il serait judicieux d'adopter une approche de santé publique au vieillissement dans la mise sur pied des collectivités-amies des aînés (CAA).

Tableau 1

<b>Dimensions des collectivités-amies des aînés de l'OMS</b>	
<b>Environnement physique</b>	
Espaces extérieurs et bâtiments	Lorsque les gens considèrent leur quartier comme étant sûr et accessible, cela les encourage à pratiquer des activités extérieures et à participer à la vie en société. L'accessibilité consiste notamment à supprimer les obstacles qui restreignent les possibilités qu'ont les personnes handicapées, dont les personnes âgées qui ont des déficiences liées à l'âge.
Transports	L'état et la conception de l'infrastructure liée aux transports, comme les panneaux de signalisation, les feux de circulation et les trottoirs, ont une incidence sur la mobilité des personnes. L'accès à des transports en commun fiables et abordables gagne en importance lorsque la conduite devient de plus en plus stressante et difficile, voire n'est plus une option.
Logement	La disponibilité de logements adéquats et abordables comportant un certain choix de styles et d'emplacements et une certaine souplesse grâce à des éléments d'adaptation est essentielle pour les collectivités-amies des aînés.
<b>Environnement social</b>	
Participation au tissu social	La participation au tissu social comprend le niveau d'interaction des personnes âgées et handicapées avec les autres membres de la société, l'importance que la société elle-même accorde à cette interaction, et les mesures d'inclusion qu'elle prend à cette fin.
Respect et inclusion sociale	Les attitudes de la collectivité, comme le sentiment généralisé de respect et de reconnaissance du rôle que jouent les personnes âgées dans notre société, constituent des facteurs primordiaux d'établissement d'une collectivité-amie des aînés inclusive.

Tableau 1 (suite)

## Dimensions des collectivités-amies des aînés de l'OMS

### Environnement social (suite)

Participation citoyenne et emploi	La participation citoyenne comprend le désir des personnes âgées de prendre part aux aspects de la vie en collectivité qui vont au-delà des activités quotidiennes, comme le bénévolat et le fait de devenir actif sur la scène politique, de voter ou de se consacrer à des comités. La possibilité de continuer de travailler ou de trouver un nouvel emploi offre une sécurité économique aux personnes âgées. Cela comprend un accès à des environnements accessibles, notamment au travail.
-----------------------------------	--

### Bien-être personnel

Communication et information	Les collectivités-amies des aînés veillent à ce que l'information sur les activités communautaires ou les services importants soit facilement accessible et présentée dans un format qui convient aux personnes âgées et handicapées.
Soutien communautaire et services de santé	L'accès à des services de soutien et à des programmes de santé mentale et physique et la promotion de ceux-ci contribuent à la qualité de vie et à la satisfaction des besoins des aînés.

## Histoire des collectivités-amies des aînés en Ontario

Avant 2013, l'Ontario a déployé des efforts graduels pour faire en sorte que ses collectivités soient plus conviviales à l'égard des aînés, en ayant recours notamment à des outils politiques, à du financement, à du soutien technique et à des chercheurs afin de concevoir un guide adapté à sa réalité et un site Web passif faisant en quelque sorte office de dépôt pour toute la documentation entourant les CAA. En 2013, 36 initiatives de CAA étaient en cours à l'échelle de la province<sup>5</sup>. Entre 2013 et 2018, le ministère

des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) a appuyé le lancement de quatre nouveaux investissements stratégiques :

1. **Trouver la bonne adéquation : Guide pour des collectivités-amies des aînés** (2013). Ce guide provincial proposait aux collectivités et aux planificateurs un cadre unique et des ressources pour mettre au point, établir et évaluer des initiatives de CAA. Le guide présentait un processus en quatre temps pouvant être adapté à chaque collectivité :  
1) définir les principes locaux; 2) réaliser une évaluation personnalisée des besoins; 3) élaborer un plan d'action; et 4) mettre en œuvre et évaluer.

2. **Programme de subventions pour la planification communautaire amie des aînés de l'Ontario** (2015-2017). En 2015, le Ministère a versé des subventions à 56 collectivités pour les aider à devenir des CAA. Les municipalités de 20 000 habitants et moins avaient droit à des subventions pouvant atteindre 25 000 \$, tandis que celles de plus de 100 000 habitants avaient droit à des subventions pouvant atteindre 50 000 \$. Des 56 CAA ayant reçu une subvention, 46 étaient de nouvelles initiatives et 10 avaient déjà entrepris le processus, mais elles étaient toutes de géographies, de densités démographiques et de structures de gouvernance municipale différentes et avaient toutes des besoins locaux, des lacunes et des priorités qui leur étaient propres.
3. **Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés de l'Ontario** (2015 à aujourd'hui). Le gouvernement de l'Ontario a également financé, par l'entremise du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité. L'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés est gérée par le Centre for Studies in Aging and Health en partenariat avec l'Université Queen's et l'Université de Waterloo. [L'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés](https://sagelink.ca/caa) (<https://sagelink.ca/caa>) fait appel à une approche d'application et de partage des connaissances afin de favoriser et d'accélérer le développement de CAA qui se traduit par des efforts de sensibilisation sur le concept des collectivités-amies des aînés, de resserrement des liens au sein des collectivités et entre ces dernières, et de renforcement des capacités à l'échelon local. Plus de 80 CAA participent à l'Initiative (soit 18,9 % des 444 municipalités que comptait l'Ontario en 2018), en plus de quatre réseaux régionaux de collectivités-amies des aînés, du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité, d'organisations non gouvernementales et de chercheurs universitaires.
4. **Programme de reconnaissance des collectivités-amies des aînés de l'Ontario** (2018) (<https://www.ontario.ca/fr/page/distinctions-et-prix-communautaire#section-0>). Quarante collectivités ont reçu un prix de la part de la province en guise de reconnaissance pour leurs efforts et leur esprit d'initiative en vue de devenir une collectivité-amie des aînés.

## Les avantages rattachés aux collectivités-amies des aînés

Les collectivités-amies des aînés (CAA) mettent à profit les forces des personnes âgées en créant des environnements physiques et sociaux dans lesquels ils sont des membres actifs, valorisés et soutenus de la société. Les aînés qui vivent dans une CAA ont une meilleure qualité de vie, puisqu'ils ont plus d'occasions de se sentir compétents et autonomes et d'avoir des interactions sociales. Parmi les avantages rapportés pour les aînés, mentionnons un sentiment d'isolement moins répandu, une participation accrue à la vie en société, plus de bénévolat, une meilleure santé mentale et un meilleur sentiment d'estime de soi, une hausse de l'activité physique et un risque moindre de blessure (chutes), des infrastructures plus accessibles, et une meilleure connaissance des services communautaires et des soins de santé<sup>6-10</sup>.

C'est l'ensemble des résidents, peu importe leur âge, qui en bénéficie lorsque les collectivités adaptent leur prestation de services et aménagent leurs environnements sociaux et physiques en fonction des besoins des aînés. Les espaces accessibles qui répondent aux besoins des personnes âgées ou handicapées aident également les autres personnes qui se butent à des obstacles fonctionnels dans leur vie quotidienne, comme les mères, les parents qui ont des enfants en bas âge et des poussettes et les personnes qui ont des malaises de santé chroniques. Le tableau 2 illustre la gamme d'avantages rattachés aux CAA qui peuvent être cités lors de discussions avec différents intervenants des CAA pour démontrer leur valeur.

Tableau 2

## Avantages des collectivités-amies des aînés pour la population en général

### Avantages économiques

**Consommateurs fiables** – Les personnes âgées ont généralement plus de biens et moins de dettes que les autres groupes d'âge et peuvent également avoir beaucoup plus de pouvoir économique en tant que consommateurs.

**Revenus de tourisme** – Les personnes âgées injectent des dollars touristiques dans l'économie.

**Ressource supplémentaire pour la population active** – Nombreuses sont les personnes âgées qui travaillent et génèrent des revenus, à la fois pour elles mêmes et pour leur collectivité. Elles peuvent également être mises en contribution pour servir de mentors aux employés nouveaux et plus jeunes.

**Croissance économique** – Les personnes âgées sont souvent moins réticentes que les jeunes adultes à se lancer en affaires, ce qui donne un coup de pouce à l'économie locale<sup>11</sup>.

**Rétention au service du développement économique** – Le fait d'attirer ou de retenir des personnes âgées qui pourraient autrement quitter une collectivité peut être une stratégie de développement économique très profitable.

### Avantages sur le plan du capital social

**Bassin de bénévoles** – Les CAA abattent les obstacles au bénévolat et permettent aux aînés de continuer de servir leur collectivité grâce au bénévolat et à la participation citoyenne.

**Propension à donner plus généreusement** – Les Canadiens âgés de 65 à 74 ans ont donné en moyenne 715 \$ en 2013, tandis que ceux âgés de 75 ans et plus ont donné en moyenne 726 \$, comparativement à 513 \$ pour l'ensemble des Canadiens<sup>12</sup>.

**Prestation de soins** – Nombreux sont les résidents plus âgés qui aident leur famille étendue en prenant soin des générations plus jeunes. Ce soutien resserre la cohésion sociale et permet aux membres de la famille plus jeunes d'acquérir une certaine indépendance et de contribuer à l'économie locale.

**Collectivités intergénérationnelles dynamiques** – Les CAA sont, de nature, diversifiées. Lorsque des personnes qui en sont à des étapes différentes de leur vie cohabitent, la collaboration entre les générations mène à des collectivités plus soudées et plus dynamiques.

**Renforcement des liens communautaires** – Des liens forts avec son milieu de vie et les activités qui s'y déroulent mènent à une meilleure santé mentale et physique plus tard dans la vie. Les occasions d'entretenir des liens significatifs et d'avoir un rôle à jouer dans la société favorisent l'indépendance et l'autonomie des aînés<sup>13</sup>.

Tableau 2 (suite)

## Avantages des collectivités-amies des aînés pour la population en général

### Possibilités liées au logement

**Meilleures options en matière de logement** – L'offre de logements abordables et accessibles peut avoir des répercussions économiques et fiscales positives pour les secteurs public et privé, puisque la demande est plus forte et qu'il y a plus d'options créatives en matière de logement.

**Report des dépenses en santé** – Les CAA offrent une certaine continuité et plus de souplesse pour ce qui est des options de logement et des services de soutien, ce qui permet aux aînés de continuer de vivre dans leur résidence ou leur collectivité. Les déménagements sont moins fréquents, et les dépenses élevées devant être engagées par les secteurs public et privé pour les soins de longue durée dans un établissement sont reportées, voire n'ont pas lieu d'être.

### Possibilités liées à l'infrastructure matérielle

**Collectivités accessibles pour tous** – Les CAA procurent des environnements physiques et plus inclusifs dont tous bénéficient.

**Quartiers connectés** – Les CAA offrent un éventail d'options de transport accessibles, favorisant la mobilité et des quartiers connectés entre eux, ce qui fait gagner temps et argent aux résidents et améliorent la qualité de vie.

**Économies de coûts** – Investir dans des logements et des environnements adaptés aux aînés peut générer des économies de coûts pour les secteurs privé et public puisque cela permet aux aînés de vieillir dans leur milieu et d'éviter les soins de longue durée.

### Avantages sur le plan de la santé

**Augmentation des comportements sains** – Les CAA, en raison de leur conception et de leurs infrastructures, favorisent les comportements sains chez les aînés. Les quartiers qui sont propices à la marche sont associés à une plus grande activité physique dans tous les groupes d'âge<sup>14</sup>.

**Meilleure inclusion** – Les environnements adaptés aux aînés réduisent l'isolement social et améliorent la santé, la participation à la vie communautaire et l'inclusion.

**Avantages ciblés sur la santé** – Les principes à la base des CAA contribuent à faire diminuer les chutes et l'incidence de la démence et de la dépression au sein des populations.

# Utilisation du guide

Le présent guide regroupe des données issues de nouvelles recherches et des expériences vécues par des collectivités en Ontario dans le cadre de leurs efforts visant à devenir plus conviviales à l'égard des aînés. Il propose une approche globale et largement utilisée à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes communautaires dont l'objectif est de favoriser l'autodétermination, l'inclusivité et la responsabilisation.

Certaines collectivités sont déjà bien en voie de devenir une CAA, tandis que d'autres viennent tout juste d'entreprendre le processus. Ce guide peut à la fois servir d'ouvrage de référence étape par étape pour devenir une collectivité-amie des aînés à part entière et d'ouvrage de référence rapide afin d'y trouver les outils et les ressources répondant aux besoins immédiats de votre collectivité dans sa démarche visant à devenir conviviale à l'égard des aînés.

Le tableau 4 qui se trouve à la fin de la présente section peut vous aider à déterminer par où commencer dans le guide, selon l'étape où vous êtes rendus dans le processus visant à devenir une CAA.

## Le processus d'établissement d'une collectivité-amie des aînés

Ce guide contient de l'information et des ressources pour chacune des étapes interreliées du processus d'établissement d'une CAA :

**Étape 1 :** Définir les principes locaux

**Étape 2 :** Évaluer les besoins

**Étape 3 :** Élaborer un plan d'action

**Étape 4 :** Mettre en œuvre et évaluer

Devenir une collectivité-amie des aînés est une démarche itérative et continue qui vient se greffer et s'intégrer aux activités de planification et de développement déjà réalisées par les municipalités. Une fois qu'elles ont terminé la mise en œuvre et l'évaluation des projets communautaires à la quatrième étape, les collectivités réalisent bien souvent qu'elles doivent revenir à leur évaluation des besoins de départ et déterminer si leurs buts et leurs valeurs ont évolué ou si des projets ou des initiatives dans d'autres domaines pourraient les aider encore plus.

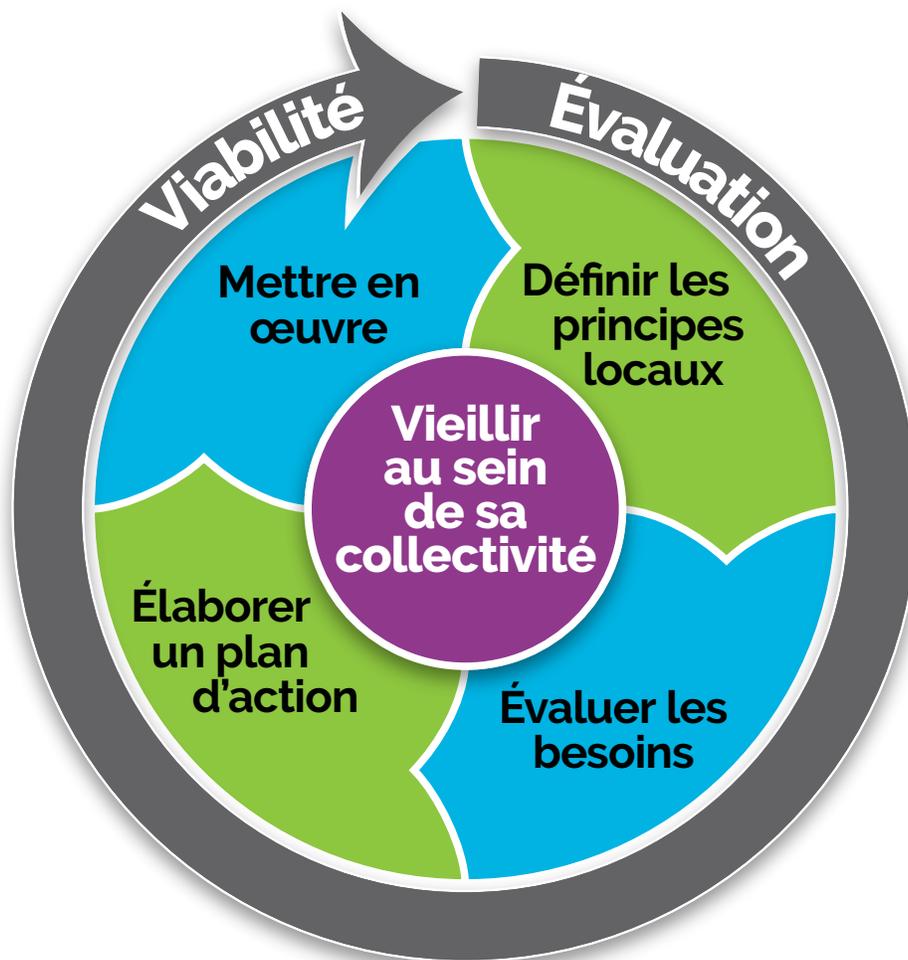
Il est impératif, **tôt dans le processus, de soulever la question de la viabilité et d'y réfléchir** si l'on veut rester sur son élan et continuer de réaliser des gains et des activités marquants et de répondre aux besoins en constante évolution des citoyens (*voir la section ci-dessous pour en savoir plus sur la question de la viabilité*).

Il importe également de comprendre que les activités d'évaluation ne commencent pas seulement lorsque la mise en œuvre des initiatives est enclenchée. **L'évaluation**

**doit faire partie intégrante du processus et être une activité continue** tout au long des quatre étapes du processus visant à devenir une CAA. Sans elle, il vous sera impossible d'adapter régulièrement l'évaluation des besoins de votre collectivité ou de soutenir la planification et la mise en œuvre de votre stratégie de CAA.

La nécessité d'accorder une attention constante à l'évaluation et à la viabilité est manifeste dans le cycle de planification relatif aux CAA.

Figure 1 : Le processus d'établissement d'une CAA



## Qu'y a-t-il de neuf dans le guide révisé?

### Obtenir des résultats : Gouvernance, vision, responsabilisation

Ce guide a pour but d'aider le groupe au sein de votre collectivité qui est responsable de l'initiative de CAA à élaborer et mettre en œuvre votre plan d'action de façon à atteindre les résultats qui y sont prévus et à s'acquitter de l'obligation d'accorder une attention constante à l'évaluation et à la viabilité tout au long du cycle de planification de la CAA.

Le processus d'établissement d'une CAA présenté aux présentes est inspiré du cadre *Getting to Outcomes*<sup>®</sup> (GTO) (Obtenir des résultats) au regard de la mise en œuvre. Le cadre GTO<sup>®</sup> se veut une approche à la collaboration communautaire qui repose sur la responsabilisation et l'amélioration au moyen de l'autodétermination. Le cadre GTO<sup>®</sup> est un outil largement utilisé depuis une trentaine d'années pour encourager l'autonomie et l'amélioration de la qualité dans les programmes d'amélioration de la santé de toutes sortes dirigés par les collectivités<sup>15-17</sup>.

L'approche GTO<sup>®</sup> intègre des exercices de réflexion et des activités en matière d'évaluation à toutes les étapes du processus d'établissement d'une CAA pour voir à ce que le plan d'action réponde aux besoins de la population locale, mise sur les forces et les capacités de la collectivité et permette de faire valoir la viabilité des mesures et des activités réalisées dans le cadre de l'initiative. Le recours aux outils

du cadre GTO<sup>®</sup> vous aidera à élaborer un plan détaillé pour la mise en œuvre et l'évaluation de votre plan d'action visant à devenir une CAA.

Le mot « responsabilisation » peut être intimidant parce qu'il s'accompagne souvent d'un élément punitif à la suite d'un échec. Pour les initiatives de collaboration communautaires comme les CAA, il s'agit plutôt de rendre des comptes à ses intervenants, c'est-à-dire les résidents et, plus particulièrement, les aînés, les partenaires, la municipalité et les bailleurs de fonds, entre autres. Le cadre GTO<sup>®</sup> attribue à la responsabilisation une définition qui peut être appliquée à toute initiative ou à tout programme :

[Traduction] La responsabilisation est le fait de tenir compte systématiquement de tous les éléments indispensables de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes dans le but d'atteindre des résultats<sup>18</sup> (p. 1).

Le guide révisé reproduit les dix questions posées dans le cadre GTO<sup>®</sup> sur la responsabilisation dans le cadre des programmes, auxquelles deux questions sur la gouvernance et la vision ont été ajoutées en guise de point de départ pour veiller à ce que le groupe responsable du processus d'établissement de la CAA soit représentatif de la collectivité et guidé par une vision plus élargie de l'effort de collaboration qui peut être fait par les membres de la collectivité. Par conséquent, les volets de l'initiative de CAA de votre collectivité ayant trait à la gouvernance, à la vision et à la responsabilisation peuvent être déterminés en répondant aux **12 questions relatives aux processus d'établissement d'une CAA** énoncées

ci-dessous et en ayant recours aux outils connexes de réflexion collective :

1. Les bonnes voix sont-elles à la table? **(Gouvernance)**
2. Quelle est la vision derrière l'initiative de collaboration? **(Vision)**

Questions tirées du cadre GTO®

3. Quels sont les besoins et les forces au sein même de la collectivité? **(Besoins/ressources)**
4. Quels sont les buts à court et à long terme, les populations ciblées et les objectifs? **(Buts)**
5. Quels changements, interventions ou programmes devrait-on instaurer pour atteindre nos buts et nos objectifs dans le cadre de l'initiative de CAA? **(Pratiques exemplaires)**
6. Quelles mesures doivent être prises pour adapter les stratégies choisies à la réalité de la collectivité? **(Adéquation)**
7. Quels partenariats, capacités organisationnelles et ressources sont nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action? **(Capacités)**
8. Comment le plan d'action sera-t-il mis en œuvre? **(Plan)**
9. Quels moyens seront pris pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action? **(Évaluation du processus)**
10. Dans quelle mesure le plan d'action est-il efficace? **(Évaluation des résultats)**
11. Comment la qualité du plan d'action peut-elle être améliorée au fil du temps? **(Amélioration de la qualité)**
12. Si le plan d'action est efficace, que peut-on faire pour qu'il soit maintenu et actualisé? **(Viabilité)**

Vous pouvez utiliser les questions, les démarches et les outils du processus d'établissement d'une CAA à chacune des étapes de votre initiative. Bien que les questions soient dans un ordre précis, elles peuvent être utilisées dans le désordre. Si la planification et la mise en œuvre de votre plan d'action sont déjà bien entamées, inutile de revenir en arrière pour recommencer à la première question. Commencez plutôt par les questions qui ont le plus de pertinence pour vous à l'étape où vous êtes rendu ou que vous êtes sur le point d'entreprendre. En ayant recours aux 12 questions permettant de lier entre eux les principaux volets de ses travaux, votre groupe de planification démontre qu'il a à cœur d'obtenir des résultats dans son travail si important qui permettra d'améliorer la qualité de vie des aînés de votre collectivité.

## Études de cas et conseils pratiques

La clé de la réussite à long terme consiste à reconnaître et à partager les initiatives de CAA en Ontario qui ont été couronnées de succès et d'en tirer des leçons. C'est pourquoi ce guide cite certains exemples, présentés sous la forme suivante :

- **Études de cas** – Neuf études de cas examinent de près des initiatives mises en œuvre par des collectivités pour devenir plus conviviales à l'égard des aînés dans les huit dimensions établies par l'OMS. Chaque étude de cas décrit l'initiative mise en œuvre ainsi que les partenaires du programme, le financement, les difficultés rencontrées, les retombées et les plans de viabilité.

- **Conseil pratique** – À chaque étape, des astuces et des leçons apprises pendant le processus et tirées de véritables initiatives de CAA seront partagées afin de mettre au jour des questions communes à plusieurs collectivités qui surviennent aux étapes de planification et de mise en œuvre.

## Viabilité

En règle générale, il faut compter au moins trois ou quatre ans pour réaliser en entier les quatre étapes du processus permettant de devenir une CAA. Ce peut être un problème pour les groupes qui ne bénéficient pas d'une infrastructure, de procédés et de ressources pour les aider à mener à bien leurs efforts. Pour assurer la viabilité du projet, il faut :

- former des partenariats continus et productifs entre un réseau de personnes, de groupes, d'organisations et de planificateurs déterminés à instaurer des principes de convivialité à l'égard des aînés au sein de la collectivité;
- encourager des organisations déjà en place à incorporer des activités adaptées aux aînés dans leurs missions fondamentales;
- produire des conclusions d'évaluation avec documents à l'appui qui démontrent les avantages rattachés aux collectivités-amies des aînés;
- trouver des sources de soutien financier et non financier à long terme.

Malheureusement, les subventions sont dans bien des cas relativement peu élevées, à durée limitée et ne couvrent pas la période complète nécessaire pour mener à bien le projet de CAA. Par ailleurs, les groupes responsables de l'initiative ne disposent pas toujours des ressources, du personnel et des dispositifs de soutien nécessaires. Malgré ces contraintes, de nombreuses collectivités en Ontario poursuivent leurs efforts visant à mener leur projet à bon port. Ces collectivités ont fait ressortir huit facteurs, énumérés dans le tableau 3 ci-dessous, qui sont essentiels selon elles à la réussite d'une initiative de CAA. Il est recommandé de tenir compte de ces facteurs dès que l'on entreprend le processus d'établissement d'une CAA et tout au long de celui-ci. Une liste de vérification figure à la fin du guide, dans la section *Rester sur son élan et sur la voie de la réussite*.

Tableau 3

## Facteurs propices à la viabilité

### 1. Financement

- Chercher à obtenir un financement souple auprès de plusieurs sources
- Tirer parti de fonds déjà obtenus dans le cadre d'initiatives connexes
- Utiliser une analyse de rentabilisation qui traite d'aspects à valeur ajoutée pour des groupes comme les entreprises, la municipalité, les fournisseurs de soins de santé, etc.

### 2. Leadership, gouvernance et infrastructure

- Faire des parallèles entre la planification et les activités rattachées à la CAA et les priorités des partenaires clés (p. ex. municipalités, santé publique)
- Mettre à contribution des personnalités de renom qui représentent différents groupes d'intervenants et secteurs géographiques au sein de la collectivité
- Désigner un employé ou un secteur qui se consacrera au projet
- Coordonner et communiquer les efforts entre les municipalités de palier inférieur et supérieur (s'il y a lieu) et entre les ministères municipaux
- Désigner un responsable principal qui peut engager des ressources
- Établir ou consolider un partenariat entre la municipalité et la collectivité

### 3. Harmonisation stratégique

- Harmoniser l'initiative avec des priorités municipales, régionales, provinciales et fédérales
- Tirer profit des conditions favorables, comme les élections, les calendriers budgétaires, etc.

### 4. Stratégies de communication

- Communiquer des anecdotes et des messages pertinents à l'échelle locale
- Utiliser une stratégie tous azimuts dans les médias pour rejoindre le plus de gens possible
  - Évaluez si vous devez communiquer et distribuer de la documentation dans d'autres langues, par exemple si votre collectivité se trouve dans une région francophone désignée
- Mettre en place des canaux de communication bidirectionnels
- Éviter d'avoir recours aux solutions de communication qui sont de mise pour les grands centres urbains dans les petites collectivités rurales

Tableau 3 (suite)

## Facteurs propices à la viabilité

### 5. Stratégies à long terme

---

- Aborder les priorités locales et provinciales importantes (comme les plans relatifs à l'accessibilité et aux transports) ainsi que les organisations et les programmes établis sous l'angle des CAA et en employant le vocabulaire inhérent à ce concept
  - Envisager d'harmoniser l'initiative avec les priorités locales en matière d'accessibilité et d'abattre les obstacles à l'accès
  - Réfléchir à la planification de la relève tout au long des quatre étapes du processus de CAA
- 

### 6. Inclusivité des divers segments de la population

---

- Se tenir au fait des besoins propres à chaque segment de la population de la collectivité
  - Mobiliser tous les groupes de façon significative et en tenant compte de leurs particularités
  - Offrir une formation sur la sensibilisation culturelle
- 

### 7. Participation du milieu universitaire

---

- Faire appel à des étudiants et des partenaires intéressés du milieu universitaire comme ressource
  - Mettre à contribution des personnes qualifiées et aguerries du milieu universitaire pour rédiger des demandes de subventions, des évaluations, des techniques de sondage, des indicateurs et des analyses de données
- 

### 8. Établir une masse critique

---

- Mettre les aînés à contribution
  - Réseauter avec des intervenants
  - Participer à des réseaux régionaux et provinciaux afin de partager des connaissances et des expériences
  - Mettre tout en œuvre pour qu'il y ait de vastes partenariats intersectoriels entre les secteurs public, bénévole et privé
  - Veiller à employer une approche ascendante et non descendante dans la planification et la mise en œuvre
  - Appliquer une approche intergénérationnelle
-

## Trousse d'outils pour des collectivités-amies des aînés et autres ressources

Tout au long de ce guide, vous verrez des renvois aux outils et aux ressources ci-dessous qui sont fort utiles pour mener à bien une initiative de CAA :

- **Trousse d'outils** – La [Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) comprend des outils et des modèles pour vous aider tout au long de votre initiative de CAA.
- **Liste de ressources en ligne** (https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) – Ce site contient une liste dynamique de ressources afin de fournir un contexte supplémentaire, des pratiques prometteuses et des renseignements généraux pour orienter vos travaux.
- **Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés de l'Ontario** (https://sagelink.ca/caa) – L'initiative de soutien a été mise en place pour offrir de l'aide aux collectivités ontariennes souhaitant devenir une CAA. L'initiative vise à sensibiliser davantage la population sur les liens qui existent au sein des CAA et entre ces dernières, et les capacités locales de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

## Addenda sur les populations diversifiées

L'Ontario, qui est l'une des provinces fondatrices du Canada, peut se targuer d'avoir une histoire et une culture aussi riches que diversifiées et est constitué d'une multitude de petites collectivités rurales et urbaines uniques en leur genre ayant accueilli des populations immigrantes et autochtones ethnoculturelles et comptant une population vieillissante. Le guide [Pour un Ontario plus inclusif : Addenda sur les populations diversifiées](https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) se veut une source d'information détaillée sur ces populations et les facteurs à prendre en considération lorsqu'elles sont mises en contribution dans le cadre d'une initiative de CAA.

Les petites collectivités urbaines et rurales nécessitent parfois des stratégies adaptées à leur réalité pour contourner les restrictions relatives au financement, à la composition démographique, aux transports et aux distances à couvrir, aux lacunes dans les infrastructures, aux différences culturelles, à un accès réduit à une expertise en planification et en politiques, et aux perspectives moindres de conclure des partenariats<sup>19</sup>. Tout projet peut être entravé par un accès limité aux ensembles de compétences nécessaires en gestion de projet, en planification des immobilisations, en développement communautaire et en gestion du changement, ce qui contraint les promoteurs à faire appel à des consultants externes coûteux, dont plusieurs n'ont

que peu ou pas d'expérience directe du concept de CAA et ne peuvent collaborer avec des collectivités dans le cadre d'initiatives à long terme.

En 2016, les immigrants représentaient 29,1 % de la population de l'Ontario, une proportion record dans la province depuis près d'un siècle<sup>20</sup>. La majorité des nouveaux immigrants sont originaires d'ailleurs que l'Europe, plus de la moitié des immigrants plus âgés (âgés de 55 ans et plus) arrivés récemment provenant de la Chine ou de l'Asie du Sud<sup>20</sup>. Moins de la moitié des immigrants âgés affirment parler couramment l'anglais ou le français, malgré le fait que bon nombre d'entre eux aient un niveau de scolarité plus élevé que leurs pairs canadiens<sup>21, 22</sup>. La pauvreté peut aussi être problématique, les aînés immigrants enregistrant des taux de faible revenu chroniques parmi les plus élevés à 30 %, comparativement à 2 % chez les autres adultes nés au Canada<sup>23</sup>. De plus, les données mettent en lumière un relâchement des liens de piété filiale traditionnels, les jeunes immigrants étant plus enclins à adopter les attitudes culturelles occidentales<sup>24</sup>. Ces données laissent entendre que les immigrants plus âgés récemment arrivés au pays sont plus vulnérables sur le plan des finances, des conditions de vie et de la santé. Les immigrants âgés, et plus particulièrement les femmes lorsqu'elles sont comparées aux femmes canadiennes, sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé, d'être financièrement désavantagés et de rencontrer plus d'obstacles pour avoir accès aux services

dont ils ont besoin pour rester en bonne santé<sup>25</sup>. Avec ce paysage de plus en plus diversifié à l'échelle de la province, ces tendances et ces problématiques au sein de la population mettent en exergue la nécessité de tenir compte des besoins des populations immigrantes âgées dans la planification des collectivités ontariennes. D'où l'importance, lorsque l'on entreprend un projet de CAA, de consulter le profil démographique de la collectivité sur le site de Statistique Canada afin de comprendre la composition ethnoculturelle précise de votre région.

L'importance de tenir compte de la démographie et des politiques dans une initiative de CAA n'est pas moindre pour les collectivités autochtones que pour la population canadienne dans son ensemble et pourrait même être plus urgente. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans se définissant comme Autochtones a plus que doublé entre 2006 et 2016<sup>26</sup>. Une attention particulière se doit d'être accordée aux Autochtones âgés qui vivent en Ontario compte tenu des conséquences intergénérationnelles des pensionnats indiens et des politiques connexes qui ont contribué à engendrer une multitude de défis et de besoins uniques sur les plans socioéconomique et géographique et au regard de la santé mentale et des maladies chroniques. Les principes, les ressources et les interventions relatifs aux CAA devraient être adaptés de façon à promouvoir une mobilisation, une collaboration et une inclusion réfléchies et adaptées sur le plan culturel.

Le document *Pour un Ontario plus inclusif :  
Addenda sur les populations diversifiées*  
([https://files.ontario.ca/mssa-addenda-  
populations-diversifiees-fr-2021-01-01.  
pdf](https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf)) décrit le contexte unique de chacun  
des groupes susmentionnés et offre des  
recommandations et des conseils sur  
la personnalisation et l'adaptation de  
l'initiative de CAA lorsque vient le temps  
de collaborer avec eux.

## Utilisation du guide

Tableau 4

<b>Comment utiliser le Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires</b>		
<b>Est-ce l'état de la situation dans votre collectivité?</b>	<b>Vous posez-vous ces questions?</b>	<b>Point de départ</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a eu peu de discussions sur les besoins des aînés dans votre collectivité en général.</li> <li>• L'idée de devenir une CAA n'a jamais été soulevée lors des réunions du conseil municipal.</li> <li>• Aucun groupe de discussion n'a eu lieu pour se pencher sur les conséquences de devenir une collectivité « plus âgée ».</li> <li>• Aucun sondage n'a été réalisé à l'échelle de la collectivité afin de connaître les besoins des aînés.</li> <li>• Plus de membres de votre collectivité reçoivent un diagnostic d'invalidité, ou plus d'aînés ou d'adultes plus âgés reçoivent un diagnostic d'invalidité causé par le vieillissement.</li> <li>• Aucun comité directeur n'a été formé pour chapeauter l'initiative de CAA.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les bonnes voix sont-elles à la table? <b>(Gouvernance)</b></li> <li>2. Quelle est la vision derrière l'initiative de collaboration? <b>(Vision)</b></li> </ol>	<p>Étape 1 : Définir les principes locaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'idée de devenir une CAA fait partie des discussions au sein de la collectivité et lors des réunions du conseil municipal.</li> <li>• Plusieurs groupes de discussion ont été tenus pour aborder les conséquences de devenir une collectivité « plus âgée ».</li> <li>• Une évaluation à l'échelle de la collectivité des besoins des aînés est la prochaine étape logique, mais on ne sait trop encore quelles données recueillir et comment les recueillir.</li> <li>• Il serait utile, pour savoir où l'on s'en va, de connaître le champ d'action des outils actuels de collecte de données et les dimensions liées aux CAA sur lesquelles axer les efforts.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Quels sont les besoins et les forces au sein même de la collectivité? <b>(Besoins/ressources)</b></li> </ol>	<p>Étape 2 : Évaluer les besoins</p>

Tableau 4 (suite)

<b>Comment utiliser le Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires</b>		
<b>Est-ce l'état de la situation dans votre collectivité?</b>	<b>Vous posez-vous ces questions?</b>	<b>Point de départ</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs groupes de discussion ont été tenus pour aborder les conséquences de devenir une collectivité « plus âgée ».</li> <li>Une évaluation à l'échelle de la collectivité des besoins des aînés a été réalisée et les résultats ont été regroupés dans un rapport du conseil.</li> <li>Un groupe consultatif a été constitué pour chapeauter l'initiative de CCA.</li> <li>Le rapport du conseil municipal servira de fondement à l'élaboration d'un plan d'action tenant compte des besoins des aînés, mais il demeure des interrogations concernant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ce plan.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les buts à court et à long terme, les populations ciblées et les objectifs? (<b>Buts</b>)</li> <li>Quels changements, interventions ou programmes devrait-on instaurer pour atteindre nos buts et nos objectifs dans le cadre de l'initiative de CAA? (<b>Pratiques exemplaires</b>)</li> <li>Quelles mesures doivent être prises pour adapter les stratégies choisies à la réalité de la collectivité? (<b>Adéquation</b>)</li> <li>Quels partenariats, capacités organisationnelles et ressources sont nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action? (<b>Capacités</b>)</li> </ol>	<p>Étape 3 : Élaborer un plan d'action</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan d'action pour une initiative de CAA a été élaboré, mais il demeure des interrogations sur la manière d'entreprendre la mise en œuvre.</li> <li>Il existe au sein de votre collectivité des incertitudes quant à la manière d'évaluer votre initiative de CAA.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Comment le plan d'action sera-t-il mis en œuvre? (<b>Plan</b>)</li> <li>Quels moyens seront pris pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action? (<b>Évaluation du processus</b>)</li> <li>Dans quelle mesure le plan d'action est-il efficace? (<b>Évaluation des résultats</b>)</li> <li>Comment la qualité du plan d'action peut-elle être améliorée au fil du temps? (<b>Amélioration de la qualité</b>)</li> </ol>	<p>Étape 4 : Mettre en œuvre et évaluer</p>

Tableau 4 (suite)

Comment utiliser le Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires		
Est-ce l'état de la situation dans votre collectivité?	Vous posez-vous ces questions?	Point de départ
<ul style="list-style-type: none"> <li>Votre collectivité veut rester sur son élan et sur la voie de la réussite avec l'initiative de CAA, mais ignore comment y arriver.</li> </ul>	12. Si le plan d'action est efficace, que peut-on faire pour qu'il soit maintenu et actualisé? ( <b>Viabilité</b> )	Rester sur son élan et sur la voie de la réussite

## Termes clés

**Accessibilité** – Terme général utilisé pour décrire la facilité avec laquelle une personne peut obtenir, utiliser et exploiter quelque chose (p. ex. un appareil, un service, un environnement et de l'information). Le terme suppose une planification, une conception et un effort réfléchis afin de supprimer les obstacles pour les personnes handicapées. L'accessibilité profite à la population dans son ensemble, car elle rend les choses plus pratiques et plus faciles à utiliser pour tous, y compris les personnes âgées et les familles avec de jeunes enfants.

**Adéquation personne-milieu** – Concordance entre ce dont les gens ont besoin pour bien vieillir et les ressources disponibles au sein de la collectivité pour les y aider.

**Amélioration de la qualité** – Processus planifié, officiel, systématique et continu qui a pour but d'atteindre de meilleurs résultats<sup>30</sup>. Il s'agit de se servir des moyens prévus dans le processus pour mesurer la qualité des services offerts (le cas échéant) et les indicateurs de résultats pour le processus

de la prestation de services (le cas échéant) sur une base continue afin de trouver des solutions porteuses d'améliorations.

**Besoin** – Problème « dont on doit se préoccuper et qui doit être résolu ». Il s'agit de la différence ou de l'écart entre l'état des choses actuel et l'état des choses visé pour un groupe cible dans une situation donnée, p. ex. les aînés dans une collectivité<sup>27</sup>.

**Buts** – Énoncés de portée générale qui décrivent les répercussions à long terme de ce que l'initiative de CAA permettra d'accomplir à l'avenir. Les buts déterminent l'orientation générale des efforts de planification et de mise en œuvre des stratégies prévues dans le plan d'action visant à créer une CAA.

**Collectivité** – Groupe de personnes qui vivent en un même endroit ou qui ont des caractéristiques précises en commun (p. ex. des intérêts, des buts ou une identité). Une collectivité peut être reconnue à différents niveaux : par des frontières municipales ou, de façon plus générale, par région, ou de façon plus précise, par village ou quartier.

**Comité directeur** – Comité qui prend les décisions concernant les priorités et les engagements d'une organisation ou d'une cause et qui assure le bon déroulement des opérations. Dans le domaine des collectivités-amies des aînés, ce terme est utilisé dans un sens général pour désigner quiconque au sein du « groupe » local qui supervise les travaux réalisés dans le cadre de l'initiative de CAA.

**Évaluation des besoins** – Processus systématique visant à relever les différences ou les écarts entre la situation actuelle des aînés dans une collectivité et ce qu'elle devrait être, de manière à les classer en ordre de priorité et à établir des critères pour la prise de décisions relative aux solutions envisageables et à l'affectation des ressources.

**Évaluation des résultats et de l'efficacité** – Mesure des répercussions du programme au sein de la population ciblée en évaluant les progrès réalisés à ce jour vers l'atteinte des résultats ou des objectifs visés par le programme<sup>28</sup>.

**Évaluation du processus** – Processus visant à déterminer si les activités du programme ont été réalisées comme elles le devaient.

**Forces** – Programmes, services, expériences positives et qualités au sein de la collectivité qui favorisent un mode de vie actif et autonome chez les aînés, même ceux qui voient leurs fonctions se détériorer. Il est important de miser et de faire fond sur l'éventail des forces à sa disposition (compétences organisationnelles, communautaires ou individuelles) afin d'améliorer la qualité de vie des aînés de la collectivité.

**Indicateurs de résultat** – Caractéristique ou changement précis, observable et mesurable (quantitativement ou qualitativement) qui représente un progrès vers l'atteinte d'un but<sup>29</sup>.

**Intervenant** – Personne, groupe, organisation, secteur, structure ou réseau qui poursuit un intérêt. Les intervenants peuvent réaliser des pertes ou des gains si la situation demeure la même ou évolue.

**Modèle logique de programme (MLP)** – Illustration qui montre comment les ressources et les activités prévues dans le plan d'action de l'initiative de CAA mèneront aux résultats escomptés.

**Objectifs** – Changements précis et mesurables anticipés pour les aînés dans la municipalité grâce à un plan d'action visant à créer une CAA. Autrement dit, les objectifs sont les résultats désirés de l'initiative de CAA.

**Plan d'action** – Suite d'étapes devant être suivies ou d'activités devant être réalisées efficacement pour qu'une stratégie réussisse. Les plans d'action répondent généralement aux questions suivantes : Quel est l'objectif du plan? Quand sera-t-il mis en œuvre? Par qui? Quelles ressources sont nécessaires?

**Population(s) ciblée(s)** – Destinataire(s) ciblé(s) dans le plan d'action de l'initiative de CAA d'après les besoins et les forces au sein de la collectivité et leur ordre de priorité. La population ciblée peut être vaste (p. ex. « tous les aînés de la municipalité ») ou, au contraire, très précise (p. ex. « tous les aînés qui vivent dans le quartier "X" »). Il se peut que les populations ciblées diffèrent selon les parties du plan d'action de l'initiative de CAA.



# ÉTAPE 1 :

Définir les  
principes locaux



## Questions liées au processus d'établissement d'une CAA

## Tâches principales

1. Les bonnes voix sont-elles à la table?  
(**Gouvernance**)

- Constituer un comité directeur
- Former une équipe de façon à ce qu'elle regroupe des représentants de différents groupes de la population
- Définir les rôles et les responsabilités
- Mettre sur pied une infrastructure et réfléchir au financement

2. Quelle est la vision derrière l'initiative de collaboration? (**Vision**)

- Établir des principes directeurs
- Élaborer le profil de la collectivité-amie des aînés
- Discuter des buts

À cette étape, vous apprendrez comment constituer une structure de planification entourant une initiative locale et déterminer les dimensions des CAA qui cadrent le plus avec votre collectivité.

La définition des principes locaux pour la CAA – une tâche que tout groupe de personnes motivées peut accomplir – est un élément fondamental du développement communautaire de base. Cette section met en relief les approches auxquelles les collectivités ont eu recours pour entreprendre la planification de leur initiative de CAA.

### Question 1 : Les bonnes voix sont-elles à la table?

#### Constituer un comité directeur

Le comité directeur prendra les commandes de l'initiative de CAA locale en menant des consultations, en prenant des décisions, en donnant une orientation

stratégique, en se posant en ardent défenseur de l'initiative et en demandant des comptes.

#### Conseil pratique :

« [Vous] avez besoin d'un groupe bien établi (p. ex. conseil des aînés, bureau de santé publique, conseil municipal, comité directeur) pour chapeauter les travaux » – Participant du Réseau régional du Nord-Est

Avoir un groupe bien établi ajoutera de la crédibilité et de la légitimité à votre initiative. Le fait de convaincre plusieurs intervenants de travailler main dans la main élargira le champ de compétence – et la sphère d'influence – de votre équipe.

Dans une initiative de CAA, la collectivité et ses dirigeants sont vus comme des agents du changement. Les collectivités – notamment les intervenants des secteurs public et privé – sont composées de citoyens actifs en mesure de générer

des changements dans leurs propres domaines et sphères d'influence.

Tôt dans le processus de planification de votre initiative de CAA, vous devez vous adjoindre le concours d'ambassadeurs locaux provenant de différents milieux qui sont en mesure de donner un bon départ au projet afin de progresser vers des discussions plus structurées (p. ex. des groupes de discussion). Le but, au bout du compte, consiste à instaurer un climat de collaboration entre un groupe d'intervenants locaux et de tous les milieux (conseil et employés municipaux; chefs d'entreprise; membres d'un comité local; conseils de planification sociale; organisations d'une faculté universitaire ou collégiale) pour élaborer des principes directeurs, une vision et des buts qui porteront votre initiative de CAA.

### **Conseil pratique :**

« **Trouvez des employés et des politiciens municipaux qui pourraient plaider en faveur de votre initiative** »

– **Participant du Réseau régional de l'Ouest**

Tout au long de votre processus visant à mettre sur pied votre CAA, il sera important que vous puissiez compter sur des ambassadeurs municipaux en mesure de fournir le leadership nécessaire pour stimuler le changement, surtout dans tous les aspects de l'environnement physique de la CAA. Vous devrez sans doute aussi obtenir l'approbation de votre plan d'action par le conseil municipal plus tard dans le processus. L'idéal est d'établir ces relations tôt dans le

processus et de mettre à contribution les intervenants municipaux et politiques afin qu'ils agissent en tant que porte-parole et d'ambassadeurs de vos travaux.

### **Former une équipe**

Regroupez des gens d'expériences, de professions, de disciplines et de bagages différents qui sont prêts à élaborer et à promouvoir une vision pour votre initiative de CAA. Votre équipe n'a pas à regrouper toutes les personnes susceptibles d'interagir avec les aînés de votre collectivité et de défendre leurs intérêts. Le comité directeur doit plutôt regrouper des personnes qui se montrent dès le départ intéressées, voire passionnées, par le concept d'inclusivité et de convivialité à l'égard des aînés. Idéalement, il doit s'agir de personnes qui ont du temps à consacrer à l'initiative et qui feront du comité leur priorité. Votre comité directeur devrait comprendre des représentants de ces groupes :

- des aînés de différents milieux (p. ex. des personnes handicapées qui vieillissent, des personnes autochtones, noires et de couleur, des francophones, des aînés immigrés et des aînés appartenant à la communauté 2SLGBTQI+);
- des fournisseurs de services de la collectivité;
- des employés municipaux;
- d'autres intervenants jouant un rôle clé.

## Conseil pratique :

« Faites appel à un éventail de partenaires externes dotés d'une expertise variée »

– Participant du Réseau régional du Centre

Il ne suffit pas de tenir compte uniquement de la représentation organisationnelle, mais également du savoir-être des gens avec qui vous travaillez. Pouvez-vous rallier des intervenants qui sont de véritables animateurs, leaders, évaluateurs? Pouvez-vous rallier des personnes qui ont de bonnes relations au sein de la collectivité, ou des personnes qui ont de l'expérience dans la conception de documents? Il n'est pas nécessaire de posséder toutes ces compétences, pour peu que l'on sache en gros vers qui se tourner et ce que ces personnes peuvent vous apporter.

« Établissez tôt dans le processus le soutien de la municipalité et entre les paliers » – Participant du Réseau régional de l'Est

Ces canaux de communication seront d'une importance capitale pour veiller à ce que les principaux décideurs s'investissent dans le projet et à ce qu'il n'y ait aucun chevauchement.

Une analyse des différents intervenants peut être utilisée pour identifier ceux qui sont les plus importants (primaires et secondaires) en raison d'un intérêt marqué pour les enjeux liés aux CAA. Des outils comme la **Grille pouvoir contre intérêts** (Trousse d'outils) peuvent aider à mener à bien ce processus, en évaluant

où se situent vos intervenants sur chaque axe afin de mieux comprendre comment les mettre stratégiquement à contribution et communiquer avec vos partenaires.

## Définir les rôles et les responsabilités

Au fur et à mesure que l'équipe prend de l'ampleur, ses membres devraient se voir confier des rôles et des responsabilités bien établis. Vous devez – en équipe – élaborer un *Mandat* (Trousse d'outils) afin d'exposer en termes clairs les rôles et les responsabilités. Il pourrait être bon d'y inclure aussi les points suivants :

- Objet
- Portée
- Pouvoirs et processus décisionnels
- Composition
- Fréquence et fonctionnement des réunions
- Date de révision

Votre structure de gouvernance pourrait être appelée à changer au fur et à mesure que vos travaux avancent, puisque la structure d'un comité change souvent une fois que l'on passe à la phase de mise en œuvre de l'initiative de CAA. Le fait de fixer une date de révision aidera votre comité à dresser un bilan en cours de route afin de déterminer si la structure de gouvernance est toujours efficace. Les comités directeurs de projets de CAA en Ontario disposent d'un large éventail de modèles de gouvernance et de gérance. En voici quelques-uns :

- un comité composé de membres du Conseil municipal;
- un comité directeur;

- un comité directeur composé de membres de la collectivité;
- une constellation collaborative (dans laquelle un groupe central occupe un rôle de gérance du mouvement et une série de groupes satellites se consacrent à des questions ou des priorités précises).

## Mettre sur pied une infrastructure et réfléchir au financement

Peu importe la forme que prendra votre comité directeur, vous aurez besoin d'une personne qui agira à titre d'ambassadrice, de présidente ou de responsable afin de porter l'initiative et d'aller chercher les ressources nécessaires. Il peut s'agir d'un bénévole, d'un employé qui se consacre exclusivement à cette tâche ou d'une personne qui comprend dans son mandat des activités adaptées aux aînés.

### Conseil pratique :

« Vous avez besoin d'une personne dévouée, d'une personne qui se consacre entièrement – et non à temps perdu – à mener l'initiative à bon port »  
– Participant du Réseau régional de l'Ouest

Il viendra un temps dans le processus où votre groupe aura besoin de fonds pour aller de l'avant. Chaque collectivité est unique : certaines CAA demandent des subventions ou des fonds municipaux tôt dans le processus de planification et de consultation communautaire, tandis que d'autres demandent un financement plus tard dans le processus pour soutenir la mise en œuvre. Peu importe l'approche

au financement, il est important d'y réfléchir tôt dans le processus. Une bonne option consiste à s'inscrire à des listes de distribution par courriel qui sont pertinentes avec le projet pour se tenir au fait des possibilités de financement qui se présentent de manière à répondre rapidement lorsqu'un appel de propositions est publié.

## Question 2 : Quelle est la vision derrière l'initiative de collaboration?

### Établir des principes directeurs

Les principes directeurs s'apparentent à un compas moral pour orienter les décisions. Ils servent de fondements à la collectivité-amie des aînés unique recherchée et favorisent un attachement à l'initiative à long terme. Organisez une séance de planification avec les membres de votre comité directeur pour établir la vision et les valeurs de la collectivité-amie des aînés uniques à laquelle vous aspirez afin de vous aider à élaborer les grands principes directeurs qui orienteront vos travaux. Les principes directeurs peuvent comprendre des valeurs et des critères généraux, par exemple :

- le respect et le soutien à l'égard de tous les citoyens;
- l'accès et l'inclusion pour tous;
- la participation des citoyens aux décisions;
- la qualité de vie;
- la responsabilisation.

## Conseils pratiques :

« Utilisez un langage courant et cohérent dans les communications »

« Pour assurer la viabilité à long terme, il faut une planification ascendante et non descendante » – Participants du Réseau régional de l'Ouest

Les principes directeurs que vous établissez, le langage que vous employez et l'approche que vous adoptez doivent être dictés par votre réalité et les valeurs qui trouvent écho parmi vos citoyens. Ainsi, il y a de plus fortes chances que les partenaires et les citoyens « s'identifient » à l'initiative.

la santé), cela sans compter qu'elles peuvent être coûteuses à obtenir dans bien des cas. Il est néanmoins essentiel de bien comprendre la démographie future de votre collectivité pour élaborer un plan proactif. Les projections devraient comprendre des données sur l'âge, le sexe, le revenu et les distributions ethniques à des horizons de 5, 10 et 20 ans.

## Élaborer un profil de collectivité-amie des aînés

Le profil de la collectivité-amie des aînés se veut un portrait de la situation actuelle des aînés au sein de votre collectivité. Un tel profil peut se révéler inestimable dans le cadre de vos démarches visant à trouver des fonds et des partenariats, puisqu'il permet de communiquer les forces de votre collectivité, la nécessité de la rendre plus conviviale à l'égard des aînés et les avantages qui pourraient être tirés d'une telle initiative. Pour dresser votre profil, vous aurez accès à un éventail de sources d'information. Reportez vous au tableau 5 pour les types de renseignements à inclure dans votre profil.

Malheureusement, il n'est pas toujours facile pour une collectivité de trouver des projections exactes pour certains indicateurs (par exemple, les conditions de vie) ou de les générer (par exemple,

Tableau 5

Types de renseignements à inclure dans un profil de la collectivité	
Données	Sources
<p>Aperçu de la composition <b>socio-démographique</b> actuelle et projections de la situation démographique future (p. ex. âge, race, sexe, revenu, ethnicité, état de santé et invalidité)</p>	<p>Pour la plupart des municipalités, le secteur du développement économique dispose déjà d'un profil général de la collectivité qui est assorti de sommaires et de projections démographiques. Bon nombre d'entre elles ont également des données plus spécialisées sur des sujets précis comme les habitudes de déplacement des ménages, les préférences sur le plan des loisirs et le niveau de satisfaction à l'égard des services municipaux. Pour connaître les données spécialisées dont dispose votre collectivité, vous devriez contacter des personnes-ressources au sein des secteurs clés de votre municipalité.</p> <p>Une autre source de données utile est le bureau de santé publique ou le conseil de planification sociale de votre collectivité.</p> <p>Nombreux sont les organismes des gouvernements provincial et fédéral et les organisations non gouvernementales qui recueillent et conservent des données pertinentes. Le profil de recensement de votre collectivité sur le site de Statistique Canada peut également constituer une excellente source d'information.</p>
<p>Examen des <b>politiques locales</b> actuelles qui appuient les buts de votre initiative de CAA</p>	<p>Examinez les politiques, les documents stratégiques, la planification actuelle ainsi que les plans et les stratégies de développement pour déterminer comment vous pourriez vous inspirer de projets actuellement en cours au sein de votre collectivité pour porter votre initiative plus loin. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan officiel, plan d'amélioration de la collectivité ou plans secondaires</li> <li>• Plan stratégique</li> <li>• Stratégie de gestion de la croissance</li> <li>• Plan de viabilité</li> <li>• Plan directeur des loisirs et de la culture</li> <li>• Plan d'accessibilité</li> <li>• Plan directeur des transports</li> <li>• Plan pour les piétons et les cyclistes</li> <li>• Stratégie de développement économique</li> <li>• Plan de gestion des actifs</li> </ul>

Tableau 5 (suite)

<b>Types de renseignements à inclure dans un profil de la collectivité</b>	
<b>Données</b>	<b>Sources</b>
Liste et description des principaux <b>services</b> locaux qui favorisent une bonne qualité de vie pour les aînés	Consultez le <a href="https://211ontario.ca/fr/">site Web 211</a> ( <a href="https://211ontario.ca/fr/">https://211ontario.ca/fr/</a> ) de votre collectivité ainsi que le <a href="https://www.ontario.ca/fr/page/guide-des-programmes-et-services-pour-les-personnes-agees">Guide des programmes et services pour les personnes âgées</a> ( <a href="https://www.ontario.ca/fr/page/guide-des-programmes-et-services-pour-les-personnes-agees">https://www.ontario.ca/fr/page/guide-des-programmes-et-services-pour-les-personnes-agees</a> ) pour dresser une liste des services locaux offerts aux aînés. Discutez avec des partenaires du milieu pour vous assurer de ne rien manquer. Certaines collectivités rassemblent toutes ces données pour produire un guide d'information local imprimé ou en ligne à l'intention des aînés. Le guide sur la manière de concevoir un guide d'information à l'intention des aînés intitulé <a href="https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/Seniors-Guide-tips-FINAL.pdf">Designing an Information Guide for Older Adults</a> ( <a href="https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/Seniors-Guide-tips-FINAL.pdf">https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/Seniors-Guide-tips-FINAL.pdf</a> ) [en anglais seulement] pourrait vous être utile (Liste de ressources en ligne).
Description des <b>principales compétences et forces</b> des membres de votre comité de CAA (et des partenaires potentiels)	Abordez cette question avec votre comité directeur. Examinez les compétences que chaque membre apporte au groupe (p. ex. des relations avec des décideurs locaux; de l'expérience dans l'animation de groupes de discussion et dans la rédaction de propositions), de même que les compétences qui manquent au sein du groupe.

Tableau 5 (suite)

Types de renseignements à inclure dans un profil de la collectivité	
Données	Sources
Initiatives locales et provinciales connexes	<p>Examinez les liens entre les initiatives de collectivité-amie des aînés et d'autres initiatives et priorités au sein de votre collectivité et à l'échelle provinciale. Réfléchissez aux éléments communs et aux interactions entre les principes de convivialité à l'égard des aînés et d'accessibilité (p. ex. une conception universelle), qui visent à éliminer le plus possible les obstacles et à favoriser l'inclusion. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aux termes de la <i>Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario</i> et de la <i>Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>, les municipalités comptant 10 000 habitants ou plus doivent mettre sur pied un comité consultatif de l'accessibilité. Les comités consultatifs de l'accessibilité municipaux (CCA) collaborent avec les conseils municipaux pour recenser et éliminer les obstacles avec lesquels les personnes handicapées sont aux prises dans leur collectivité. Compte tenu de la similitude entre les buts des CCA et des CAA, il pourrait être avisé de contacter votre CCA.</li><li>• Priorités du conseil municipal</li><li>• Priorités du bureau local de santé publique</li><li>• Collectivités-amies des personnes atteintes de démence</li></ul>

## Discuter des buts

À l'aide de l'information provenant de votre vision, du comité directeur et du profil de la collectivité-amie des aînés, votre collectivité peut commencer à dresser la liste des buts qu'elle cherche à atteindre avec l'initiative de CAA. À cette étape, il peut être utile de [voir les buts que d'autres collectivités de l'Ontario se sont donnés pour le même genre d'initiative](https://sagelink.ca/caa) (<https://sagelink.ca/caa>).



# ÉTAPE 2 :

Évaluer les  
besoins



## Questions liées au processus d'établissement d'une CAA

## Tâches principales

3. Quels sont les besoins et les forces au sein même de la collectivité? (**Besoins/ressources**)

- Miser sur ses forces
- Réaliser une évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité (sondage)
  - Dresser une première liste de questions
  - Distribuer le sondage et recueillir les données
- Rencontrer des intervenants locaux
- Tenir des groupes de discussion
- Tenir une réunion au sein de la collectivité
- Mettre à jour le profil de la collectivité-amie des aînés
- Décrire le processus de consultation
- Brosser le portrait de la situation actuelle

---

## Avis relatif à la COVID-19 :

Il se peut que les activités en personne ne soient pas appropriées dans votre collectivité tant que la COVID-19 demeure active en Ontario. Toutes les activités et mesures de planification, de mise en œuvre et d'évaluation doivent suivre les conseils de santé publique locaux pour prévenir et enrayer la propagation de la COVID-19.

Consultez la [Ressource de planification des événements à distance pour les collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) pour obtenir des renseignements et des conseils sur l'organisation de réunions virtuelles sécuritaires et accessibles.

---

À cette étape, vous apprendrez comment recueillir des renseignements plus détaillés concernant les priorités relatives à votre initiative de CAA et évaluer l'adéquation personne-milieu (p-m) de votre collectivité pour les aînés.

Jusqu'à maintenant, vous avez sans doute recueilli des renseignements utiles auprès de sources à votre disposition. Cela dit, une stratégie clé pour obtenir un changement en profondeur et à long terme consiste à fonder votre plan d'action sur des données détaillées recueillies de façon systématique auprès d'une gamme complète d'intervenants du milieu et, plus particulièrement, des aînés, des fournisseurs de soins et des fournisseurs de services.

La phase de consultation est une occasion de recueillir des renseignements auprès de la collectivité qui n'ont jamais été recueillis. Cette section vous aidera à réfléchir à la stratégie que vous adopterez pour sonder les intervenants grâce à un éventail de méthodes de consultation, par exemple une évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité (sondage), des entrevues avec des intervenants clés, des groupes de discussion, et des réunions au sein de la collectivité. Chaque collectivité doit choisir les méthodes qui lui conviennent le plus en fonction des besoins et des ressources qui lui sont propres. Le tableau 6 illustre les différences entre les diverses méthodes afin de vous aider à déterminer lesquelles correspondront le mieux à vos besoins et à vos ressources. Il existe de nombreuses ressources dans la [Liste de ressources en ligne](https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) (https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) pour vous aider à recueillir des données à l'aide de ces méthodes et à réfléchir au niveau de participation que vous souhaitez pour les aînés.

Tableau 6

<b>Comparaison des méthodes de collecte de données</b>				
	<b>Entrevues avec des intervenants clés</b>	<b>Groupes de discussion</b>	<b>Réunions dans la collectivité</b>	<b>Sondage dans la collectivité</b>
<b>De quoi s'agit-il?</b>	Entrevues en profondeur avec des personnes au fait de ce qui se passe au sein de la collectivité.	Discussions en petits groupes dirigées par un animateur qui portent sur les opinions et les avis des participants.	Rassemblement public structuré pour demander l'avis des citoyens et échanger avec eux.	Sondage en ligne et sur papier à remplir par les citoyens.
<b>Quels sont les objectifs?</b>	Comprendre à fond l'expérience locale. Poursuivre des partenariats avec des gens ayant suffisamment d'ascendance pour influencer les politiques locales, convaincre des employés de participer à l'initiative et offrir d'autres ressources précieuses.	Orienter l'établissement des priorités. Provoquer des discussions enrichissantes sur des sujets liés à la convivialité à l'égard des aînés qui sont pertinents pour la collectivité.	Orienter l'établissement des priorités, susciter un sentiment d'enthousiasme à l'égard du concept de CAA et établir des contacts avec des intervenants aux motivations et aux intérêts communs. Rejoindre un auditoire plus vaste que les groupes de discussion.	Obtenir un portrait d'ensemble des forces et des lacunes au sein de la collectivité.

Tableau 6 (suite)

<b>Comparaison des méthodes de collecte de données</b>				
	<b>Entrevues avec des intervenants clés</b>	<b>Groupes de discussion</b>	<b>Réunions dans la collectivité</b>	<b>Sondage dans la collectivité</b>
<b>Qui dirigera l'activité?</b>	La personne qui réalisera les entrevues devrait avoir suivi une formation dans ce domaine ou un domaine connexe. Les participants devraient être des dirigeants bien informés appartenant à des groupes d'intervenants concernés.	Les dirigeants des groupes de discussion devraient être des animateurs aguerris. Les participants pourraient comprendre des aînés, des personnes handicapées, des fournisseurs de soins et de services, des personnes aux origines ethniques et raciales diverses et de différents paliers de revenu, et des entreprises locales.	Les dirigeants de la réunion dans la collectivité devraient être des animateurs aguerris. Les participants pourraient comprendre des aînés, des personnes handicapées, des fournisseurs de soins et de services, des personnes aux origines ethniques et raciales diverses et de différents paliers de revenu, et des entreprises locales.	Des aînés et des fournisseurs de soins dans la collectivité. Il s'agit d'une occasion d'établir des contacts avec des sous-groupes de la population, comme des groupes socialement isolés et marginalisés.

Tableau 6 (suite)

<b>Comparaison des méthodes de collecte de données</b>				
	<b>Entrevues avec des intervenants clés</b>	<b>Groupes de discussion</b>	<b>Réunions dans la collectivité</b>	<b>Sondage dans la collectivité</b>
<b>Quelle forme prendra l'activité?</b>	Question clé : Quelle(s) dimension(s) des CAA sont les plus importantes dans notre collectivité?	Question clé : Quelle(s) dimension(s) des CAA sont les plus importantes dans notre collectivité?	Question clé : Quelle(s) dimension(s) des CAA sont les plus importantes dans notre collectivité?	Question clé : Dans quelle mesure votre collectivité est-elle conviviale à l'égard des aînés et quelles dimensions des CAA sont les plus importantes?
	Utiliser une liste de sujets pour orienter les discussions et poser des questions ouvertes.	Présenter les caractéristiques sociales, démographiques, géographiques et économiques de base de la collectivité pour orienter les discussions.	Utiliser des technologies comme Forum ouvert (Open Space) pour tenir des réunions en grands groupes et permettre aux personnes d'y prendre part de la maison.	Utiliser des programmes en ligne comme Survey Monkey pour recueillir les réponses au sondage électronique. Recueillir les copies imprimées du sondage.

## Question 3 : Quels sont les besoins et les forces au sein même de la collectivité?

### Miser sur ses forces

Recensez les compétences et les ressources potentielles (programmes, organisations et personnes tout indiquées pour agir à titre d'ambadrices de votre initiative) qui existent déjà au sein de votre collectivité et qui seraient capables et désireuses de soutenir et de porter votre initiative. Si votre municipalité locale chapeaute ou soutient votre initiative de CAA, l'expérience des employés ou des conseillers municipaux sera inestimable dans le cadre de votre projet. Voici certaines des stratégies employées par des collectivités qui ont donné de bons résultats :

1. Collaborer avec une université ou un collège. Les facultés et les étudiants sont souvent à la recherche d'initiatives communautaires d'envergure pour mettre en application leurs recherches, et la majorité d'entre eux disposent des compétences et des ressources nécessaires pour réaliser une évaluation des besoins.
2. Demander des conseils et une aide technique à des professionnels d'un domaine pertinent (comme des planificateurs de la collectivité, des enseignants ou des praticiens en médecine), à un organisme de recherche de la collectivité, ou à un courtier du savoir de l'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés de l'Ontario.

3. Tirer profit de l'expérience et de l'expertise d'autres comités de CAA qui ont déjà réalisé une évaluation des besoins dans leur collectivité. Une conviction partagée quant à la valeur des CAA est et continuera d'être un élément indispensable de leur réussite.
4. Présenter une demande de subvention afin d'obtenir des fonds pour réaliser une évaluation des besoins.

La Feuille de travail – Ressources et capacités pour notre initiative de collectivité-amie des aînés (Trousse d'outils) aidera votre groupe à recenser ses forces à l'échelle locale et à puiser dans celles-ci.

### Réaliser une évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité (sondage)

Vous pouvez et devriez concevoir une évaluation des besoins personnalisée selon la situation géographique, sociale et démographique unique de votre collectivité qui comporte des questions traitant de réalités locales. Ainsi, les nouveaux programmes, stratégies ou initiatives répondront directement aux besoins actuels et uniques de votre collectivité.

### Dresser une première liste de questions

Pour rendre cette tâche plus facile, vous pouvez choisir les questions de votre évaluation en vous inspirant [d'une base de données de questions compilées à partir de sondages existants sur les CAA et la qualité de vie](http://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/11/2020-) (<http://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/11/2020->

AFC-Instrument-Database.xlsx [en anglais seulement]. Cette base de données contenant les questions de sondage offre un accès facile et efficace à un large éventail de questions sur la convivialité à l'égard des aînés et la qualité de vie, sans formuler de recommandations sur les questions que vous devriez poser. Non seulement vous gagnerez du temps puisque cela vous évitera de partir de zéro pour la formulation de chaque question, mais vous tirerez en plus profit de l'expertise d'autres collectivités et organisations en voyant les questions qu'elles ont élaborées et peaufinées au fil des recherches et de la pratique.

Dans la base de données, les questions de sondage sont classées selon les huit dimensions des collectivités-amies des aînés de l'OMS. Il vous est donc facile de trouver des questions liées aux priorités que vous avez relevées. Si vous avez recensé des priorités et des enjeux précis dans les phases précédentes de votre processus d'établissement d'une CAA, vous devriez vous concentrer sur des questions se rapportant aux dimensions que vous jugez prioritaires. Certaines collectivités choisissent des questions dans chacune des huit dimensions ainsi que des questions qui cadrent avec leur situation et les enjeux compris à ce jour.

Si vous disposez de suffisamment de temps et de ressources (humaines et financières), il pourrait être avisé de structurer votre évaluation des besoins de manière à poser des questions sur :

- les gens (p. ex. quels sont les problèmes et les besoins des aînés?);

- le milieu (p. ex. quelles compétences et quelles ressources à votre disposition pourraient les aider?).

Évaluer ce dont une collectivité a besoin pour devenir conviviale à l'égard des aînés consiste à évaluer l'adéquation entre les personnes et leur milieu, ou l'adéquation personne-milieu. Une approche pour concevoir une évaluation des besoins consiste à poser des questions et à obtenir de l'information sur les deux, soit la personne et le milieu. Pour en savoir davantage sur la conception de paires personne-milieu pour votre évaluation des besoins, consultez la Trousse d'outils.

### Distribuer le sondage et recueillir des données

Une fois que votre sondage est prêt, faites-le traduire dans toutes les langues que l'on retrouve au sein de votre collectivité. Il pourrait aussi être avisé de procéder à un test avant de le distribuer à grande échelle afin de s'assurer de l'absence de tout problème. La Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés comprend des ressources à cet égard. Une fois que votre sondage est prêt à être distribué, vous pourriez avoir recours, comme l'ont fait bon nombre de collectivités, à un ensemble des stratégies suivantes pour le distribuer à un grand nombre d'aînés de tous les milieux :

- **Sondage imprimé** : Distribuez des exemplaires du sondage dans des endroits fréquentés par les aînés dans votre collectivité. Collaborez également avec des partenaires de votre collectivité (p. ex. des bibliothèques

locales, des services comme la Popote roulante qui servent les aînés isolés) pour qu'ils partagent et recueillent les sondages. Si vous organisez une réunion dans votre collectivité, distribuez des exemplaires du sondage sur place pour que les participants puissent les remplir et veillez à ce que les animateurs fournissent l'aide nécessaire. Remarque : Lorsque vous faites imprimer votre sondage, prenez garde à utiliser une police facile à lire. Le document [Pour bien communiquer avec les aînés : Faits, conseils et idées](https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/alt-formats/pdf/publications/public/various-varies/afcomm-commavecaines/AFComm-Commavecaines-fra.pdf) (<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/alt-formats/pdf/publications/public/various-varies/afcomm-commavecaines/AFComm-Commavecaines-fra.pdf>) est la ressource tout indiquée pour vous aider avec ce genre de détail.

- **Sondage en ligne** : Utilisez un service en ligne (p. ex. Survey Monkey) pour distribuer et recueillir les réponses au sondage par voie électronique. De nombreuses collectivités affichent le lien vers le sondage sur leur site Web municipal et demandent à leurs partenaires de le communiquer à leurs clients.
- **Sondage téléphonique** : Certaines collectivités font appel à des consultants pour effectuer un sondage téléphonique.

La combinaison de plusieurs méthodes est une bonne façon de vous assurer que vous rejoignez un échantillon représentatif d'aînés et d'intervenants clés au sein de votre collectivité. Il convient de noter que, si vous utilisez une combinaison de méthodes parmi celles susmentionnées, vous devrez prévoir du temps pour la transcription des réponses au sondage en format électronique (comme un tableur ou un tableau de base de données) afin que toutes les réponses puissent être analysées ensemble.

## Conseils pratiques :

« Tirez profit des groupes sociaux et des festivals qui se déroulent dans une langue donnée pour instaurer un dialogue avec les aînés locaux » – Participant du Réseau régional du Nord-Ouest

Animer des groupes de discussion, tenir des réunions dans la collectivité ou distribuer le sondage à des membres du groupe aidera à rejoindre beaucoup plus de membres de votre collectivité et confèrera une profondeur à votre initiative.

« Il faut être conscient de la diversité qui existe au sein de la population visée, notamment les personnes qui sont isolées, qui proviennent de différents groupes culturels et qui sont aux prises avec des obstacles sur le plan de l'accessibilité, comme des problèmes de vision, etc. » – Participant du Réseau régional de l'Est

Collaborez avec des partenaires au sein de la collectivité pour rejoindre tous les aînés de votre milieu. Pourquoi, par exemple, ne pas demander aux livreurs de repas ou aux préposés à domicile de distribuer le sondage aux aînés en situation d'isolement social? Il faut aussi prendre garde à recueillir les points de vue de différents sous-groupes d'aînés, par exemple ceux vivant en milieu rural, les Autochtones, les nouveaux arrivants, les groupes ethnoculturels, les personnes de race noire ou d'une autre race, les francophones, les personnes appartenant à la communauté LGBTQ, les personnes à faible revenu et d'autres segments de votre collectivité qui proviennent de différents milieux.

## Rencontrer des intervenants locaux

Les entrevues avec des intervenants clés, comme des fournisseurs de services et des propriétaires d'entreprise très investis dans leur milieu, peuvent être une occasion idéale de vanter les avantages, pour une collectivité, de devenir une collectivité-amie des aînés et de vous aider à comprendre les dimensions d'une CAA qui revêtent le plus d'importance dans votre collectivité. Ce genre de rencontre peut également être très révélateur et mener à d'autres partenariats avec des gens en mesure d'influencer les politiques locales, de mobiliser du personnel et d'offrir d'autres ressources précieuses. Découvrez les dimensions des CAA qui sont les plus importantes aux yeux des intervenants; leurs réponses vous aideront à classer vos projets de CAA par ordre de priorité. Utilisez une liste de questions pour vous orienter, mais laissez les intervenants y répondre librement. La [Liste de ressources en ligne](https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) (https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) présente plusieurs éléments qui donnent des trucs sur la manière de réaliser des entrevues avec des intervenants clés.

## Tenir des groupes de discussion

Les groupes de discussion sont des discussions en petits groupes dirigées par un animateur qui explorent les opinions et les points de vue des participants. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a tenu des groupes de discussion dans 33 villes et centres urbains dans le cadre de sa recherche participative et a publié

Le guide intitulé *Vancouver Protocol*, qui explique comment tenir des groupes de discussion sur les CAA et propose des questions pertinentes pour recueillir les renseignements nécessaires sur les dimensions des CAA dans votre collectivité (Trousse d'outils). Lors de discussions sur des enjeux locaux, l'OMS recommande tout d'abord de présenter un sommaire des caractéristiques démographiques, géographiques, sociales et économiques de base de votre collectivité. L'information que vous avez recueillie à partir de sources et d'entrevues existantes est un bon point de départ. Idéalement, il faudrait désigner une personne possédant de l'expérience en animation de groupe pour diriger les groupes de discussion, qui devraient être composés d'un échantillon varié d'intervenants :

- Des aînés (qui vivent dans la localité, mais qui représentent également ceux vivant en région rurale et près des centres urbains)
- Des personnes handicapées qui vieillissent et des aînés qui deviennent de plus en plus invalides au fur et à mesure qu'ils vieillissent
- Des fournisseurs de soins
- Des fournisseurs de services
- Des personnes de toutes races et origines ethniques et de tout niveau de revenu
- Des populations autochtones
- Des francophones
- Des dirigeants d'entreprises locales

Il est primordial, pendant vos groupes de discussion, de demander aux participants les dimensions des CAA qu'ils jugent les

plus importantes pour leur collectivité. Lisez ou distribuez une liste des huit dimensions des CAA et encouragez les participants à discuter à ce sujet ou procédez à un vote. Vous aurez besoin de cette information lorsque vous dresserez la liste des buts de votre CAA par ordre de priorité.

## Tenir des réunions dans la collectivité

Les réunions dans la collectivité sont un autre moyen fort utile de recueillir de l'information. Bien qu'elles aient tendance à générer moins de renseignements détaillés que les groupes de discussion, elles rejoignent habituellement un auditoire plus vaste. Elles constituent également un bon moyen de susciter de l'enthousiasme et de l'intérêt au sujet de votre initiative de CAA et de rejoindre des intervenants aux intérêts et aux motivations semblables.

Idéalement, une réunion dans la collectivité rassemble une gamme de participants, comme des aînés, des personnes handicapées qui vieillissent, des intervenants de la collectivité, des bénévoles, des politiciens et des employés municipaux. Là encore, il est primordial que vous demandiez lors de cette réunion les dimensions des CAA qui revêtent le plus d'importance à leurs yeux.

## Mettre à jour le profil de la collectivité-amie des aînés

Une fois vos consultations au sein de votre collectivité terminées, revenez sur le profil de la collectivité-amie des aînés que vous aviez dressé à l'étape 1 et mettez le à jour en tenant compte des renseignements recueillis sur la situation de la collectivité et des messages clés qui sont ressortis du processus de consultation. Le profil de la collectivité sera ajouté à votre plan d'action à une étape ultérieure et vous aidera à décrire en quoi votre collectivité est unique.

## Décrire le processus de consultation

Rédigez un sommaire de la démarche employée pour recueillir auprès des aînés et des intervenants clés de l'information sur les forces et les difficultés au sein de la collectivité. Ce sommaire sera plus tard ajouté à votre plan d'action. Tout fait nouveau important survenu depuis le lancement de votre initiative devrait aussi être inclus à cette étape. Envisagez également d'y parler des sujets suivants :

- les principaux partenariats communautaires et ambassadeurs individuels qui ont porté l'initiative;
- les méthodes auxquelles vous avez eu recours pour mener les groupes de discussion et réaliser l'évaluation des besoins à l'échelle de la collectivité, notamment la stratégie d'échantillonnage adoptée;
- un survol de l'échantillon que vous avez obtenu pendant les groupes de discussion et l'évaluation des besoins;

- les principales contraintes rattachées aux méthodes que vous avez employées.

## Brosser le portrait de la situation actuelle

Il s'agit ici de décrire la situation actuelle de votre collectivité en faisant un survol de celle-ci, tout en veillant à décrire les environnements physiques et sociaux ainsi que les programmes et les services qui sont essentiels aux aînés dans leur vie quotidienne. Inspirez vous des conclusions clés issues des étapes 1 et 2 et envisagez d'avoir recours aux huit dimensions de la CAA pour structurer l'information. Il faut prendre garde à décrire les mesures que la collectivité a déjà prises pour répondre aux besoins des aînés (**forces/atouts**) et ce qui doit être fait à l'avenir (**lacunes**). Ces renseignements seront ajoutés à votre plan d'action à une étape ultérieure.

### Conseil pratique :

« Il faut voir les priorités et les initiatives communes (comme les mesures à l'intention des personnes souffrant de démence, la prévention des chutes) sous l'angle de la convivialité à l'égard des aînés » – Participant du Réseau régional du Nord-Ouest

Examinez l'importance que l'on accorde aux besoins des aînés dans les plans organisationnels et municipaux, puisque cela contribue à générer un changement culturel à long terme au sein des collectivités.



# ÉTAPE 3 :

Élaborer un plan  
d'action



Questions liées au processus d'établissement d'une CAA	Tâches principales
4. Quels sont les buts à court et à long terme, les populations ciblées et les objectifs? ( <b>Buts</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir des priorités</li><li>• Préciser les buts</li><li>• Choisir des objectifs</li></ul>
5. Quels changements, interventions ou programmes devrait-on instaurer pour atteindre nos buts et nos objectifs dans le cadre de l'initiative de CAA? ( <b>Pratiques exemplaires</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir des stratégies (mesures) pour combler les lacunes</li><li>• Désigner des responsables</li></ul>
6. Quelles mesures doivent être prises pour adapter les stratégies choisies à la réalité de la collectivité et répondre à ses besoins? ( <b>Adéquation</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer l'adéquation entre les solutions proposées et les besoins et les capacités de la collectivité</li></ul>
7. Quels partenariats, capacités organisationnelles et ressources sont nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action? ( <b>Capacités</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des échéanciers et affecter des ressources</li><li>• Créer un modèle logique de programme (MLP)</li><li>• Élaborer un plan d'action</li><li>• Présenter le plan d'action pour la CAA au conseil municipal</li></ul>

À cette étape, vous apprendrez comment choisir des stratégies précises pour combler les principales lacunes dans l'adéquation personne-milieu de votre collectivité et élaborer un plan d'action afin de faire de votre collectivité une CAA qui comprend des stratégies à court et à long terme visant à améliorer la qualité de vie des aînés. Le plan d'action se veut un document distinct qui peut être utilisé en plus des politiques déjà en place et s'intégrer à d'autres plans locaux (p. ex. un plan officiel de la ville).

En règle générale, les plans d'action sur les CAA comprennent les sections suivantes :

- Profil de la collectivité (voir les étapes 1 et 2)
- Description du processus de consultation (voir l'étape 2)
- Situation actuelle (voir l'étape 2)
- Situation future – Le plan d'action

## Question 4 : Quels sont les buts à court et à long terme, les populations ciblées et les objectifs?

### Choisir les priorités

Une fois que vous avez recueilli les renseignements nécessaires grâce à un ensemble de méthodes expliquées à l'étape 2, votre groupe responsable de l'initiative de CAA peut choisir les priorités qui seront au cœur de votre plan d'action et pour lesquelles vous préciserez vos buts et objectifs de départ. La *Feuille de travail – Établissement des priorités* (Trousse d'outils) peut vous aider à structurer vos conclusions et à préciser les priorités. Il pourrait également être avisé de tenir une autre réunion dans la collectivité et de présenter aux citoyens les conclusions relatives à l'évaluation des besoins. Les aînés, intervenants et partenaires municipaux locaux pourraient vous donner des interprétations justes des conclusions et vous aider à choisir les projets les plus pressants en fonction de ce qui est à votre portée (c.-à-d. les projets qui sont faciles et rapides à mettre en œuvre). Consultez l'étude de cas de Kensington-Chinatown dans l'ouvrage intitulé [Pour un Ontario plus inclusif : Addenda sur les populations diversifiées](https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf) pour un exemple de ce processus.

Toutes les mesures n'ont pas à être prises immédiatement. Au moment d'établir les échéanciers pour la mise en œuvre de

chaque mesure, certaines collectivités recensent des buts à court, à moyen et à long terme, tandis que d'autres précisent les années au cours desquelles chaque mesure sera réalisée. Pour prendre ces décisions toutefois, il faut bien comprendre les priorités et les capacités actuelles des principaux partenaires, ainsi que l'urgence et le champ d'action de chaque mesure. On peut y arriver en demandant au comité directeur et aux partenaires de remplir une *matrice incidence-effort* (Trousse d'outils). En représentant les projets le long des deux axes de la grille, le graphique obtenu aidera les équipes à éliminer rapidement les solutions qui n'en valent pas la peine (tâches provisoires/ingrater) et à choisir les solutions qui rapporteront le plus avec le moins d'efforts possible (gains rapides et grands projets).

### Préciser les buts

Vous aurez déjà eu des conversations avec votre comité directeur sur les buts de votre initiative de CAA. Posez-vous les questions suivantes :

- Que tentons-nous d'accomplir en faisant de notre collectivité une collectivité-amie des aînés?
- Quels changements souhaitons-nous voir s'opérer sur le plan des conditions (c.-à-d. les besoins et les ressources)?
- Quels résultats souhaitons-nous obtenir?
- Nos buts de départ sont-ils toujours pertinents compte tenu de la situation actuelle de notre collectivité et des conclusions issues de l'évaluation des besoins?

## Choisir les objectifs

Pour que les objectifs soient d'une quelconque utilité, vous devez décrire les changements que vous souhaitez voir s'opérer grâce à votre plan d'action. Lorsque vous décrivez un objectif, vous devez indiquer ce qui changera, qui en bénéficiera, l'ampleur du changement en tant que tel, et l'échéance visée. Il y aura probablement plus d'un objectif pour chaque but, et les objectifs devraient être classés en ordre de priorités et liés avec des ressources locales pour illustrer comment le but sera atteint. Pour décrire un objectif, il est recommandé d'avoir recours à la méthode « SMART » (spécifique, mesurable, axé sur les résultats, réalisable et tenant compte d'un échéancier) et de se poser les questions suivantes :

- Quels changements immédiats devraient selon vous se produire pour le(s) population(s) visée(s) d'aînés grâce à votre initiative de CAA?
- À quels changements doit-on raisonnablement s'attendre?
- Comment saurez-vous si les résultats de l'objectif se sont concrétisés? Aux fins de l'évaluation, de quelles mesures aurez-vous besoin et pouvez-vous y avoir accès ou les utiliser?
- Il y aura probablement plus d'un objectif pour chaque but.

### Conseil pratique :

« Profitez d'autres secteurs d'intérêt ou d'événements en cours pour faire avancer les dimensions de la CAA ou vos projets » – Participant du Réseau régional de l'Est

Inutile de tout reprendre du début ou de tout faire vous même. Rassemblez les ressources, établissez des partenariats et partagez de l'information au sujet des programmes, des services et des événements déjà organisés par d'autres groupes.

### Outils d'obtention de résultats GTO® dans la Trousse d'outils

- Feuille de travail – Établissement des buts
- Feuille de travail – Établissement des objectifs

## Question 5 : Quels changements, interventions ou programmes devrait-on instaurer pour atteindre nos buts et nos objectifs dans le cadre de l'initiative de CAA?

### Prévoir des stratégies (mesures) pour combler les lacunes

Il est maintenant temps de décrire les moyens que devra prendre votre collectivité pour devenir plus conviviale à l'égard des aînés (c.-à-d. le plan). Pour atteindre cet objectif, votre plan d'action devra comprendre un assortiment de changements, d'interventions et de programmes dans certaines ou l'ensemble des huit dimensions des CAA qui seront adaptés aux besoins et aux ressources de votre collectivité. La clé de la réussite consiste à établir un plan d'action qui lie les mesures aux principes directeurs et à l'énoncé de vision que vous avez élaborés à l'étape 1 et qui a été pensé en vue de sa mise en œuvre.

Commencez par recenser des pratiques exemplaires et des programmes ayant déjà été mis en place pour voir s'il vaut la peine de les adopter ou de les adapter ou si vous devrez plutôt recourir à vos propres solutions novatrices locales. Vous pouvez regarder les collectivités à proximité ou à l'échelle de la province pour en apprendre plus sur la gamme des possibilités qui

s'offrent à vous. L'Initiative de soutien aux collectivités-amies de l'Ontario offre [un registre en ligne des programmes et des initiatives lancés pour chaque CAA en Ontario](https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) (<https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines>). Pour bon nombre d'entre elles, il est possible de télécharger les plans d'action locaux et autres documents de planification et d'évaluation. Vous pouvez également consulter [les cartes interactives de l'Ontario](https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps) (<https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps>) [en anglais seulement] pour voir les initiatives tentées par les collectivités dans chacune des huit dimensions des CAA. Bon nombre de ces programmes et initiatives peuvent être reproduits ou adaptés en fonction des besoins et des lacunes de votre collectivité.

### Conseil pratique :

« Saisissez les occasions de faire le pont entre votre initiative de CAA et les générations plus jeunes; cela ajoute au caractère légitime de l'initiative »  
– Participant du Réseau régional de l'Ouest

Le but des collectivités-amies des aînés n'est pas de créer des collectivités qui répondent aux besoins d'un seul segment de la population, mais plutôt de créer des collectivités qui répondent aux besoins de tous. Ayez cette distinction en tête lorsque vous établirez votre plan d'action et examinerez des programmes, des services et des initiatives qui unissent les générations.

## Désigner des responsables

Les ressources les plus importantes à votre disposition sont l'expérience et les relations que votre comité directeur a acquises, de même que celles des principaux intervenants et autres partenaires.

Toutes les interventions n'ont pas à être mises en œuvre par le groupe responsable de l'initiative de CAA. En fait, une grande proportion des mesures (p. ex. améliorer l'accès aux transports en commun pour les aînés et les personnes handicapées) requiert la participation de secteurs municipaux, de fournisseurs de services et d'organismes communautaires précis. Le fait d'inviter ces parties intéressées à participer à l'élaboration du plan fait en sorte qu'elles s'y investiront davantage et que les propositions qui y sont contenues seront plus faciles à réaliser. Votre municipalité pourrait aussi intégrer des éléments de votre plan d'action à d'autres plans municipaux importants, comme les plans officiels, les plans secondaires, les stratégies sur les logements abordables, les plans directeurs sur l'accessibilité dans les transports et les transports en commun, les lignes directrices d'aménagement urbain et les conceptions des rues.

Lorsque vient le temps de choisir qui sera responsable de mettre en œuvre différentes stratégies prévues dans votre plan, trouvez la personne ou le groupe de personnes pour qui l'enjeu de la CAA représente un « intérêt personnel ». Si vous n'arrivez pas à trouver une telle personne ou un tel groupe, vous devriez envisager différents partenariats.

L'important est de se rappeler que dans tout exercice stratégique, les gens (et non les organisations) sont au cœur du changement. Pour chaque mesure, réfléchissez à l'organisation ou à la personne la plus indiquée pour la mettre en œuvre. Certaines mesures s'harmonisent naturellement avec des projets en cours ou prévus de secteurs municipaux précis ou d'autres organismes communautaires. À l'inverse, certaines mesures exigeront que de nouveaux sous-comités ou groupes de travail soient formés pour être mises en œuvre.

Il est également avisé de faire participer des intervenants (fournisseurs de services communautaires, membres locaux du milieu des affaires et autres personnalités importantes de votre collectivité) au processus de planification des projets. Gagner l'appui de membres de la municipalité signifie que vos solutions de convivialité à l'égard des aînés auront plus de chances d'être acceptées lorsque vous les présenterez au conseil municipal.

## Question 6 : Quelles mesures doivent être prises pour adapter les stratégies choisies à la réalité de la collectivité?

### Évaluer l'adéquation entre les mesures proposées et les besoins et les capacités de la collectivité

Avant de passer à l'étape suivante, il est important de prendre un temps d'arrêt et de réfléchir à l'efficacité avec laquelle les mesures que vous proposez répondent aux besoins de la population ciblée et de la collectivité. La collectivité est-elle prête aux résultats que vous cherchez à accomplir grâce à votre plan d'action de la CAA? À quels obstacles faut-il s'attendre?

L'outil *Sondage aux fins d'examen et de discussion concernant l'adéquation entre le plan d'action de la CAA et votre collectivité* (Trousse d'outils) offre un cadre pour en discuter avec votre comité directeur.

Demandez aux membres de votre groupe responsable de la CAA et aux intervenants de répondre au questionnaire chacun de leur côté, puis discutez-en en groupe. Vous serez alors à même de constater les points qui suscitent le plus de désaccord ou d'insatisfaction, et de vous demander ce qui doit être fait pour résoudre les divergences.

Puisque vous chercherez à faire approuver officiellement votre plan d'action par le conseil municipal ou régional, tentez de trouver un juste équilibre entre les solutions visionnaires et un plan qui se veut pratique dans le contexte socioéconomique local. Ce n'est qu'avec la collaboration et en faisant preuve de créativité et de jugement que vous arriverez à ce juste équilibre.

## **Question 7 : Quels partenariats, compétences, capacités organisationnelles et ressources sont nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action?**

### **Établir des échéanciers et affecter des ressources**

Il est important de déterminer si les membres de votre comité directeur et vos partenaires disposent de la capacité, du temps et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les mesures proposées afin que l'initiative réussisse au sein de votre collectivité. Attardez-vous aux aspects suivants :

- Ressources humaines – La mesure nécessite-t-elle qu'une personne ou une organisation au sein de votre collectivité y consacre tout son temps et toute son attention? Faut-il embaucher du personnel?
- Partenariats – La réussite de la mesure requiert-elle la collaboration de nombreux intervenants?
- Finances – La mesure nécessite-t-elle des fonds supplémentaires pour être mise en œuvre? Ce financement est-il déjà en banque? Quel en est le coût selon les estimations?
- Préparation – La mesure requiert-elle un certain climat politique ou l'établissement de priorités par les différents intervenants?

Évaluez les ressources qui seront nécessaires et la capacité des partenaires lorsque vous établissez l'échéancier de chaque mesure. Reportez vous à la *grille pouvoir contre intérêts* (Trousse d'outils) élaborée pour la question 4 et recherchez des « gains rapides » pour votre collectivité, soit des réalisations qui sont à portée de main et nécessitent des mesures rapides générant un maximum

de valeur pour votre collectivité. Souvent, les groupes de CAA comprennent que ces gains rapides peuvent être réalisés avant même que le plan d'action soit terminé et sont très utiles pour mettre en valeur les progrès déjà réalisés et l'effort déjà investi auprès de la collectivité dans son ensemble. Le tableau 8 propose des formulations utiles pour les échéanciers de chaque mesure.

Tableau 8

<b>Communiquer les échéanciers</b>	
<b>En cours</b>	<b>Les mesures sont déjà en phase de réalisation</b>
Immédiat/court terme	D'ici un an ou deux
Futur/long terme	D'ici trois à cinq ans
Futur – Impondérables	La réalisation est tributaire de ressources supplémentaires (c.-à-d. financement, capital humain, partenariats)

### **Conseil pratique :**

**« Harmonisez les dimensions et les initiatives avec les nouvelles tendances, les priorités et les occasions d'aller chercher du financement » – Participant du Réseau régional du Nord-Ouest**

**« Cherchez à obtenir de petites subventions [tôt dans le processus] pour les projets pilotes et les projets en phase de démarrage » – Participant du Réseau régional de l'Ouest**

### **Créer un modèle logique de programme**

Une étape importante vers la communication de votre vision et de votre plan d'action pour votre CAA est la création d'un modèle logique de programme (MLP) qui fait office de feuille de route vers la concrétisation de la collectivité-amie des aînés que vous aviez en tête. Un MLP :

- est une représentation de la raison pour laquelle vous croyez que votre initiative de CAA sera couronnée de succès et de la manière dont vous vous y prendrez pour y arriver;
- illustre un enchaînement de raisonnements qui lient les ressources et les activités aux résultats;

- est une suite de liens « si-alors » qui mène aux résultats désirés;
- montre comment votre plan d'action a été conçu et est mis en œuvre;
- sert de fondement pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes;
- suscite un dialogue et une compréhension commune parmi les intervenants<sup>31</sup>.

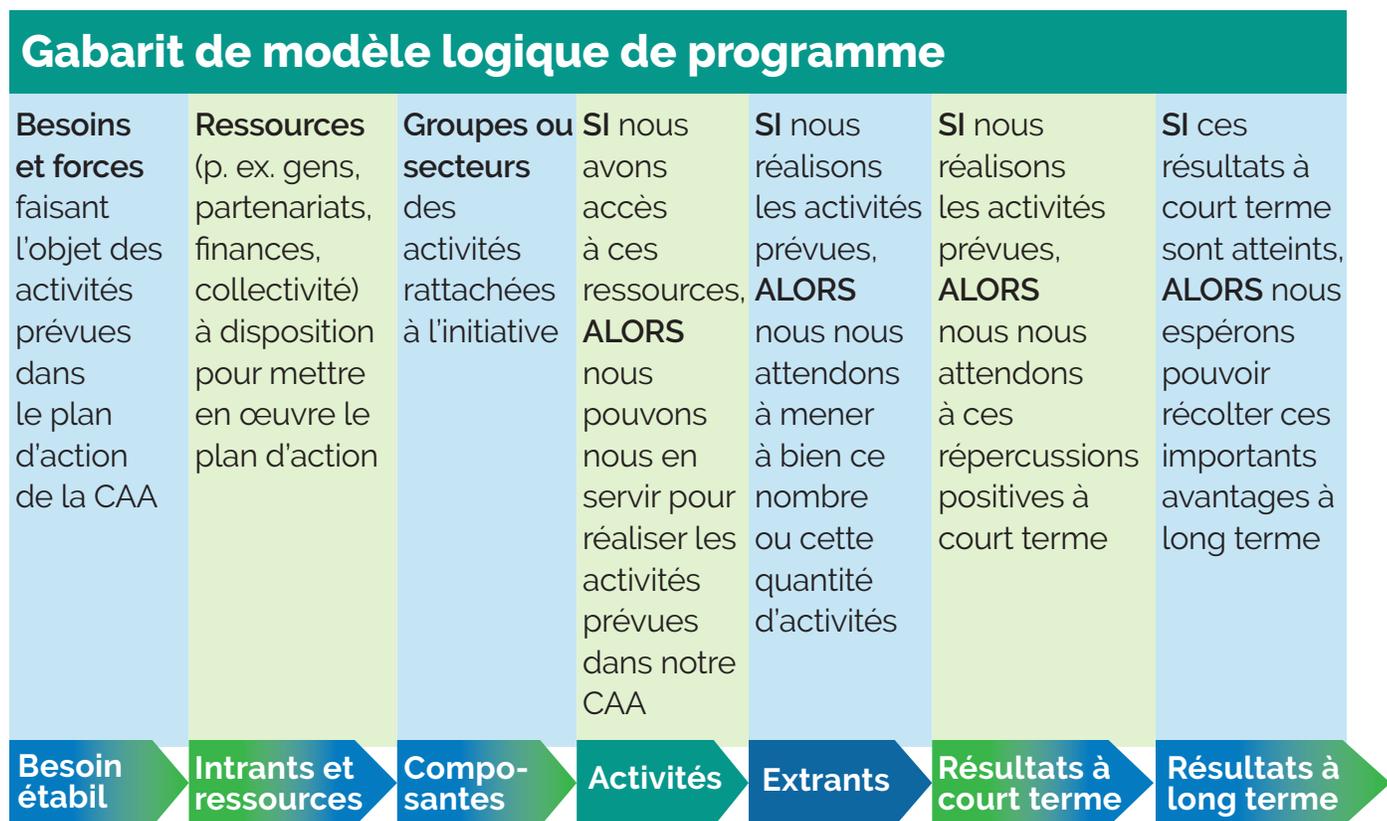
Vous trouverez dans la Trousse d'outils un gabarit de MLP. Le tableau 9 illustre comment un modèle logique de

programme lie les activités et les résultats aux problèmes et aux besoins auxquels ils viennent remédier.

### Outils d'obtention de résultats GTO® dans la Trousse d'outils

- Feuille de travail – Établissement des hypothèses
- Feuille de travail – Établissement de votre logique

Tableau 9



Pour chaque composante de votre MLP, énumérez les activités prévues et indiquez pour chacune d'elles les extrants ou les résultats concrets et mesurables qu'elle permettra d'atteindre. Dressez une liste de partenaires avec qui collaborer pour chaque composante en précisant leurs rôles ainsi que les obstacles qui pourraient entraver la réalisation. L'outil *Feuille de travail – Surmonter les obstacles* (Trousse d'outils) pourrait vous aider avec ce processus.

Il est important de garder à l'esprit qu'un modèle logique de programme n'est pas un plan immuable. Voyez le plutôt comme un document évolutif ou un portrait du meilleur scénario ou de la meilleure hypothèse quant à la manière dont votre plan d'action devrait se dérouler. Si le plan d'action doit être modifié en raison de

changements dans la situation, le modèle peut être adapté en conséquence.

## Élaborer un plan d'action

Vous devriez à cette étape avoir en main toute l'information nécessaire à l'élaboration et à la conception de votre plan d'action.

Classez les mesures proposées à l'aide des huit dimensions des CAA que vous avez utilisées dans votre évaluation des besoins de la collectivité. L'utilisation de ces huit dimensions pour structurer votre plan d'action fait non seulement en sorte qu'un ensemble complet de stratégies est mis au point, mais elle confère en plus une continuité au processus. La plupart des collectivités utilisent un tableau pour structurer leurs mesures (tableau 10). Un modèle de plan d'action se trouve également dans la Trousse d'outils.

Tableau 10

Modèle de plan d'action				
Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Dimension des CAA	Mesure/ stratégie	Responsable	Échéancier	Affectation des ressources

Il faut accorder une attention particulière à la présentation finale de votre document, puisqu'elle aide à bien faire passer votre message. Le soin que l'on porte au choix de l'image que l'on souhaite projeter et la forme sous laquelle vous présenterez votre plan d'action ont aussi de l'importance. Produire des documents imprimés et électroniques accessibles n'est pas qu'une question de taille de la police. Consultez les [guides sur l'accessibilité](https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario-information-lintention-des-entreprises#section-1) (<https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario-information-lintention-des-entreprises#section-1>) pour plus de renseignements sur la marche à suivre pour produire un plan d'action pour une CAA qui soit accessible.

Les outils simples présentés dans ce guide vous aideront à mettre en œuvre votre initiative de CAA et ses programmes, ses services et ses projets de façon à optimiser vos chances de réussite et de viabilité. Ces outils vous aideront également à savoir à l'avance les activités d'évaluation qui devront être réalisées avant, pendant et après la mise en œuvre.

### **Outil d'obtention de résultats GTO<sup>®</sup> dans la Trousse d'outils**

- Feuille de travail – Établissement des composantes du plan d'action sur la CAA

## **Présenter le plan d'action sur la CAA au conseil municipal**

L'approbation officielle de votre plan d'action par votre conseil municipal augmentera vos chances de voir vos stratégies clés jouir d'une attention continue au sein de votre collectivité. Il est donc impératif que vous soyez bien préparé pour le vote du conseil. Planifiez d'y envoyer une délégation qui expliquera en détail au conseil les avantages de la convivialité à l'égard des aînés pour la collectivité, les messages clés issus de votre évaluation des besoins et les mesures proposées. Il est à noter qu'il arrive que seul le personnel municipal soit autorisé à présenter un plan au conseil aux fins d'approbation et que la Ville doit jouer un rôle central dans celui-ci pour qu'il soit soumis au conseil.



# ÉTAPE 4 :

Mettre en œuvre  
et évaluer



Questions liées au processus d'établissement d'une CAA	Tâches principales
8. Comment le plan d'action sera-t-il mis en œuvre? ( <b>Plan</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tirer parti des gains rapides</li><li>• Exploiter les sources potentielles de financement</li><li>• Modifier la structure de gouvernance</li><li>• Chercher à conclure des partenariats avec le milieu universitaire</li></ul>
9. Quels moyens seront pris pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action? ( <b>Évaluation du processus</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les utilisateurs principaux</li><li>• Définir les buts de l'évaluation</li><li>• Surveiller les activités de mise en œuvre</li><li>• Évaluer le processus</li></ul>
10. Dans quelle mesure le plan d'action est-il efficace? ( <b>Évaluation des résultats</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir les questions d'évaluation des résultats</li></ul>
11. Comment la qualité du plan d'action peut-elle être améliorée au fil du temps? ( <b>Amélioration de la qualité</b> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procéder à un exercice d'amélioration de la qualité</li><li>• Faire rapport aux intervenants</li></ul>

## Avis relatif à la COVID-19 :

Il se peut que les activités en personne ne soient pas appropriées dans votre collectivité tant que la COVID-19 demeure active en Ontario. Toutes les activités et mesures de planification, de mise en œuvre et d'évaluation doivent suivre les conseils de santé publique locaux pour prévenir et enrayer la propagation de la COVID-19.

Consultez la [Ressource de planification des événements à distance pour les collectivités-amies des aînés](https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) (https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf) pour obtenir

des renseignements et des conseils sur l'organisation de réunions virtuelles sécuritaires et accessibles.

À cette étape, vous apprendrez comment entreprendre la mise en œuvre, identifier les utilisateurs principaux, établir l'objet de votre évaluation, planifier les activités d'évaluation du processus et des résultats et améliorer votre plan d'action actuel pour votre CAA.

Le but de la démarche jusqu'à maintenant a été d'étudier ce qui rend votre collectivité unique et d'en faire le point central de votre initiative pour élaborer un plan d'action adapté à ses besoins et à ses capacités. Une évaluation approfondie du plan d'action augmente les chances que

le plan (et les résultats de l'évaluation) influence la prise de décisions futures. L'évaluation peut vous aider à obtenir des fonds, à valider le concept et à communiquer les progrès et les retombées.

## Question 8 : Comment le plan d'action sera-t-il mis en œuvre?

### Tirer parti des gains rapides

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les gains rapides sont les gains qui sont à portée de main. Il s'agit de mesures qui nécessitent peu d'efforts, mais génèrent d'importantes retombées. Ces stratégies et interventions lancées au début du projet vous permettent d'enregistrer de petites réussites dès le départ, de montrer toute l'utilité de votre initiative et de vous allier le soutien nécessaire à des projets de plus grande envergure. Ces gains rapides démontreront dès le départ à votre collectivité que vous êtes déterminé à apporter ces changements.

Partager ses buts et son plan d'action pour la CAA avec d'autres peut se révéler être une stratégie avisée, puisque vous pourriez ainsi avoir une occasion de conclure un nouveau partenariat ou de constater que vos priorités s'accordent avec celles d'un autre groupe. La mise en œuvre d'un plan d'action pour la CAA n'incombe pas à une seule personne ou à un seul groupe; elle nécessite plutôt le dévouement, l'énergie et le temps d'un groupe varié de partenaires. Le fait de parler régulièrement à d'autres de votre plan d'action pour la CAA fait souvent ressortir de nouvelles

occasions de collaboration et donne un élan aux activités de mise en œuvre.

### Outils d'obtention de résultats GTO® dans la Trousse d'outils

- Feuille de travail – Établissement des extrants prévus
- Feuille de travail – Planification de chaque composante de programme
- Feuille de travail – Plan de mise en œuvre

### Tirer profit des possibilités de financement

Certaines de vos initiatives de convivialité à l'égard des aînés pourraient nécessiter un financement pour être mises en œuvre. Ce financement peut provenir de sources locales (p. ex. la municipalité, des partenaires et des entreprises de la collectivité) du gouvernement provincial ou fédéral (p. ex. des subventions gouvernementales, d'autres subventions comme celles de la Fondation Trillium de l'Ontario). Il arrive souvent dans les demandes de subventions que vous deviez expliquer en détail le besoin de la collectivité et le programme visé pour y remédier. Ou, vous disposez déjà de ces renseignements grâce à votre évaluation des besoins et à l'élaboration de votre plan d'action et vous êtes donc prêt à présenter rapidement des demandes de financement contenant tous les renseignements demandés et même plus.

Plus votre réseau professionnel sera diversifié, plus vous aurez d'occasions

d'entendre parler de possibilités de financement au fur et à mesure qu'elles se présentent. Soyez à l'affût des occasions de financement offertes par des sources qui pourraient avoir un intérêt direct dans l'initiative proposée (comme le ministère des Transports, le ministère de la Santé ou le ministère des Soins de longue durée). Envisagez également de chercher activement du financement en amont. Si certaines de vos initiatives cadrent avec des priorités locales, régionales ou provinciales, approchez des bailleurs de fonds potentiels et montrez-leur en quoi les initiatives que vous proposez pourraient vous être mutuellement avantageuses.

Enfin, certaines collectivités obtiennent du financement d'entreprises privées grâce à des occasions de parrainage, ce qui leur permet d'aller de l'avant avec des projets précis, notamment des salons des aînés ou la publication d'un guide d'information à leur intention. Soyez créatif et réfléchissez à qui aurait le plus à gagner de votre initiative.

## Modifier la structure de gouvernance

Lorsque votre groupe responsable de l'initiative de CAA entreprendra la phase de mise en œuvre, vous constaterez peut-être que la structure de gouvernance initiale doit être revue. Compte tenu des mesures précises rattachées à chacune des huit dimensions des CAA, il pourrait être nécessaire de trouver de nouveaux partenaires pour soutenir la mise en œuvre, sans pour autant former un comité directeur plus imposant pour qu'ils en fassent partie. De nombreuses collectivités ont trouvé utile de mettre sur pied des

groupes de travail ou des sous-comités pour assurer la mise en œuvre. Ces groupes sont souvent structurés selon les huit dimensions des CAA ou les buts de l'initiative de CAA à l'échelle locale. Bien qu'ils relèvent du comité directeur, leur champ d'action est plus ciblé sur une initiative et moins sur l'orientation stratégique.

## Chercher à conclure des partenariats avec le milieu universitaire

À cette étape du processus, la situation pourrait se prêter à une collaboration avec des partenaires du milieu universitaire afin d'obtenir de l'aide pour la réalisation d'une initiative précise ou d'activités d'évaluation plus poussées. N'hésitez pas à communiquer avec des établissements d'enseignement universitaires pour vérifier si l'idée d'un partenariat avec vous suscite l'intérêt d'un chercheur. De plus, de nombreux programmes universitaires exigent des étudiants qu'ils effectuent un stage dans leur milieu. Des étudiants de différentes disciplines peuvent fournir temps et expertise pour vous aider à mener à bien vos initiatives de convivialité à l'égard des aînés.

## Question 9 : Quels moyens seront pris pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action?

### Identifier les utilisateurs principaux et la population ciblée

Réfléchissez dès maintenant à la manière dont vous saurez que l'initiative est couronnée de succès. Pour planifier l'évaluation, vous devez vous demander en premier lieu à qui elle va servir et l'usage que ces personnes feront de l'information ainsi recueillie. Identifiez les personnes, les groupes et les organisations qui utiliseront les résultats des activités d'évaluation et qui sont en mesure d'apporter des changements à l'initiative et à ses programmes, services ou projets. Il s'agit des principaux utilisateurs à qui s'adresse l'évaluation, et ils doivent être mis à contribution dans la planification de l'évaluation du début à la fin pour faire en sorte que le processus, les constatations, les conclusions et les leçons à tirer soient utiles.

Vous pourriez aussi constater que votre utilisateur ou votre groupe principal participe déjà à votre initiative de CAA, même si cela ne signifie pas nécessairement qu'il sera responsable de sa mise en œuvre ou de son évaluation.

Par ailleurs, les résultats de l'évaluation pourraient susciter l'intérêt de différents publics cibles en périphérie qui n'ont pas à participer à la planification de l'évaluation. Le fait de prendre acte de leur intérêt tôt

dans le processus permettra toutefois de savoir quelles données devraient être recueillies et les formes sous lesquelles elles devraient être communiquées.

### Définir les buts de l'évaluation

Rassemblez vos principaux utilisateurs et intervenants (p. ex. en formant un petit groupe de travail qui réunit des membres du comité directeur, des ambassadeurs de l'initiative, des employés, des administrateurs et des participants à l'initiative qui fera rapport par la suite au comité directeur) afin d'entreprendre un dialogue continu sur la planification de l'évaluation, laquelle sera conçue de façon à répondre à leurs besoins.

Déterminez les raisons de procéder à l'évaluation et les fins auxquelles elle servira. Commencez votre réflexion avec des questions de ce genre :

- Pourquoi faisons-nous une évaluation?
- À quelles fins servira l'évaluation?
- Qui utilisera l'information et comment sera-t-elle utilisée?

La discussion mènera ensuite aux principales questions de l'évaluation, au moment où les activités d'évaluation seront réalisées et aux stratégies possibles pour recueillir les réponses aux principales questions de l'évaluation.

### Surveiller les activités de mise en œuvre

Une fois la mise en œuvre enclenchée, il faut surveiller et évaluer le processus afin de savoir si les activités du plan d'action se déroulent comme prévu. Surveillez les initiatives que vous avez

lancées en recueillant des données au fur et à mesure. Différents outils, comme [Le Tableau de bord créé par le comité consultatif sur les collectivités-amies des aînés de Hamilton](https://sagelink.ca/creating-an-age-friendly-dashboard-to-monitor-and-communicate-progress) (<https://sagelink.ca/creating-an-age-friendly-dashboard-to-monitor-and-communicate-progress>) [en anglais seulement], peuvent aider votre collectivité à suivre de près les progrès de vos initiatives et à les communiquer. La collecte et l'utilisation de ce type d'information s'appellent l'« évaluation du processus », qui a pour but de tirer des leçons et de s'améliorer. Les questions à poser dans le cadre d'une évaluation du processus ressemblent à celles-ci :

- Le plan d'action et ses activités ont-ils été réalisés?
- La réalisation du plan d'action et de ses activités s'est-elle bien déroulée ou a-t-elle été ponctuée de problèmes? Est-ce que tout s'est déroulé comme prévu?
- Qu'est-ce qui a favorisé ou entravé la réalisation des activités?
- Les activités, programmes et services prévus dans le plan d'action ont-ils rejoint les populations ciblées? Les participants ciblés tirent-ils profit de l'initiative tel qu'il était prévu au départ? Qui a participé à l'initiative? Combien étaient-ils? Qui n'y a pas pris part?
- Quels sont les résultats des activités?
- Comment fonctionnent les programmes et les services adaptés aux aînés?
- Quelle est la qualité des programmes et des services adaptés aux aînés?

- Comment les utilisateurs perçoivent-ils les programmes et les services?
- Quels facteurs externes ont eu une incidence sur la mise en œuvre du plan d'action et de ses activités? Comment?

## Évaluer le processus

Une évaluation du processus aidera votre collectivité à savoir si vos activités de CAA atteignent les buts et les objectifs de départ. À l'aide de votre plan d'action et du modèle logique de programme et en collaboration avec votre groupe responsable de la CAA, effectuez les étapes exposées dans le tableau 11 pour planifier votre évaluation du processus.

Tableau 11

## Évaluation du processus

1. Réfléchissez aux questions de l'évaluation. Que voulez-vous savoir? Que veulent savoir vos intervenants? Vous pouvez utiliser les questions mentionnées précédemment comme point de départ.
2. Triez les questions ainsi obtenues en groupes ou catégories ayant de l'importance pour les intervenants et utilisateurs ciblés.
3. Choisissez les questions auxquelles vous souhaitez obtenir une réponse. Les questions les plus importantes sont celles qui :
  - a. sont importantes pour les utilisateurs ciblés et les intervenants;
  - b. répondent aux besoins énoncés;
  - c. misent sur les forces;
  - d. peuvent recevoir une réponse grâce aux ressources à portée de main;
  - e. peuvent recevoir une réponse dans le délai qui importe aux utilisateurs et intervenants;
  - f. permettent de recueillir des renseignements pouvant être utilisés pour améliorer le plan d'action et ses activités, programmes et services.
4. Passez les questions d'évaluation choisies en revue pour vous assurer qu'elles sont directement liées à avec votre plan d'action.
5. Déterminez qui recueillera les données, quelles données seront recueillies et la forme sous laquelle elles le seront.

*Le processus ci-dessus est une adaptation du processus employé pour les sommaires d'évaluation du CDC<sup>32</sup>.*

Pour tirer des conclusions à l'issue de votre évaluation du processus, vous devez prendre en considération qu'il faut deux éléments pour obtenir les résultats escomptés :

1. Le fait que le programme, de l'avis d'autres intervenants, répond au besoin qui avait été ciblé; OU une réflexion sur la manière dont votre programme résout les causes des problèmes qu'il est censé résoudre.

2. Une mise en œuvre de haute qualité. Le fait de connaître la qualité de la mise en œuvre grâce à l'évaluation du processus peut orienter la planification de vos activités de CAA, comme l'illustre le tableau 12 ci-dessous.

### Outil d'obtention de résultats GTO® dans la Trousse d'outils

- Outil – Planification de l'évaluation du processus

Tableau 12

<b>Obtenir les résultats escomptés<sup>17</sup></b>		
Si l'évaluation du processus démontre :	Et que l'évaluation des résultats démontre :	Alors il est probable que le plan d'action :
Une mise en œuvre de haute qualité	Des résultats positifs	Ait reposé sur les bonnes activités et réflexions à l'origine du programme
Une mise en œuvre de haute qualité	Des résultats négatifs	N'ait pas reposé sur les bonnes activités et réflexions à l'origine du programme
Une mise en œuvre de piètre qualité	Des résultats négatifs	Ait reposé sur de bonnes OU de mauvaises activités et réflexions à l'origine du programme

## Question 10 : Dans quelle mesure le plan d'action est-il efficace?

### Choisir les questions d'évaluation des résultats

L'évaluation des résultats mesure les effets du programme au sein de la population ciblée en mettant en lumière les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats ou des objectifs connexes qui étaient visés par le programme. Réfléchissez à l'avance à la manière dont vous pourrez mesurer si votre initiative, votre programme, votre service ou votre projet de CAA atteint les buts et les résultats recherchés. Les questions de l'évaluation des résultats doivent porter sur les changements qui sont anticipés grâce à la réalisation de votre plan d'action. Voici quelques exemples :

- Dans quelle mesure le plan d'action de la CAA a-t-il permis d'atteindre les buts et les résultats recherchés? Dans quelles dimensions de la CAA?
- Qui en a bénéficié? De quelle façon? Dans quelles circonstances?
- Quelles composantes du plan ont été les plus efficaces et lesquelles nécessitent une amélioration?
- Quels résultats imprévus (positifs et négatifs) avez-vous obtenus?
- Dans quelle mesure les changements observés peuvent-ils être attribués au programme?
- Quelle a été l'influence d'autres facteurs?
- Sur quelles constatations se base-t-on pour conclure que les bailleurs de fonds devraient réinvestir dans le plan d'action de la CAA, la poursuite des

activités déjà en cours ou la réalisation d'activités prévues à l'avenir?

- Les résultats valaient-ils le coût engagé pour la réalisation des stratégies et des programmes de convivialité à l'égard des aînés?
- Ces stratégies et programmes sont-ils viables à long terme?
- Que faudrait-il pour poursuivre ou modifier le plan d'action?

## Outils supplémentaires dans la Trousse d'outils

- Outils d'évaluation des résultats

### Choisir les indicateurs

Le choix des principales questions d'évaluation des résultats à la phase d'évaluation influencera le choix des indicateurs. Il convient de se rappeler qu'un indicateur de résultat est « une caractéristique ou un changement précis, observable et mesurable (quantitativement ou qualitativement) qui représente un progrès vers l'atteinte d'un but »<sup>27</sup>. Un bon indicateur est donc précis et mesurable. Il faut choisir au moins un indicateur pour chaque résultat, mais un plus grand nombre d'indicateurs permet de recueillir plus de renseignements pour tirer des conclusions sur les répercussions de votre initiative de CAA.

Commencez par les indicateurs que vous avez sous la main. Le [Guide d'évaluation pour les collectivités-amies des aînés](https://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/alt-formats/pdf/indicators-indicateurs-v2-fra.pdf) (<https://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/alt-formats/pdf/indicators-indicateurs-v2-fra.pdf>) est fort utile pour savoir comment choisir et utiliser des

indicateurs afin de mesurer les résultats des initiatives de CAA. En plus d'une liste de 43 indicateurs dans les huit dimensions des CAA et de quatre indicateurs pour les résultats liés à la santé et aux conditions sociales des aînés à long terme, il propose des façons de les utiliser pour élaborer un plan d'action sur la CAA et mesurer les progrès d'une collectivité qui cherche à devenir plus conviviale à l'égard des aînés. Les indicateurs recommandés par l'ASPC peuvent servir à évaluer les retombées d'une vaste initiative qui vise plus d'une ou l'ensemble des dimensions des CAA ou même d'un petit projet ciblant une seule dimension. Si aucun indicateur ne convient, déterminez si et comment vous pourriez recueillir les données. Au bout du compte, l'important est l'utilité des données que vous recueillez. Autrement dit, les résultats obtenus par d'autres moyens seront-ils précis, économiques et utiles?

Il pourrait vous être utile de contacter le bureau de santé publique (BSP) de votre municipalité. Les bureaux de santé publique en Ontario sont ceux qui sont investis de la responsabilité de veiller à la santé de la population dans les domaines suivants : l'évaluation de la santé de leurs populations locales, les déterminants sociaux de la santé, les comportements sains et les collectivités en santé. Ils administrent les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies visant à informer la population sur différents sujets, dont les modes de vie, une croissance et un développement sains et la santé en général pour tous les groupes d'âge. Le BSP de votre municipalité peut compter sur des membres qualifiés qui savent comment avoir accès aux données sur le

système de santé de Statistique Canada et de la province et les utiliser aux fins de la planification de la santé communautaire. Le personnel du BSP est également une source de conseils précieux sur la forme que devrait prendre une évaluation et les méthodes à employer. La [Liste de ressources en ligne](https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) (<https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines>) recèle d'autres sources de données sur les résultats potentiels.

## Choisir un format d'évaluation

Le format que vous utiliserez déterminera la mesure dans laquelle il sera possible de savoir si votre initiative de CAA est à l'origine des changements dans les résultats. Les questions de votre évaluation mèneront vers le format ayant le plus de chances de démontrer que les changements peuvent être attribués à l'initiative. Lorsque l'on choisit un format d'évaluation, il faut savoir bien doser la rigueur et la pertinence. Sélectionnez les méthodes qui seront utilisées et élaborer un plan pour la collecte des données.

## Question 11 : Comment la qualité du plan d'action peut-elle être améliorée au fil du temps?

### Procéder à un exercice d'amélioration de la qualité

Un moyen très utile de vous assurer que votre plan d'action atteint ses buts et objectifs consiste à améliorer sa mise en œuvre en cours de route en vous servant des données recueillies lors des évaluations du processus et des résultats. Initialement conçue pour réduire les erreurs de fabrication, l'amélioration de la qualité peut aussi s'appliquer à l'apport d'améliorations dans le domaine de la santé communautaire. Le cycle « Planification-Exécution-Étude-Action » (PEEA)<sup>33</sup> est une méthode simple pour mettre à l'essai un programme ou une stratégie à petite échelle, apporter de petites modifications au fur et à mesure et élargir graduellement le programme. Le tableau 13 fait un survol du cycle de PEEA et une feuille de travail à ce sujet est incluse dans la Trousse d'outils.

Tableau 13

<b>Le cycle PEEA</b>	
<b>Planification</b>	Ce que l'on cherche à accomplir avec la stratégie ou l'initiative.
<b>Exécution</b>	Mise en œuvre de la nouvelle stratégie ou initiative au sein d'un petit milieu ciblé.
<b>Étude</b>	Répondre à la question « avons-nous réalisé le plan tel qu'il était prévu au départ? ». Pour répondre à cette question, reportez-vous aux données recueillies lors de vos évaluations. Déterminez si d'autres sources d'information doivent être consultées. Le cas échéant, il faut que ces sources puissent être consultées facilement et rapidement. Puis, demandez vous si le plan a produit les résultats recherchés. Si le plan a été exécuté tel qu'il était prévu au départ et que les résultats obtenus sont médiocres, le plan doit être changé. À l'inverse, si le plan n'a pas été exécuté tel qu'il était prévu au départ, c'est la mise en œuvre qui doit être changée.
<b>Action</b>	D'après les conclusions à l'étape « Étude », déterminez si le groupe doit adopter, adapter ou abandonner le changement.

Il est possible de trouver plus de renseignements sur le cycle PEEA et d'autres approches à l'amélioration de la qualité dans la [Liste de ressources en ligne](https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines) (<https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines>).

## Outil d'obtention de résultats GTO® dans la Trousse d'outils

- Feuille de travail – Amélioration de la qualité

Communiquer les progrès et les réussites sera utile à la prise de décisions futures relatives à la convivialité à l'égard des aînés, générera de nouvelles occasions de collaboration et confèrera une plus grande crédibilité à votre initiative, en plus de renforcer la responsabilisation l'entourant.

## Faire rapport aux intervenants

Les principaux utilisateurs identifiés au début de cette étape, de même que les nombreux intervenants, aînés et autres partenaires appelés à contribuer au processus en cours de route, voudront connaître les changements réalisés et les résultats de la mise en œuvre de l'initiative de CAA. La forme sous laquelle vous transmettez l'information variera selon les destinataires, mais les méthodes suivantes sont à votre disposition pour communiquer vos réussites :

- produire un rapport d'étape de haut vol à distribuer publiquement au sein de la collectivité afin de souligner les réussites et les réalisations;
- produire un rapport d'évaluation plus détaillé à l'intention des utilisateurs principaux identifiés lors de l'évaluation;
- communiquer les succès enregistrés dans les médias locaux (journaux, radio);
- échanger des réussites et des leçons apprises avec d'autres CAA par les réseaux régionaux ou le site provincial consacré aux CAA;
- tenir une rencontre à laquelle sont conviés les membres de la collectivité pour présenter le plan d'action et célébrer les progrès.



**Rester sur son  
élan et sur la voie  
de la réussite**



## **Question 12 : Si le plan d'action est efficace, que peut-on faire pour qu'il soit maintenu et actualisé?**

Pour mener votre initiative de CAA ainsi que ses programmes et services à bon port, vous devrez rester sur votre élan et accorder une attention constante au caractère viable de vos efforts. La viabilité est la capacité de rester au même niveau pendant une période donnée. Comment parvenir à maintenir la planification et la mise en œuvre de votre initiative de CAA de façon à suivre l'évolution démographique rapide et durable qui s'opère au sein d'une population vieillissante<sup>33</sup>? Pour atteindre des objectifs à long terme, les initiatives de CAA devront être assorties de cycles de planification et de mise en œuvre itératifs soutenus par des ressources, des activités et une collaboration avec la collectivité et parmi les intervenants institutionnels, et ces efforts devront être constants et échelonnés sur de nombreuses années. Le tableau 14 résume les facteurs qui sont ressortis d'initiatives de CAA en Ontario comme ayant contribué à leur viabilité.

Tableau 14

## Facteurs favorisant la viabilité – harmonisés avec le processus de CAA

### 1. Financement

---

- Chercher à obtenir un financement souple auprès de plusieurs sources
  - Tirer parti de fonds déjà obtenus dans le cadre d'initiatives connexes
  - Utiliser une analyse de rentabilisation qui traite d'aspects à valeur ajoutée pour des groupes comme les entreprises, la municipalité, les fournisseurs de soins de santé, etc.
- 

### 2. Leadership, gouvernance et infrastructure

---

- Faire des parallèles entre la planification et les activités rattachées à la CAA et les priorités des partenaires clés (p. ex. municipalités, santé publique)
  - Mettre à contribution des personnalités de renom qui représentent différents groupes d'intervenants et secteurs géographiques au sein de la collectivité
  - Désigner un employé ou un secteur qui se consacrera au projet
  - Coordonner et communiquer les efforts entre les municipalités de palier inférieur et supérieur (s'il y a lieu) et entre les ministères municipaux
  - Désigner un responsable principal qui peut engager des ressources
  - Établir ou consolider un partenariat entre la municipalité et la collectivité
- 

### 3. Harmonisation stratégique

---

- Harmoniser l'initiative avec des priorités municipales, régionales, provinciales et fédérales
  - Tirer profit des conditions favorables, comme les élections, les calendriers budgétaires, etc.
- 

### 4. Stratégies de communication

---

- Communiquer des anecdotes et des messages pertinents à l'échelle locale
  - Utiliser une stratégie tous azimuts dans les médias pour rejoindre le plus de gens possible
    - Évaluez si vous devez communiquer et distribuer de la documentation dans d'autres langues, par exemple si votre collectivité se trouve dans une région francophone désignée
  - Mettre en place des canaux de communication bidirectionnels
  - Éviter d'avoir recours aux solutions de communication qui sont de mise pour les grands centres urbains dans les petites collectivités rurales
-

Tableau 14 (suite)

## Facteurs favorisant la viabilité – harmonisés avec le processus de CAA

### 5. Stratégies à long terme

---

- Aborder les priorités locales et provinciales importantes (comme les plans relatifs à l'accessibilité et aux transports) ainsi que les organisations et les programmes établis sous l'angle des CAA et en employant le vocabulaire inhérent à ce concept
  - Envisager d'harmoniser l'initiative avec les priorités locales en matière d'accessibilité et d'abattre les obstacles à l'accès
  - Réfléchir à la planification de la relève tout au long des quatre étapes du processus de CAA
- 

### 6. Inclusivité des divers segments de la population

---

- Se tenir au fait des besoins propres à chaque segment de la population de la collectivité
  - Mobiliser tous les groupes de façon significative et en tenant compte de leurs particularités
  - Offrir une formation sur la sensibilisation culturelle
- 

### 7. Participation du milieu universitaire

---

- Faire appel à des étudiants et des partenaires intéressés du milieu universitaire comme ressource
  - Mettre à contribution des personnes qualifiées et aguerries du milieu universitaire pour rédiger des demandes de subventions, des évaluations, des techniques de sondage, des indicateurs et des analyses de données
- 

### 8. Établir une masse critique

---

- Mettre les aînés à contribution
  - Réseauter avec des intervenants
  - Participer à des réseaux régionaux et provinciaux afin de partager des connaissances et des expériences
  - Mettre tout en œuvre pour qu'il y ait de vastes partenariats intersectoriels entre les secteurs public, bénévole et privé
  - Veiller à employer une approche ascendante et non descendante dans la planification et la mise en œuvre
  - Appliquer une approche intergénérationnelle
-

## Études de cas

Les neuf études de cas suivantes examinent de près des initiatives mises en œuvre par des collectivités pour devenir plus conviviales à l'égard des aînés dans les huit dimensions établies par l'OMS. Chaque étude de cas décrit l'initiative mise en œuvre ainsi que les partenaires du programme, le financement, les difficultés rencontrées, les retombées et les plans de viabilité. Ces initiatives :

- peuvent être personnalisées et conjuguent des approches novatrices à des approches éprouvées;
- mettent à contribution différents partenaires (municipalités, entreprises privées, milieu universitaire, fournisseurs de services communautaires);
- comprennent des représentants de toutes les régions et de collectivités de toutes tailles.

Pour plus d'exemples d'initiatives dans toutes les dimensions, visitez les [cartes interactives des collectivités-amies des aînés](https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps) (https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps) [en anglais seulement].

## Espaces extérieurs et bâtiments – Espaces extérieurs adaptés aux aînés à London

### Ville de London, population : 383 822 habitants (2016)

**Contexte** : En 2013, la ville de London a mis au point son premier plan d'action pour une collectivité-amie des aînés avec l'aide de plus de 500 aînés, fournisseurs de soins et intervenants. L'une des priorités de ce plan d'action était la nécessité d'installer plus de bancs dans les parcs et les sentiers de la ville, de même que d'améliorer le caractère convivial des parcs pour les aînés dans l'ensemble (c.-à-d. les rendre plus propices à la marche, aménager des stationnements accessibles et améliorer la lisibilité des panneaux indicateurs).

**Initiatives** : *Liste des tâches à faire pour rendre la ville plus conviviale à l'égard des aînés (Age Friendly Checklist)* : Le groupe de travail sur les espaces extérieurs et les bâtiments, en partenariat avec des étudiants du programme de stage en gérontologie de l'Université Western, s'est penché sur l'idée de dresser une liste de tâches à faire pour évaluer le caractère convivial des parcs à l'égard des aînés et recenser les améliorations pouvant leur être apportées. Le groupe de travail a opté pour adapter une liste de tâches à faire existante qui avait été élaborée dans le cadre de l'initiative Age Friendly Philadelphia. Avec l'autorisation des responsables de cette initiative et s'inspirant des normes de conception

pour des installations accessibles de London, la liste des tâches à faire a été adaptée à la situation de la ville et a été révisée depuis sa création en 2013 afin d'y ajouter d'autres considérations en matière de sécurité. Si les utilisateurs ciblés de la [City of London Age-Friendly Parks Checklist](https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/London-AFParksChecklist_2017.pdf) (https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/London-AFParksChecklist\_2017.pdf) [en anglais seulement] sont les employés municipaux, elle est toutefois facile à utiliser et peut l'être par tous. La liste des tâches à faire a été ajoutée à la base de données mondiale sur les pratiques adaptées aux personnes âgées de l'Organisation mondiale de la Santé et est communiquée avec d'autres collectivités-amies des aînés qui en font la demande.

#### **Nouvel aménagement des espaces extérieurs**

De nouveaux bancs ont été installés le long de la promenade Thames Valley Parkway (TVP), le réseau de sentiers le plus long à London. La décision d'ajouter des bancs le long de la TVP s'inscrivait dans les objectifs que s'était déjà donnés la Ville pour améliorer la situation relative aux bancs et encourager la marche et l'utilisation des sentiers à des fins récréatives. La conception des nouveaux bancs convient davantage aux aînés et respecte les exigences énoncées dans la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Parmi les caractéristiques conceptuelles des nouveaux bancs, mentionnons des appuie-bras et un siège plus haut. De nouveaux panneaux indicateurs ont également été installés qui respectent les lignes directrices en vigueur en matière d'accessibilité et aident les utilisateurs des sentiers à mieux s'y retrouver.

**Conclusions** : Les bancs, les panneaux indicateurs et les projets réalisés dans le but de s'acquitter des tâches figurant sur la liste ont tous été rendus possibles grâce aux ressources existantes et au soutien et aux orientations en espèce offerts par le personnel des parcs et des loisirs de la Ville de London et des étudiants du programme de stage en gérontologie de l'Université Western.

**Partenaires** : Ce projet n'aurait pas pu être mené à bien sans l'apport du personnel des parcs et des loisirs de la Ville de London, des services de proximité, d'aide à l'enfance et d'incendie et des étudiants du programme de stage en gérontologie de l'Université Western.

**Difficultés** : Les difficultés rencontrées dans le cadre de ce projet comprennent les suivantes :

- créer une liste de tâches qui englobe toutes les caractéristiques essentielles d'un parc adapté aux aînés tout en étant concise et facile à utiliser;
- réaliser les projets avec les ressources existantes;
- consacrer le temps, les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation des évaluations des parcs.

#### **Retombées** :

- 2013 – 15 bancs, des panneaux indicateurs et des bornes kilométriques ont été installés le long du sentier Thames Valley Parkway.
- 2014-2015 – 31 nouveaux bancs adaptés aux aînés et dotés d'appuie-bras ont été installés dans les parcs et le long des sentiers; de nouveaux panneaux indicateurs ont été installés, et de nouvelles indications pour

s'orienter dans les parcs et dans les sentiers ont été élaborées afin qu'il soit plus facile de trouver les toilettes, les heures d'ouverture et d'autres services. En tout, ce sont 377 parcs qui ont été visés à l'aide de la liste.

- 2015-2016 – 20 bancs supplémentaires ont été installés et de nouveaux panneaux indicateurs ont été conçus aux entrées des parcs afin d'indiquer l'emplacement des toilettes.

**Viabilité** : L'installation de bancs se poursuit en fonction des budgets actuels. La liste des tâches est constamment utilisée et mise à jour au fur et à mesure que de nouveaux projets visant les parcs sont réalisés.

## Logement – Logements accessibles pour les aînés à Petawawa

### Ville de Petawawa, population : 17 187 habitants (2016)

**Contexte** : Pendant les consultations tenues à Petawawa en 2016 sur les besoins des aînés, il a été mis en lumière qu'une proportion d'aînés et de personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité ne pouvait continuer de vivre dans la ville en raison du manque criant de logements raisonnables et abordables. Cette constatation venait confirmer que les logements accessibles destinés aux aînés étaient un problème au sein de la ville auquel il fallait impérativement s'attaquer. En entreprenant le processus des collectivités-amies des aînés, Petawawa a été en mesure de rassembler différents

intervenants afin qu'ils réalisent ensemble le projet et obtiennent le financement nécessaire à la construction de logements accessibles.

**Initiative** : Quatorze nouveaux appartements ont été annexés à un immeuble à logements existant administré par la Société de logement de Petawawa (Petawawa Housing Corporation). Si cette solution a permis de ménager des fonds qui ont pu servir à la nouvelle construction, il a cependant fallu résoudre quelques casse têtes uniques au projet, notamment sur le plan de l'aménagement du site. Quatre des quatorze appartements étaient entièrement accessibles, tandis que les autres ont été conçus avec des caractéristiques d'accessibilité. Néanmoins, les quatorze appartements sont abordables puisque l'exigence qui devait être respectée voulait qu'ils soient loués à un prix se situant à 20 % sous la valeur du marché.

**Financement** : La Société de logement de Petawawa a adressé au comté de Renfrew en 2017 des demandes visant à financer les logements accessibles abordables. Parallèlement, elle a lancé une collecte de fonds et s'est présentée devant le conseil municipal pour expliquer son projet, obtenir les approbations nécessaires aux exigences de haut niveau et demander une aide financière à la Ville pour la réalisation du projet. Les coûts du projet totalisaient 3 millions de dollars. Une subvention à hauteur de 2 millions de dollars du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario a constitué l'essentiel du financement, et le reste de la somme – soit 1 million de dollars – a été réuni ainsi : une hypothèque

de 200 000 \$ et une campagne de collecte de fonds; 325 000 \$ provenant des réserves du comté de Renfrew; et deux versements égaux de 100 000 \$ puisés dans les budgets de 2017 et 2018 de la Ville de Petawawa.

**Partenaires** : La Société de logement de Petawawa était le principal promoteur du projet et assure la gestion de l'immeuble. Elle a collaboré avec les autorités municipales locales, le comté de Renfrew et le gouvernement de l'Ontario par l'entremise de son Programme d'investissement dans le logement abordable. La Société de logement de Petawawa peut compter sur un conseil d'administration très dévoué qui a de l'influence et beaucoup de relations. C'est grâce à elle que le projet a pu être réalisé en un peu plus de deux ans seulement et elle sera celle qui veillera à sa viabilité.

**Difficultés** : Le financement a été une embuche de taille dans la réalisation de cette initiative. L'estimation des coûts de construction s'est révélée être supérieure à l'enveloppe budgétaire disponible, et les plans ont dû être modifiés pour ramener les coûts à un niveau budgétaire acceptable. Il n'a pas été facile de recueillir 200 000 \$ en collecte de fonds puisque plusieurs autres initiatives tout aussi valables avaient besoin de fonds en même temps. Le comité constitué pour la collecte de fonds a fait montre d'imagination et a déployé tous les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif.

Avec la montée des coûts des services publics, il est difficile de maintenir le loyer des appartements à 20 % sous la valeur du marché. La diversité des modèles de logement pourrait être garante de succès à cet égard. Les plans initiaux prévoyaient 21 appartements (16 dont le

loyer devait être déterminé par le revenu et 5 dont le loyer devait être à la pleine valeur du marché). Finalement, ce sont 14 appartements qui ont été construits, à un loyer inférieur au marché locatif.

**Retombées** : Tous les logements dans la section originale du bâtiment et celle nouvellement construite sont occupés. Il demeure toutefois un besoin pour des logements supplémentaires au sein de la collectivité. Pour témoigner du succès de cette initiative, il convient de mentionner que l'hypothèque a été entièrement remboursée sur la section originale du bâtiment, ce qui a grandement contribué à la capacité de la Société de logement de Petawawa d'obtenir une hypothèque pour la nouvelle section.

**Viabilité** : Il n'y a aucun autre plan de construction de logements supplémentaires par la Société de logement de Petawawa, qui ne dispose pas de la marge nécessaire dans son enveloppe foncière à cette fin pour le moment. Il est actuellement impossible d'obtenir les fonds nécessaires à ce type de construction. Cela dit, un promoteur ayant participé à des ateliers sur les collectivités-amies des aînés s'est lancé dans la construction d'un nouvel immeuble à logements qui procurera à la collectivité 39 logements à louer supplémentaires. Bien que ces logements ne soient pas assujettis à l'exigence de les offrir sous les taux locatifs en vigueur sur le marché en vertu d'un programme de logement abordable, ils comportent des caractéristiques d'accessibilité répondant à toutes les normes et désormais exigées dans le code du bâtiment et offrent plus d'options de logement aux citoyens de Petawawa.

## Transports – Initiative *Soyons actifs! / Let's get moving!* à Hamilton

**Ville de Hamilton, population : 539 917 habitants (2016)**

**Contexte** : En 2013, le Conseil de Hamilton sur le vieillissement (Council on Aging ou CoA) s'est allié à la Ville de Hamilton et au Comité consultatif sur le troisième âge (Seniors Advisory Committee) pour élaborer le plan de Hamilton pour une ville conviviale à l'égard des aînés (Plan for an Age-Friendly City). Ce plan comprenait un train de recommandations visant à améliorer la façon dont les aînés peuvent circuler partout dans la ville et ses alentours.

Les études révèlent que les aînés, même s'ils comprennent l'importance de l'activité physique, sont ceux qui font le moins d'exercice parmi toutes les catégories d'âge au Canada<sup>34</sup>. Or, l'activité physique contribue beaucoup à améliorer le sentiment de bien-être et à prévenir la maladie et la dépendance.

Le projet *Soyons actifs!* se veut une réponse aux recommandations énoncées dans le plan pour une ville conviviale à l'égard des aînés ainsi qu'aux études réalisées à ce jour qui pointent vers l'importance d'accroître la participation sociale et de promouvoir l'activité physique pour aider les aînés à demeurer en santé, à réduire leur risque de chute et à être, de façon générale, plus en santé et dans un meilleur état d'esprit.

Hamilton dispose d'une infrastructure unique qui lui permet d'encourager les aînés à utiliser les transports pour se déplacer et être plus actifs. En 2017, il a été décidé d'harmoniser différentes initiatives en cours (*Prenons le bus!* et *Prenons une marche!*) et d'y ajouter un volet cycliste pour offrir une série d'ateliers sous un même thème, *Soyons actifs!*.

**Initiative** : L'initiative *Soyons actifs!* (2017-2019) propose 30 ateliers gratuits pour les aînés qui comportent tous une composante éducation et une composante expérience. Elle se divise en trois volets : *Prenons le bus!*, *Prenons une marche!* et *Allons à vélo!*. Bien que de même structure à la base, chaque volet vise à répondre aux besoins du groupe ciblé. Les participants s'inscrivent à des ateliers uniques dans chacun des trois volets.

Le guide intitulé [Let's Get Moving: An Age Friendly Guide to 18 of Hamilton's Outdoor Recreational Trails](https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2014/09/ALG49659-HCA-Walk-Book-web.pdf) (https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2014/09/ALG49659-HCA-Walk-Book-web.pdf) [en anglais seulement] est une ressource incontournable issue du programme et comprend des renseignements sur les réseaux de sentiers extérieurs de Hamilton, les arrêts d'autobus et les endroits où l'on peut louer les vélos mis à la disposition des citoyens de la ville (« social bicycles » ou SOBI).

### 1. Ateliers *Prenons le bus!*

Ces ateliers présentent – pour la première fois ou non – aux aînés le réseau de transport en commun de Hamilton et visent à abattre les obstacles qui pourraient les empêcher d'en faire usage.

Les ateliers s'étendent sur plus de trois heures et se déroulent ainsi :

- **Présentation** (45 minutes) – Présentation sur l'utilisation du réseau d'autobus.
- **Démonstration** (15 minutes) – Les participants montent à bord de l'autobus et le chauffeur fait un tour d'horizon de celui-ci, en insistant sur toutes les caractéristiques qui le rendent accessible, en montrant comment monter à bord à l'aide d'un appareil d'accessibilité et les espaces pour entreposer ses emplettes, et en répondant à leurs questions.
- **Trajet d'autobus** (30 minutes) – Le chauffeur fait un trajet avec les participants à bord en suivant un véritable itinéraire vers une destination ayant été choisie à l'avance pour dîner. Les destinations choisies à l'avance revêtent un intérêt pour les différents groupes d'aînés (p. ex. pour les aînés ayant une carte d'accès à deux endroits, le trajet pourrait les amener de l'un de ces endroits à l'autre).
- **Dîner** (1 heure) – Les dîners ajoutent un élément de plaisir et représentent un bonus pour les participants. Il s'agit d'une occasion pour les participants de discuter avec les animateurs et entre eux.
- **Trajet de retour et évaluation** (30 minutes) – Le chauffeur ramène les participants au point de départ, où il leur est demandé d'évaluer l'activité.

#### [Voici une brochure sur l'atelier.](https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2016/05/Lets-Take-the-Bus-Brochure-May-2017.pdf)

(<https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2016/05/Lets-Take-the-Bus-Brochure-May-2017.pdf>) [en anglais seulement]

Bien que cet atelier porte essentiellement sur l'utilisation du transport en commun, on y communique aussi de l'information sur d'autres options de transport offertes dans la ville. Les participants qui souhaitent en savoir plus à ce sujet peuvent en discuter avec le coordonnateur de projet ou l'animateur.

### **2. Ateliers *Prenons une marche!***

Ces ateliers informent les aînés sur les avantages de la marche et les encouragent à emprunter les sentiers extérieurs de Hamilton. Les ateliers s'étendent sur plus de trois heures et se déroulent ainsi :

- **Présentation** (1 heure) – Présentation par le coordonnateur de projet sur les avantages de la marche et sur le guide de randonnée intitulé *Soyons actifs!*
- **Marche guidée** (1 heure) – Un aîné s'étant porté volontaire mène un groupe de marcheurs le long d'un sentier adapté pour eux qui est situé non loin du lieu de l'atelier tout en discutant des avantages de la marche. L'équipe de projet collabore également avec des partenaires et des entraîneurs locaux afin d'ajouter à chaque atelier une marche spéciale (p. ex. la marche du pôle Nord) qui donne la chance aux participants de faire l'essai d'autres programmes à leur disposition susceptibles de piquer leur intérêt.
- **Dîner** (1 heure) – Dîner une fois de retour au point de départ.

### **3. Ateliers *Allons à vélo!***

Ces ateliers rappellent aux participants les rudiments du vélo et les ressources à leur

disposition pour pratiquer ce sport, en plus d'aider les aînés à enfourcher de nouveau un vélo avec confiance. Hamilton met à la disposition des participants des vélos sociaux (SOBI) et des casques. Les ateliers, inspirés de la formule du programme CanBike, s'étendent sur trois heures et se déroulent ainsi :

- **Présentation** (1 heure) – Présentation sur les rudiments et les avantages du vélo, les habiletés nécessaires pour pratiquer ce sport, les SOBI et les ressources offertes pour encourager la pratique de ce sport.
- **Trajet à vélo** (1 heure) – Séance d'enseignement sur le vélo et trajet en groupe le long d'un sentier.
- **Dîner** (1 heure) – Dîner

**Financement** : L'initiative *Prenons le bus!* (2011) a été financée grâce à une subvention du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. L'initiative *Prenons une marche!* (2013-2015) a été financée par le Fonds ontarien d'action communautaire pour les sports et les loisirs, qui finance également les ateliers *Soyons actifs!* (2017-2019).

Les ateliers *Soyons actifs!* sont mis sur pied par un coordonnateur de projet. Pour tous les ateliers, des aînés bénévoles agissent à titre d'animateurs. Ceux-ci sont recrutés par des partenaires communautaires et à l'aide de différents moyens de communication. Les animateurs de chaque atelier possèdent une expertise du sujet traité. Ainsi, les animateurs des ateliers *Prenons le bus!* empruntent régulièrement les transports en commun, les animateurs des ateliers *Prenons une marche!* sont habituellement des professionnels du

domaine de la santé et du mieux-être à la retraite, et les animateurs des ateliers *Allons à vélo!* sont des cyclistes de niveau intermédiaire à expert.

Les ateliers *Prenons le bus!* et *Prenons une marche!* reposent sur un modèle formation du formateur, tandis que pour les ateliers *Allons à vélo!*, les animateurs doivent suivre et réussir une formation d'entraîneurs CanBike de deux jours. Les frais de formation sont payés avec la subvention actuelle.

Au chapitre des contributions en nature, mentionnons les autobus fournis par la Ville, le personnel fourni par différents partenaires et le local pour la tenue des ateliers.

**Partenaires** : Le projet est actuellement chapeauté par le Conseil de Hamilton sur le vieillissement, et son comité directeur est composé de membres de la Ville de Hamilton, du Comité consultatif sur les aînés et de l'organisation Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (District 13). D'autres partenaires participent à des ateliers précis, comme la Hamilton Street Railway, DARTS, la Hamilton Conservation Authority, l'Iroquia Bruce Trail Club, McMaster University Rehabilitation Sciences, New Hope Community Bikes et Hamilton SOBI.

**Difficultés** : La tenue des ateliers dépend de la météo. Il est difficile de savoir si le programme rejoint toutes les personnes qui pourraient en bénéficier le plus (p. ex. les personnes qui sont habituellement réticentes à participer à ce genre d'activité). Afin de faire connaître l'atelier *Prenons le bus!* à de nouveaux utilisateurs potentiels, un atelier sera offert en partenariat avec la

section locale de la Société Alzheimer qui mettra l'accent sur les différentes options de transport pour ceux qui se déplaçaient en voiture, mais qui ne peuvent plus conduire en raison de pertes de mémoire.

**Retombées** : Avec le financement actuel, l'on s'attend à ce que 600 aînés prennent part à l'initiative. Les participants ont été nombreux à indiquer qu'ils prenaient maintenant l'autobus avec plus de confiance, qu'ils avaient l'intention de marcher dans les sentiers de Hamilton, et qu'ils ne redoutaient plus autant le vélo.

**Viabilité** : Les contributions en nature énumérées précédemment, conjuguées aux ressources complémentaires (c.-à-d. le guide de ressources *Let's get moving*, la brochure *Prenons le bus!* traduite en différentes langues et le registre des groupes de randonnée locaux), contribuent à assurer la viabilité du programme. Cela dit, le Conseil de Hamilton sur le vieillissement a toujours besoin de fonds, qu'il s'agisse pour les besoins en personnel ou pour les dîners organisés dans le cadre des ateliers, qui contribuent à attirer des participants.

## Participation au tissu social – L'initiative *Pause café pour les aînés à Temiskaming Shores*

**Ville de Temiskaming Shores, population : 9 920 habitants (2016)**

**Contexte** : En 2015, un sondage sur les besoins des aînés réalisé à Temiskaming

Shores a révélé un besoin pour des groupes sociaux communautaires centrés davantage sur la socialisation et la discussion plutôt que sur des champs d'intérêt précis (comme les jeux de cartes ou la pratique d'un sport, par exemple). La collectivité a également manifesté son besoin pour des programmes bilingues afin de répondre aux besoins des deux grandes collectivités qui composent la ville de Temiskaming Shores, a fait ressortir des lacunes dans les communications et a indiqué qu'elle aimerait recevoir plus de renseignements concernant les mesures de soutien et les services locaux.

**Initiative** : Pour répondre à ces besoins, l'initiative *Pause-café pour les aînés* a été lancée en 2017 par la Ville de Temiskaming Shores et la collectivité-amie des aînés locale. En somme, *Pause-café pour les aînés* est un programme social régulier destiné aux aînés qui comporte un volet éducatif. Il offre aux aînés une occasion de socialiser de façon significative avec d'autres membres de la collectivité sans qu'ils doivent déboursier un sou. L'initiative cible les personnes qui ont un faible revenu ou sont à risque de vivre un isolement social et est chapeauté par une librairie et un café local dans une collectivité et dans une salle commune d'un motel local dans l'autre.

À chaque rencontre, le coordonnateur des aînés de la Ville de Temiskaming Shores et du programme *Soyons actifs!* accueille tout le monde et présente le conférencier invité. Comme il s'agit d'une initiative bilingue, les conférenciers sont de préférence bilingues (ou accompagnés d'une personne qui l'est). Les participants s'approprient l'initiative en aidant à placer les tables et les chaises, en s'occupant

## Pour un Ontario plus inclusif : Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires

des préparatifs et du nettoyage et en demandant des sujets et des conférenciers qui suscitent leur intérêt.

Une stratégie de communication a été mise sur pied pour soutenir l'initiative :

- **Radio** – Le coordonnateur des aînés parle à la radio une fois par mois pour expliquer les programmes et les activités à venir.
- **Journaux** – La Ville achète chaque semaine une page dans les journaux hebdomadaires locaux où elle parle des programmes destinés aux aînés, dont l'initiative *Pause-café pour les aînés*.
- **Affiches** – Les renseignements relatifs à l'initiative sont affichés dans toute la ville et des calendriers mensuels soulignent les conférenciers à venir.
- **Réseaux sociaux** – L'information est publiée sur la page Facebook de la Ville et souvent communiquée par le bureau de santé de Temiskaming ainsi que par d'autres groupes et programmes locaux.
- **Liste de distribution par courriel** – Les aînés ainsi que des entreprises locales et des professionnels reçoivent le courriel mensuel de nouvelles touchant les aînés.
- **Conférences** – Des conférences sont présentées à des groupes d'aînés et de professionnels qui travaillent dans le secteur.

**Financement** : L'initiative *Pause-café pour les aînés* a reçu une subvention d'un an d'un montant de 10 200 \$ du programme Nouveaux Horizons pour les aînés ainsi qu'une contribution municipale de 1 000 \$.

Un soutien en nature a été offert par deux entreprises locales qui mettent à la disposition des participants un endroit pour se réunir. La Ville de Temiskaming Shores verse un financement annuel pour couvrir les frais relativement peu élevés pour le café et le thé depuis que la subvention initiale a été dépensée. La désignation d'un coordonnateur et l'intérêt des organisations à donner des conférences sont essentiels à la viabilité de l'initiative *Pause café pour les aînés*.

**Partenaires** : La Ville de Temiskaming Shores a conclu des partenariats avec des entreprises et des organisations locales pour la tenue des réunions dans le cadre de l'initiative. Au total, ce sont plus de 40 groupes communautaires, services, organismes de soins de santé et clubs différents qui ont pris part aux rencontres en la qualité de conférenciers, parmi lesquels le député local, la Galerie d'art du Temiskaming, la Société canadienne de l'ouïe, le programme de recyclage et de gestion des déchets de Temiskaming Shores, des archéologues et des hygiénistes dentaires.

**Difficultés** : La présentation de rencontres bilingues relève parfois du tour de force, puisque ce ne sont pas tous les conférenciers invités qui sont en mesure de faire des présentations dans les deux langues. Lorsque les circonstances le permettent, le coordonnateur fait appel à un autre intervenant de la collectivité francophone pour faire une présentation sur le même sujet. Il arrive également que l'on ait recours aux services d'un interprète au besoin.

Au départ, les rencontres organisées dans le cadre de l'initiative se tenaient chaque semaine. Une fois le financement écoulé, les participants ont exprimé le souhait de les voir se poursuivre et l'intention d'y prendre part. Les rencontres ont cependant été espacées à une fois par mois, et au lieu d'offrir des collations nutritives à chacune d'elles, les partenaires offrent désormais uniquement du café et du thé.

Il peut aussi être difficile de communiquer l'information relative à l'initiative à l'échelle de la collectivité et de bien faire comprendre qu'il n'y a pas « d'auditoire cible » (c.-à-d. qu'il n'y a pas d'âge requis). Tous ceux qui souhaitent participer sont les bienvenus et seront accueillis à bras ouverts, peu importe leur âge, leur sexe ou leurs préférences linguistiques. Des efforts de publicité soutenus ont contribué à faire connaître l'initiative à tous les citoyens.

**Retombées :** L'initiative *Pause-café pour les aînés* a vu sa popularité croître de beaucoup depuis son lancement. Chaque rencontre attire de 17 à 25 participants, et plus de 200 membres de la collectivité y ont déjà pris part à ce jour. Les participants ont été nombreux à affirmer se sentir mieux outillés pour discuter avec des professionnels de la santé. Certains d'entre eux ont indiqué que les « rencontres » étaient devenues des rendez-vous importants dans leur emploi du temps. Temiskaming Shores n'ayant pas de centre réservé aux aînés, le lieu où se déroulent les rencontres de *Pause-café pour les aînés* joue ce rôle de facto. Les partenaires locaux ont affirmé être ressortis des discussions avec des renseignements précieux et mieux comprendre maintenant

les besoins de la collectivité. Par exemple, à la suite d'une conférence devant les participants, le Club de l'âge d'or local a vu le nombre de ses membres augmenter.

**Viabilité :** La Ville de Temiskaming Shores a des fonds en réserve pour financer des projets à l'intention des aînés. Chaque rencontre de *Pause-café pour les aînés* coûte 30 \$ par local. Ces frais servent à payer le local ainsi que le café et le thé des participants. Les conférenciers qui ont pris part au programme ont pour mandat, dans le cadre de leur travail, de communiquer avec la population et n'ont donc pas à être rémunérés.

## Respect et inclusion sociale – Programme intergénérationnel de couture à tous les âges dans le comté de Simcoe

**Comté de Simcoe, population : 479 650 habitants (2016)**

**Contexte :** Lors du processus de consultation tenu en 2016 sur les collectivités-amies des aînés dans le comté de Simcoe, il a été mentionné qu'il y avait peu d'occasions, pour les aînés, d'interagir avec les jeunes. Le Comité consultatif des collectivités-amies des aînés du comté de Simcoe s'est donc donné comme priorité dans le cadre de la stratégie 2018-2023 pour un vieillissement positif d'accroître le nombre de programmes intergénérationnels. C'est à la suite de cette recommandation

## Pour un Ontario plus inclusif : Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires

que le programme intergénérationnel de couture à tous les âges (*Sewing for Ages Intergenerational Program*) a été mis sur pied par le Sunset Manor.

**Initiative :** Le programme intergénérationnel de couture à tous les âges a été lancé en 2018 par une infirmière à la retraite et bénévole au Sunset Manor, un foyer de soins de longue durée municipal situé à Collingwood, dans le comté de Simcoe. Constatant que les résidents avaient besoin de plus de contacts sociaux, cette personne au grand cœur a rencontré le superviseur des programmes et des services de soutien du Sunset Manor pour lui proposer une nouvelle initiative s'adressant autant aux jeunes qu'aux aînés qui leur serait mutuellement bénéfique : le programme intergénérationnel de couture à tous les âges (*Sewing for Ages Internagenerational Program*).

Le programme a été mis sur pied par le personnel d'activation du Sunset Manor et est chapeauté par une bénévole. Le superviseur des programmes et des services de soutien du Sunset Manor et la bénévole ont créé des affiches pour solliciter des dons de machines à coudre et de matériel de couture afin de démarrer ce nouveau programme. Le bouche-à-oreille a rapidement fait son œuvre au sein de la collectivité, et huit machines à coudre et autres articles ont été donnés au programme.

Le personnel du programme s'est servi du bouche-à-oreille, des réseaux sociaux et d'un article dans les journaux pour recruter des enfants âgés de 8 à 12 ans au sein de la collectivité. Des parents ont téléphoné pour inscrire leur enfant au programme. Le personnel du programme a également

accroché des affiches partout dans le Sunset Manor, par exemple dans chaque « zone résidentielle » et l'ascenseur et sur les babillards d'affichage public, afin de recruter des résidents. Enfin, le programme a été ajouté aux calendriers de programmation mensuels des résidents et le personnel a encouragé les résidents à y prendre part.

Onze paires d'enfants et de résidents ont été jumelées, et une rencontre a été organisée pour donner l'occasion aux participants de faire connaissance et de discuter du projet. Chaque enfant a reçu une trousse de couture qui comprenait des coupures de fil, deux galons à mesurer, un journal quotidien et un sac. La rencontre s'est déroulée dans une aire commune où d'autres résidents ont été invités à venir observer et à participer s'ils le voulaient. Des membres de la famille ont également accompagné leur proche à la rencontre.

Sur une période de huit semaines, les enfants ont appris des techniques de couture de base avec les machines à coudre grâce à l'aide des résidents. Les participants ont consacré une heure et demie à confectionner des couvertures sensorielles personnalisées. Les couvertures sensorielles sont des couvertures en polar que l'on place sur ses genoux et qui sont recouvertes de pièces, de poches, de fermetures éclair, de boutons et de petits jouets pour distraire les personnes qui souffrent de démence. À la fin du programme, les participants ont remis leur cadeau fabriqué à la main à un résident souffrant de démence au Sunset Manor.

**Financement :** Aucun financement n'a été reçu pour administrer ce programme, la

totalité de l'équipement, des fournitures et des collations ayant été donnée par des bénévoles et des membres de la collectivité (comme des machines à coudre et du matériel de couture).

**Partenaires** : Le Comité consultatif des collectivités-amies des aînés du comté de Simcoe est partenaire avec le Sunset Manor dans le cadre de ce programme qui est coordonné par le personnel du Sunset Manor et chapeauté par une bénévole possédant une vaste expérience en couture.

**Difficultés** : Au départ, les participants étaient un peu timides lorsqu'ils se sont rencontrés. Pour surmonter cet obstacle, les enfants ont assisté à une séance d'orientation sur le vieillissement et l'objectif du programme.

**Retombées** : Compte tenu de la popularité du programme, deux classes de couture ont été formées pour répondre à la demande locale. Le programme continue de recevoir des dons de machines à coudre et de tissus de la collectivité et reçoit des appels de parents souhaitant y inscrire leur enfant. Des programmes semblables seront lancés dans les trois autres foyers de soins de longue durée du comté de Simcoe en 2019.

**Viabilité** : Deux cours de soir ont maintenant lieu au Sunset Manor par période de huit semaines pour qu'un plus grand nombre d'enfants puissent y prendre part. Lors des prochains cours, les enfants coudront des chemises de nuit pour les résidents en soins palliatifs ainsi que des sacs qui peuvent être accrochés à des appareils fonctionnels comme des marchettes et des fauteuils roulants. De

plus, les enfants pourront dans le cadre du programme visiter le foyer afin de voir où la personne âgée avec qui ils sont jumelés vit et d'interagir avec d'autres aînés avant de commencer leurs projets.

## Respect et inclusion sociale – Initiative sur les entreprises-amies des aînés du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

**Ville d'Ottawa, population : 934 243 habitants (2016)**

**Contexte** : En 2013, le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa (CSV) a lancé l'initiative *Entreprises amies des aînés* (EAA) pour encourager les aînés à sélectionner les entreprises locales qui sont reconnues par les aînés pour être des « entreprises-amies des aînés ». Une trousse d'information, qui se trouve sur le site Web d'Ottawa ville-amie des aînés, a été produite pour les aînés et les entreprises et comprend une liste de critères bilingues et un formulaire servant à souligner les entreprises qui se distinguent. Depuis son lancement, l'initiative EAA a reconnu 20 entreprises-amies des aînés à Ottawa. Les entreprises reçoivent un certificat et un autocollant à coller dans une fenêtre pour mettre en valeur la marque de reconnaissance. En 2016, le groupe de travail sur les EAA s'est de nouveau réuni pour évaluer l'efficacité du programme. L'évaluation a été confiée à un étudiant, qui a visité 16 des 20 entreprises reconnues et a constaté que le certificat et l'autocollant

n'étaient visibles à l'entrée de l'entreprise que dans l'une d'elles.

Malgré la publicité gratuite sur le site Web et dans le bulletin, les entreprises ne voyaient pas l'utilité du programme. Même si l'initiative des EAA atteignait l'objectif qui consistait à attirer les aînés, elle n'incitait pas les entreprises à se faire connaître comme une entreprise-amie des aînés. De plus, rien n'était dit sur une retombée particulièrement importante, à savoir le service que recevaient les aînés de la part de ces entreprises. Cette lacune a été ciblée comme étant le problème et est devenue la stratégie derrière l'initiative *Capital Aging* (la capitale et le vieillissement). Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a mis en place des normes obligatoires en matière d'accessibilité auxquelles doivent se plier les entreprises pour offrir de meilleurs services aux Ontariens aux prises avec un handicap. Le *Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* énonce des normes régissant le service à la clientèle, l'information et les communications, le transport, l'emploi et la conception des espaces publics (environnement bâti). Des normes sont également en cours d'élaboration pour les soins de santé et l'éducation.

**Initiative** : Les buts de l'initiative *Capital Aging* consistent à faire croître le nombre et les types d'entreprises qui offrent un service de qualité aux aînés à Ottawa et à générer un revenu stable pour le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa. Grâce au financement, ce dernier a pu retenir les services d'un conseiller qui agira auprès des entreprises locales pour faire adopter le modèle d'affaires proposé par l'initiative

*Capital Aging*. Les priorités dans le cadre de l'initiative sont les suivantes : la formation ou l'éducation, le réseautage, la reconnaissance et une étude de marché sur les consommateurs âgés.

Avec l'aide du conseiller et l'encadrement du groupe de travail de l'initiative *Capital Aging* (six bénévoles représentant des aînés et des entreprises offrant des services de qualité aux aînés), une étude auprès des partenaires du milieu des affaires a été réalisée, et deux des offres de service ont été mises à l'essai, à savoir le réseautage et l'étude de marché. De plus, des réunions ont eu lieu avec des intervenants de renom du milieu des affaires, dont la Chambre de commerce de l'Ouest d'Ottawa, la Chambre de commerce d'Ottawa et Tourisme Ottawa. En décembre 2017, le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa a organisé un événement de réseautage – un premier du genre – sous la forme d'un déjeuner auquel ont assisté 12 chefs d'entreprise appelés à donner leur avis sur le modèle et le concept de l'initiative *Capital Aging*. Le rapport sur l'étude de marché, intitulé *Incursion dans le marché des consommateurs âgés d'Ottawa : Valeur annuelle croissante de 12,6 B\$, a été publié lors de l'événement.*

**Financement** : Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa a demandé un financement par l'entremise d'*Innoweave* afin de pousser l'initiative *Capital Aging* encore plus loin et mettre à l'essai deux versions pilotes des offres de service suivantes : le réseautage et l'étude de marché. De plus, de nombreux chefs d'entreprise des secteurs à but lucratif et non lucratif ont donné de leur temps

à titre de membres du groupe de travail de l'initiative *Capital Aging* pour aider à élaborer le concept.

**Partenaires** : Beaucoup de membres du groupe de travail sont des chefs d'entreprise des secteurs à but lucratif et non lucratif qui ont joué un rôle décisif dans le peaufinage du concept. Ces membres ont également obtenu des entrées vers d'autres joueurs clés du milieu des affaires, comme la Chambre de commerce de l'Ouest d'Ottawa, la Chambre de commerce d'Ottawa et Tourisme Ottawa.

**Promotion** : La promotion des événements tenus à ce jour et du rapport sur l'étude de marché s'est effectuée par le bulletin et le site Web du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa. Le déjeuner de réseautage a été organisé par la Chambre de commerce de l'Ouest d'Ottawa, qui en a fait la promotion auprès de son réseau de plus de 700 membres.

**Difficultés** : Le conseil d'administration du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa, bien qu'il soutienne l'initiative, souhaite procéder avec prudence afin de réduire au minimum les risques et garantir le succès de l'initiative, tout en la poussant plus loin. Par ailleurs, il y a eu changement de partenaires en cours de route. En effet, tout juste après le déjeuner de réseautage, la Chambre de commerce de l'Ouest d'Ottawa a fusionné avec la Chambre de commerce d'Ottawa pour devenir une nouvelle entité au service du milieu des affaires de la ville. La relation entre l'initiative et ce partenaire est donc lentement en train de se reconstruire. Enfin, des conflits de priorités ont détourné l'attention vers d'autres nouveaux enjeux concernant les aînés.

**Retombées** : Le sondage réalisé auprès de chefs d'entreprise a généré 76 réponses et confirmé qu'ils voyaient pour la plupart comme un avantage concurrentiel le fait d'être considérés comme des entreprises-amies des aînés. Une quarantaine de chefs d'entreprise étaient présents lors du déjeuner de réseautage, qui comprenait une présentation des principales conclusions tirées du rapport et un groupe de discussion du point de vue de la collectivité, du secteur touristique et du secteur des maisons de retraite. À l'heure actuelle, 25 membres du milieu des affaires participent à l'initiative et ce nombre continue de croître.

**Viabilité** : Un plan visant à obtenir le financement nécessaire à la réalisation d'une étude de faisabilité et la mise en branle de l'initiative *Capital Aging* est en cours d'élaboration.

## Participation citoyenne et emploi – Programme de prix de reconnaissance pour le service aux aînés de Thunder Bay

Ville de Thunder Bay,  
population : 107 909 habitants  
(2016)

**Contexte** : Le programme de prix de reconnaissance pour le service aux aînés de Thunder Bay ville-amie des aînés (*Age-Friendly Thunder Bay Senior Service Award Program*) a été mis sur pied afin de rendre hommage aux aînés qui ont apporté une contribution volontaire remarquable afin d'enrichir la vie sociale,

## Pour un Ontario plus inclusif : Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires

culturelle ou citoyenne de la collectivité dans les domaines des arts, du leadership, du service communautaire, d'une vie saine et de l'action humanitaire.

**Initiative** : Pour être admissible au prix, l'aîné doit être âgé de 65 ans ou plus, avoir contribué à enrichir la vie sociale, culturelle ou citoyenne de la collectivité de Thunder Bay, s'être investi sans visée de gain personnel ou financier, et avoir fait le travail ou le service lui valant cette reconnaissance alors qu'il avait au moins 65 ans.

Un Comité d'examen des candidatures, composé d'autres aînés de la collectivité, examine les candidatures reçues et vote pour la personne qui se démarque le plus d'après un ensemble de critères d'admissibilité qui couvrent le besoin pour le service, les retombées de celui-ci, l'objectif visé, la diversité, l'esprit d'initiative, l'originalité et le temps accordé au bénévolat.

Une réception a eu lieu en juin, soit pendant le Mois des personnes âgées, lors de laquelle le gagnant du prix s'est vu remettre un certificat encadré et des chèques-cadeaux d'un montant de 100 \$ à dépenser au marché local.

**Financement** : Thunder Bay ville-amie des aînés a trouvé un commanditaire qui a versé à lui seul les 500 \$ nécessaires au programme, dont les coûts comprenaient ce qui suit :

- des rafraîchissements pour la réception (environ 100 \$);
- quatre chèques-cadeaux à remettre au gagnant d'une valeur de 25 \$ chacun (100 \$);

- L'embauche d'un étudiant pour la conception du certificat (75 \$), laquelle sera réutilisée pour les prochains prix;
- Le cadre du prix (15 \$).

**Partenaires** : L'organisme de soins à domicile Nurse Next Door a accepté d'être le principal commanditaire du programme de prix de reconnaissance pour le service aux aînés de cette année et pour les années à venir. Les Centres de santé communautaire NorWest ont accueilli la réception, tandis que le Centre d'éducation et de recherche sur le vieillissement et la santé a conçu une vidéo du gagnant qui a été présentée lors de la réception.

**Promotion** : Tous les membres de Thunder Bay ville-amie des aînés (soit environ 50 organisations et personnes) ont fait la promotion de ce programme, qui a également été mis en valeur par l'entremise du site Web de Thunder Bay ville-amie des aînés, des réseaux sociaux, des médias imprimés, du publipostage électronique ou par télécopieur par l'intermédiaire du Conseil de planification sociale de Lakehead, et d'annonces de service public.

**Difficultés** : Le programme de prix de reconnaissance du service aux aînés a nécessité qu'on y consacre tout d'abord du temps pour élaborer les critères d'admissibilité et d'examen et trouver un commanditaire, mais l'on s'attend à ce qu'il nécessite beaucoup moins de temps dans les prochaines années maintenant que le processus est en place. Pour la prochaine année, Thunder Bay ville-amie des aînés tentera de recueillir plus de candidatures.

**Retombées** : En 2018, six candidatures ont été reçues, et un seul gagnant a été

sélectionné afin de ne rien enlever à la valeur du prix. Le programme a reçu le soutien du Conseil et a fait l'objet de beaucoup de publicité dans les médias. Le gagnant était très heureux de recevoir cette reconnaissance et les chèques-cadeaux.

**Viabilité** : Le prix sera remis chaque année, et l'organisme Nurse Next Door a accepté d'en demeurer le commanditaire.

## Communication et information – Salon des aînés à Wasaga Beach

**Ville de Wasaga Beach, population : 20 675 habitants (2016)**

**Contexte** : Le plan de collectivité-amie des aînés de la ville de Wasaga Beach (2016) comprenait des recommandations afin d'améliorer la coordination des services locaux et de mieux faire connaître les services et les mesures de soutien qui sont offerts aux aînés. Cette recommandation est le point de départ utilisé par le Comité consultatif sur la collectivité-amie des aînés de Wasaga Beach pour établir le cadre de son plan d'action.

**Initiative** : Le Comité consultatif a décidé d'organiser un salon annuel à l'intention des aînés de Wasaga Beach comme moyen de leur transmettre de l'information sur différents sujets et services relatifs à leur milieu de vie. Lors de la première édition tenue en 2017, on comptait 25 kiosques d'information, des prix de présence ont été remis et des conférenciers et des politiciens ont

été invités. Pour qu'il soit plus facile de prévoir la quantité de nourriture, il avait été demandé aux personnes qui entendaient y participer de s'inscrire au préalable à la bibliothèque. Les 100 billets ont rapidement trouvé preneur, et l'événement était complet plusieurs semaines avant sa tenue. Le premier salon était gratuit pour les exposants et les participants.

Pour la deuxième édition, le salon d'information et de vie active pour les aînés (*Seniors Information and Active Living Expo*) [2018], une salle plus grande a été retenue, et un sous-comité de travail a été formé pour planifier, organiser et coordonner l'événement. Quatre conférenciers ont donné une présentation pendant la journée sur différents sujets, comme les aînés et la fraude, la détérioration des fonctions cognitives, les avantages interactifs d'un mode de vie actif, et la transition vers les soins de longue durée. Cinquante exposants ont transmis de l'information sur les options de logement locales, les services financiers, les services de santé et d'autres services communautaires. L'événement était gratuit pour les organismes à but non lucratif, tandis que les organismes à but lucratif devaient déboursier 20 \$ par table. Tous les exposants devaient remettre un prix de présence. L'événement s'est déroulé de 10 h à 14 h au Complexe récréatif de la ville.

**Financement** : La première édition de ce salon a été financée grâce à une subvention du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, ce qui a permis au Comité consultatif d'acheter des t-shirts et des étiquettes d'identification, de retenir

## Pour un Ontario plus inclusif : Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires

les services d'un traiteur pour le dîner et d'imprimer de la documentation pour son propre compte qu'il réutilisera chaque année. Les fonds inutilisés ont permis la tenue de la deuxième édition du salon, auxquels est venu s'ajouter un don de 500 \$ d'un partenaire communautaire pour l'achat de nourriture. La salle est une grâceuseté de la Ville de Wasaga Beach. Le Comité consultatif a donné de son temps pour organiser et tenir l'événement, tandis que la Bibliothèque publique de Wasaga Beach a fourni le personnel supplémentaire nécessaire le jour de l'événement.

**Partenaires** : Lors des deux éditions, les partenaires communautaires faisant partie du Comité consultatif avaient chacun un kiosque à l'événement : la Bibliothèque publique de Wasaga Beach; la Croix-Rouge; le Centre de santé communautaire du sud de la baie Géorgienne; le bureau de santé publique du district de Simcoe-Muskoka; la Ville de Wasaga Beach; le Service de logement social du comté de Simcoe; le YMCA de Wasaga Beach et le Réseau des collectivités en santé (Healthy Community Network). Lors de la deuxième édition, certains partenaires ont également fait office de conférenciers invités.

**Promotion** : La promotion de l'événement s'est effectuée par les journaux locaux, la radio, la distribution de dépliants, des communiqués, le site Web et la page Facebook de la Ville de Wasaga Beach amie des aînés, le Guide des loisirs de la Ville de Wasaga Beach, ainsi que lors d'allocutions dans la collectivité.

**Difficultés** : Parmi les difficultés rencontrées, mentionnons celles-ci :

- La superficie de la salle était trop petite pour tous les exposants qui souhaitaient y tenir un kiosque.
- En 2018, il a fallu privilégier les sacs à lunch préparés au repas servi par un traiteur afin de réduire les coûts. Fait à noter, comme il n'y avait pas eu d'inscription préalable pour l'événement, la nourriture a manqué.
- Il est difficile de bien entendre les conférences puisque celles-ci se déroulent dans la même salle que les exposants. À l'avenir, le Comité consultatif entend tenir les conférences dans une salle adjacente ou n'offrir que des kiosques d'information.
- L'établissement interdisait la vente de produits et certains exposants qui souhaitaient prendre part à l'événement ont été déçus du caractère uniquement informationnel de celui-ci.
- Il est difficile de prévoir un événement annuel sans disposer d'un mécanisme pour le financer.

**Retombées** : Le salon a pris de l'ampleur entre la première et la deuxième édition, passant d'une centaine de participants et de 25 exposants à près de 500 participants et 50 exposants. La collectivité de toute la région connaît désormais beaucoup mieux le Comité consultatif et ses initiatives.

**Viabilité** : Le Comité consultatif a constitué une base de données comportant les coordonnées d'exposants potentiels pour les besoins des efforts de promotion futurs, et de nombreux partenaires communautaires ont déjà confirmé leur intérêt pour l'édition de l'année prochaine.

## Soutien communautaire et services de santé – Collectivités-amies des aînés et prévention des chutes (*Avancez de pied ferme*) dans le RLISS du Nord-Est

**Ville de North Bay, population : 51 553 habitants (2016)**

**Contexte** : Grâce au financement du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (RLISS du Nord-Est), le Bureau de santé du district de North Bay Parry Sound a entrepris le lancement de la stratégie *Avancez de pied ferme* (APF) en 2009. La nécessité d'augmenter le nombre et le type d'intervenants à

l'extérieur du secteur des soins de santé, particulièrement dans le secteur municipal, est ressortie comme un facteur de réussite de la stratégie.

De nombreux partenaires communautaires, dont le maire, avaient à cœur d'améliorer la qualité de vie et de préserver l'autonomie des aînés de leur collectivité. Le fait de conjuguer la stratégie *Avancez de pied ferme* avec l'initiative des collectivités-amies des aînés à l'échelle de la région du Nord-Est permet de réduire autant que possible les travaux réalisés en double et d'économiser les ressources, en plus de ratisser plus large pour améliorer la qualité de vie d'une population vieillissante. Bien que les piliers de la stratégie *Avancez de pied ferme* et les huit dimensions des CAA soient complémentaires, les deux cadres partagent un objectif : l'élaboration d'une politique publique saine.

Piliers de la stratégie <i>Avancez de pied ferme</i>	Dimensions des CAA
Renforcement de l'action communautaire	Participation au tissu social
	Respect et inclusion sociale
	Participation citoyenne et emploi
Acquisition d'aptitudes individuelles	Communication et information
Création d'environnements favorables	Espaces extérieurs et bâtiments
	Transports
	Logement
Réorientation des services de santé	Soutien communautaire et services de santé
<b>Élaboration d'une politique publique saine</b>	

**Initiative** : La stratégie *Avancez de pied ferme* est une stratégie de prévention des chutes mise en œuvre à l'heure actuelle par le RLISS du Nord-Est, cinq bureaux de santé publique du Nord-Est et de nombreux partenaires et intervenants à l'échelle de la région. L'objectif de la stratégie consiste à réduire l'incidence et la gravité des chutes chez les aînés âgés de 65 ans et plus en leur offrant une gamme de ressources visant à prévenir les chutes, des cours d'activité physique gratuits dans la collectivité, des occasions de réseautage et de la formation. La collaboration et l'action communautaires sont les pierres angulaires de cette stratégie de pratique exemplaire. La stratégie s'étend à tous les secteurs : la santé publique, les soins primaires, les soins actifs, les soins à domicile et dans la collectivité, les soins en établissement, les soins de longue durée et d'autres secteurs, comme les municipalités, les soins paramédicaux, les services sociaux et les YMCA.

Les priorités de la stratégie sont articulées autour des cinq piliers de la *Charte de promotion de la santé d'Ottawa* : renforcer l'action communautaire, acquérir des aptitudes individuelles, créer des environnements favorables, élaborer des politiques pour la santé et réorienter les services de santé afin de mettre l'accent sur la prévention. Les activités comprennent la communication d'information sur les neuf facteurs de risque, la promotion des cours d'activité physique gratuits pour les aînés, des événements communautaires, des campagnes à l'échelle de la région et la distribution de ressources offertes

dans le cadre de la stratégie *Avancez de pied ferme*. L'intégration de normes de pratiques exemplaires aux flux de travail des intervenants de soins primaires et de soins de longue durée pourrait contribuer à étendre la portée de la stratégie. Le calendrier des activités se déroule tout au long de l'exercice et est subordonné à la capacité des membres de la coalition et du réseau.

**Financement** : En 2009, le RLISS du Nord-Est a versé à deux bureaux de santé publique le premier de trois financements annuels, pour ensuite renouveler ce financement pour la période de 2015 à 2018, cette fois à cinq bureaux de santé publique. Il faut à tout le moins que les contributions en nature des bureaux de santé publique locaux équivalent au financement versé par le RLISS. La contribution des partenaires communautaires a pris la forme de ressources en nature, comme des salles de réunion et la distribution de ressources partout à l'échelle du district.

**Partenaires** : De nombreux groupes et organismes travaillent main dans la main pour faire de la stratégie *Avancez de pied ferme* une réussite. À l'échelon régional, le RLISS du Nord-Est et cinq bureaux de santé publique travaillent ensemble à exécuter la stratégie aux échelons locaux et régionaux. Le comité stratégique régional fait office de maillon entre les échelons régional et provincial. Chacun des cinq bureaux de santé publique coordonne les initiatives destinées aux aînés sur son territoire. Certains partenaires communautaires font directement partie de la coalition qui porte la stratégie, tandis que d'autres font partie du réseau

en périphérie et aident dans la mesure de leurs moyens (ou selon l'activité). La coalition comprend de nombreux partenaires de tous les secteurs : hôpitaux de soins actifs, foyers de soins de longue durée, maisons de retraite, organismes de soutien communautaire, Croix-Rouge, aînés bénévoles, intervenants de soins primaires, équipes de santé familiale, centre de santé communautaire, soins à domicile et dans la collectivité du RLISS du Nord-Est, le service Lifeline, CareLink, les centres d'amitié autochtone, les centres de santé des Premières Nations, les programmes de sensibilisation des aînés à la santé mentale, les soins paramédicaux, le YMCA, et plus encore.

**Promotion** : La publicité pour les activités, les campagnes, les messages et les événements organisés dans le cadre de la stratégie *Avancez de pied ferme* s'effectue par les médias acquis et achetés et les réseaux sociaux. Les partenaires communautaires aident à faire la promotion de la stratégie par leurs propres canaux de communication. Les bureaux de santé publique distribuent l'information relative à la stratégie par l'intermédiaire des partenaires communautaires lors des activités et des événements, par exemple le Salon des aînés de North Bay.

**Difficultés** : Il peut être difficile de trouver un juste équilibre entre les priorités et les capacités des partenaires communautaires.

**Retombées** : Au cours des six premiers mois de l'exercice 2018-2019, une centaine d'aînés ont participé à la planification de la stratégie à l'échelle locale et plus de 2 500 aînés ont pris part aux activités. Il

convient de noter qu'un dépistage réalisé à une clinique d'infirmiers praticiens et par huit équipes de médecine familiale à l'échelle du RLISS du Nord-Est a révélé que 40 % des aînés examinés étaient jugés à risque de chuter, et que 50 % de ceux-ci couraient un risque de malnutrition.

**Viabilité** : Les accords de financement et de partenariat relatifs à la stratégie *Avancez de pied ferme* entre le RLISS du Nord-Est et les cinq bureaux de santé publique ont été renouvelés et s'échelonnent de 2018 à 2021. Une priorité clé consiste à intégrer la stratégie aux activités courantes des principaux intervenants, de façon à ce que le travail de prévention des chutes puisse se poursuivre si le financement venait à cesser. [Consultez ce site pour en savoir plus sur la stratégie \*Avancez de pied ferme\* à North Bay](https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/stay-on-your-feet.asp) (https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/stay-on-your-feet.asp) [en anglais seulement].

# Références

1. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. [Mesurer la convivialité des villes à l'égard des aînés : Guide pour l'utilisation d'indicateurs de base](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/203831/9789242509694_fre.pdf?sequence=1), Kobe, Japon, 2015, p. 1-128. ([https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/203831/9789242509694\\_fre.pdf?sequence=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/203831/9789242509694_fre.pdf?sequence=1))
2. NATIONS UNIES. DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. DIVISION DE LA POPULATION. [World Population Prospects: The 2017 Revision, Volume II: Demographic Profiles](https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017_volume-ii-demographic-profiles.pdf), (ST/ESA/SER.A/400), New York, États Unis, 2017, p. 1-883. ([https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017\\_volume-ii-demographic-profiles.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017_volume-ii-demographic-profiles.pdf)) [en anglais seulement]
3. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. [Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé](https://www.who.int/ageing/WHO-GSAP-2017.pdf?ua=1&ua=1), Genève, Suisse, 2017. (<https://www.who.int/ageing/WHO-GSAP-2017.pdf?ua=1&ua=1>) [en anglais seulement]
4. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. [Guide mondial des villes-amies des aînés](https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf?ua=1), Genève, Suisse, 2007, p. 1-82. ([https://www.who.int/ageing/publications/Guide\\_mondial\\_des\\_villes\\_amies\\_des\\_aines.pdf?ua=1](https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf?ua=1))
5. DENTON, M. *Age-friendly cities and communities in Ontario*, Toronto, Ontario, novembre 2013. Document présenté lors du Symposium de l'Institut de recherche en politiques publiques, [Age-friendly communities in Ontario: Multi-level governance, coordination challenges and policy implications](http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/faces-of-aging/age-friendly-communities/Nicole-Report-Nov-4-5-2013.pdf). (<http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/faces-of-aging/age-friendly-communities/Nicole-Report-Nov-4-5-2013.pdf>) [en anglais seulement]
6. LACHAPELLE, U., L. FRANK, B.E. SAELENS, J.F. SALLIS et T.L. CONWAY. « Commuting by Public Transit and Physical Activity: Where You Live, Where You Work, and How You Get There », [Journal of Physical Activity and Health](https://journals.humankinetics.com/view/journals/jpah/8/s1/article-pS72.xml), 2011, vol. 8 (Supp 1). doi:10.1123/jpah.8.s1.s72. (<https://journals.humankinetics.com/view/journals/jpah/8/s1/article-pS72.xml>) [en anglais seulement]
7. BOLTZ, M., B. RESNICK, T. CHIPPENDALE et J. GALVIN. « [Testing a Family-Centered Intervention to Promote Functional and Cognitive Recovery in Hospitalized Older Adults](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25481973) », *Journal of the American Geriatrics Society*, 2014. doi:10.1111/jgs.13139. (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25481973>) [en anglais seulement]
8. MUELLER, N., D. ROJAS-RUEDA, T. COLE-HUNTER et coll. « [Health impact assessment of active transportation: A systematic review](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25900805) », *Preventive Medicine*, 2015, vol. 76, p. 103-114. doi:10.1016/j.ypmed.2015.04.010. (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25900805>) [en anglais seulement]

9. NOVEK, S., V. MENEK, T. TRAN, S. BELL. *Social Participation and its Benefits, Chapter 1: Exploring the Impacts of Senior Centres on Older Adults*, Centre on Aging, Winnipeg, Manitoba, mai 2013. ([https://www.gov.mb.ca/seniors/publications/docs/senior\\_centre\\_report.pdf](https://www.gov.mb.ca/seniors/publications/docs/senior_centre_report.pdf)) [en anglais seulement]
10. TINDALE, J., M. DENTON, J. PLOEG, et coll. « *Social determinants of older adults' awareness of community support services in Hamilton, Ontario*, *Health & Social Care in the Community*, 2011, vol. 19, n° 6, p. 661-672. doi:10.1111/j.1365-2524.2011.01013.x. (<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1365-2524.2011.01013.x>) [en anglais seulement]
11. STANGLER, D. *The coming entrepreneurship boom*, Ewing Marion Kauffman Foundation, 2009. (<https://www.kauffman.org/wp-content/uploads/2009/07/thecomingentrepreneurialboom.pdf>) [en anglais seulement]
12. STATISTIQUE CANADA. CANSIM, Tableau 45-10-0004-01, *Taux de donateurs et montant moyen de dons annuels, selon le groupe d'âge*, Ottawa, Statistique Canada, 2013. Consulté le 20 février 2019. ([https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4510000401&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4510000401&request_locale=fr))
13. SCHARLACH, A.E., et A. LEHNING. *Creating aging-friendly communities*, New York, Oxford University Press, 2016, p. 96-99. <https://doi.org/10.1080/08959420.2016.1168072> (<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/08959420.2016.1168072?scroll=top&needAccess=true&journalCode=wasp20>) [en anglais seulement]
14. SALLIS, J.F., H.R. BOWLES, A. BAUMAN, et coll. « *Neighborhood Environments and Physical Activity Among Adults in 11 Countries* », *American Journal of Preventive Medicine*, 2009, vol. 36, no 6, p. 484-490. doi:10.1016/j.amepre.2009.01.031. (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19460656/>) [en anglais seulement]
15. FETTERMAN, D.M., S.J. KAFTARIAN et A. WANDERSMAN. *Empowerment Evaluation: Knowledge and Tools for Self-Assessment & Accountability*, Thousand Oaks, Californie, SAGE Publications Inc., 1996. doi: 10.4135/9781452243573. (<https://sk.sagepub.com/books/empowerment-evaluation>) [en anglais seulement]
16. MINKLER, M. *Community Organizing and Community Building for Health and Welfare*, New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press, 2012, p. 171-186. ([https://www.researchgate.net/publication/298082225\\_Community\\_organizing\\_and\\_community\\_building\\_for\\_health\\_and\\_welfare\\_Third\\_edition](https://www.researchgate.net/publication/298082225_Community_organizing_and_community_building_for_health_and_welfare_Third_edition)) [en anglais seulement]
17. WANDERSMAN, A., K. ALIA, B.S. COOK, L.L. HSU et R. RAMASWAMY. « *Evidence-Based Interventions Are Necessary but Not Sufficient for Achieving Outcomes in Each Setting in a Complex World* », *American Journal of Evaluation*, 2016, vol. 37, n° 4, p. 544-561. doi:10.1177/1098214016660613. (<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1098214016660613>) [en anglais seulement]

18. CHINMAN, M., P. IMM et A. WANDERSMAN. [Getting To Outcomes™ 2004: Promoting accountability through methods and tools for planning, implementation, and evaluation](#), Santa Monica, Californie, RAND Corporation, 2004. ([https://www.rand.org/pubs/technical\\_reports/TR101.html](https://www.rand.org/pubs/technical_reports/TR101.html)) [en anglais seulement]
19. MENEZES, V., S. BELL, S. NOVEK et coll. « [Making Rural and Remote Communities More Age-Friendly: Experts' Perspectives on Issues, Challenges, and Priorities](#) », *Journal of Aging & Social Policy*, 2015, vol. 27, n° 2, p. 173-191. doi:10.1080/08959420.2014.995044. (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25647697/>) [en anglais seulement]
20. STATISTIQUE CANADA. [Thème du recensement de 2016 : Immigration et diversité ethnoculturelle](#), catalogue de Statistique Canada 98-402-X2016002, Ottawa, Statistique Canada, 2017. Consulté le 29 juillet 2018. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/imm-fra.cfm>)
21. MAHBOUBI, P. [The Power of Words: Improving Immigrants' Literacy Skills. Commentary # 486](#), CD Howe Institute, 2017. ISBN 978-1-987983-39-5. ([https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research\\_papers/mixed/Commentary\\_486.pdf](https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary_486.pdf)) [en anglais seulement]
22. STATISTIQUE CANADA. [Enquête nationale auprès des ménages, Catalogue no 99 010 X2011033 de Statistique Canada](#), Ottawa, Statistique Canada, 2011. (<https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=1118296&GK=1&GRP=0&O=D&PID=105897&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=1&SUB=0&Temporal=2013&THEME=96&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>)
23. PICOT, G., et Y. LU. [Faible revenu chronique chez les immigrants au Canada et dans ses collectivités](#), Ottawa, Statistique Canada, 2017, n° 391, Catalogue n° 11F0019M. (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2017397-fra.pdf?st=BOVUaIc9>)
24. DIWAN, S., S.E. LEE et S.SEN. « [Expectations of Filial Obligation and Their Impact on Preferences for Future Living Arrangements of Middle-Aged and Older Asian Indian Immigrants](#) », *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, 2010, vol. 26, n° 1, p. 55-69. doi:10.1007/s10823-010-9134-6. (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21161355/>) [en anglais seulement]
25. GURUGE, S., B. BIRPREET et J.A. SAMUELS DENNIS. « [Health Status and Health Determinants of Older Immigrant Women in Canada: A Scoping Review](#) », *Journal of Aging Research*, 2015, p. 1-12. doi:10.1155/2015/393761. (<https://www.hindawi.com/journals/jar/2015/393761>) [en anglais seulement]

26. STATISTIQUE CANADA. [Population ayant une identité autochtone selon les deux sexes, total - âge, chiffres de 2016, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données-échantillon \(25 %\)](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/abo-aut/Tableau.cfm?Lang=fra&S=99&O=A&RPP=25), Ottawa, Statistique Canada, 2020-10-02. (https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/abo-aut/Tableau.cfm?Lang=fra&S=99&O=A&RPP=25)
27. ALTSCHULD, J.W. [Bridging the gap between asset/capacity building and needs assessment: Concepts and practical applications](https://us.sagepub.com/en-us/nam/bridging-the-gap-between-assetcapacity-building-and-needs-assessment/book237565), Thousand Oaks (Californie), SAGE Publications Inc., 2015. (https://us.sagepub.com/en-us/nam/bridging-the-gap-between-assetcapacity-building-and-needs-assessment/book237565) [en anglais seulement]
28. HUNTER, S.B., P.A. OBER, M. CHINMAN, A.J. EBENER et C.Y. HUANG. [Promoting success: A Getting to Outcomes guide to implementing continuous quality improvement for community service organizations](https://www.rand.org/pubs/tools/TL179.html), Santa Monica (Californie), RAND Corporation, 2015. (https://www.rand.org/pubs/tools/TL179.html) [en anglais seulement]
29. CENTRE FOR DISEASE CONTROL. [Developing Process Evaluation Questions](https://www.cdc.gov/healthyyouth/evaluation/pdf/brief4.pdf), CDC, 2009. Résumés d'évaluation. Consulté le 30 janvier 2019. (https://www.cdc.gov/healthyyouth/evaluation/pdf/brief4.pdf) [en anglais seulement]
30. ROGERS, T., E.F. CHAPPELLE, H.K. WALL et R. BARRON-SIMPSON. [Using Indicators for Program Planning and Evaluation](https://silo.tips/download/using-indicators-for-program-planning-and-evaluation), Atlanta (Géorgie), Centers for Disease Control and Prevention, 2011. (https://silo.tips/download/using-indicators-for-program-planning-and-evaluation) [en anglais seulement]
31. PORTEOUS, N., B. SHELDRIK et P. STEWART. « [Introducing the program to logic models: Facilitating the learning process](http://med-fom-familymed-research.sites.olt.ubc.ca/files/2012/03/faciliter_modele_logiques_CJPE-2002_f.pdf) », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 2002, vol. 17, n° 3. (http://med-fom-familymed-research.sites.olt.ubc.ca/files/2012/03/faciliter\_modele\_logiques\_CJPE-2002\_f.pdf) [en anglais seulement]
32. QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ ONTARIO. [Guide pour l'amélioration de la qualité](http://www.hqontario.ca/Portals/0/Documents/qi/qi-ltc-improvement-guide-fr.pdf), 2012, p. 1-64. (http://www.hqontario.ca/Portals/0/Documents/qi/qi-ltc-improvement-guide-fr.pdf)
33. HARTT, M.D., et S. BIGLIERI. « [Prepared for the silver tsunami? An examination of municipal old-age dependency and age-friendly policy in Ontario, Canada](https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/07352166.2017.1360744) », *Journal of Urban Affairs*, 2017, vol. 40, n° 5, p. 625-638. doi:10.1080/07352166.2017.1360744. (https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/07352166.2017.1360744) [en anglais seulement]
34. AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. [État de santé des Canadiens 2016 : Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/healthy-canadians/migration/publications/departement-ministere/state-public-health-status-2016-etat-sante-publique-statut/alt/pdf-fra.pdf), 2016, p. 1-68. (https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/healthy-canadians/migration/publications/departement-ministere/state-public-health-status-2016-etat-sante-publique-statut/alt/pdf-fra.pdf)

## Résumé des ressources

Texte descriptif du lien hypertexte	Adresse URL
<a href="#"><u>Cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario</u></a>	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario">https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario</a>
<a href="#"><u>Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés</u></a>	<a href="https://sagelink.ca/caa">https://sagelink.ca/caa</a>
<a href="#"><u>Cartes interactives de l'Ontario relatives aux collectivités-amies des aînés</u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps">https://sagelink.ca/age-friendly-communities-ontario/age-friendly-communities-ontario-interactive-maps</a>
<a href="#"><u><i>Pour bien communiquer avec les aînés : Faits, conseils et idées</i></u></a>	<a href="https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/alt-formats/pdf/publications/public/variou-varies/afcomm-commavecaines/AFCComm-Commavecaines-fra.pdf">https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/alt-formats/pdf/publications/public/variou-varies/afcomm-commavecaines/AFCComm-Commavecaines-fra.pdf</a>
<a href="#"><u><i>Guide d'évaluation pour les collectivités-amies des aînés</i></u></a>	<a href="https://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/alt-formats/pdf/indicators-indicateurs-v2-fra.pdf">https://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/alt-formats/pdf/indicators-indicateurs-v2-fra.pdf</a>
<a href="#"><u><i>Ressource de planification des événements à distance pour les collectivités-amies des aînés</i></u></a>	<a href="https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf">https://files.ontario.ca/msaa-ressource-planification-evenements-distance-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf</a>
<a href="#"><u><i>Tableau de bord créé par le comité consultatif sur les collectivités-amies des aînés de Hamilton</i></u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://sagelink.ca/creating-an-age-friendly-dashboard-to-monitor-and-communicate-progress">https://sagelink.ca/creating-an-age-friendly-dashboard-to-monitor-and-communicate-progress</a>
<a href="#"><u><i>City of London Age-Friendly Parks Checklist</i></u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/London-AFParksChecklist_2017.pdf">https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/London-AFParksChecklist_2017.pdf</a>
<a href="#"><u><i>Pour un Ontario plus inclusif : Addenda sur les populations diversifiées</i></u></a>	<a href="https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf">https://files.ontario.ca/mssa-addenda-populations-diversifiees-fr-2021-01-01.pdf</a>
<a href="#"><u><i>Pour un Ontario plus inclusif : Trousse d'outils pour la planification relative aux collectivités-amies des aînés</i></u></a>	<a href="https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf">https://files.ontario.ca/msaa-trousse-outils-planification-collectivites-amies-aines-fr-2021-01-01.pdf</a>

Résumé des ressources (suite)

Texte descriptif du lien hypertexte	Adresse URL
<a href="#"><u><i>Designing an Information Guide for Older Adults</i></u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/Seniors-Guide-tips-FINAL.pdf">https://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/04/Seniors-Guide-tips-FINAL.pdf</a>
<a href="#"><u>Consultez les guides sur l'accessibilité.</u></a>	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario-information-lintention-des-entreprises#section-1">https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario-information-lintention-des-entreprises#section-1</a>
<a href="#"><u>Consultez ce site pour en savoir plus sur la stratégie <i>Avancez de pied ferme</i> à North Bay.</u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/stay-on-your-feet.asp">https://www.myhealthunit.ca/en/health-topics/stay-on-your-feet.asp</a>
<a href="#"><u><i>Guide des programmes et services pour les personnes âgées</i></u></a>	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/guide-des-programmes-et-services-pour-les-personnes-agees">https://www.ontario.ca/fr/page/guide-des-programmes-et-services-pour-les-personnes-agees</a>
<a href="#"><u><i>Let's Get Moving: An Age Friendly Guide to 18 of Hamilton's Outdoor Recreational Trails</i></u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2014/09/ALG49659-HCA-Walk-Book-web.pdf">https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2014/09/ALG49659-HCA-Walk-Book-web.pdf</a>
<a href="#"><u>Programme de reconnaissance des collectivités-amies des aînés de l'Ontario (2018)</u></a>	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/distinctions-et-prix-communautaire#section-0">https://www.ontario.ca/fr/page/distinctions-et-prix-communautaire#section-0</a>
<a href="#"><u>Liste de ressources en ligne : une liste interactive de ressources pour les collectivités-amies des aînés de l'Initiative de soutien aux collectivités-amies des aînés</u></a>	<a href="https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines">https://sagelink.ca/caa/guide-trouver-la-bonne-adequation-pour-des-collectivites-amies-des-aines</a>
<a href="#"><u>Base de données de questions compilées à partir de sondages existants sur les collectivités-amies des aînés et la qualité de vie</u></a> [en anglais seulement]	<a href="http://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/11/2020-AFC-Instrument-Database.xlsx">http://sagelink.ca/wp-content/uploads/2020/11/2020-AFC-Instrument-Database.xlsx</a>
<a href="#"><u>Consultez une brochure sur les ateliers <i>Prenons le bus!</i></u></a> [en anglais seulement]	<a href="https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2016/05/Lets-Take-the-Bus-Brochure-May-2017.pdf">https://coahamilton.s3.amazonaws.com/uploads/2016/05/Lets-Take-the-Bus-Brochure-May-2017.pdf</a>
<a href="#"><u>Consultez le site Web 211.</u></a>	<a href="https://211ontario.ca/fr">https://211ontario.ca/fr</a>

